

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SÉANCE DU 18/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune s'est assemblé à la mairie - salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Noël CHAPPUIS, maire.

Date de la convocation : 14/03/2024		
Nombre de conseillers en exercice : 23		
Secrétaire de séance : Caroline BARBOSA-BRINET, conseillère municipale		
Auxiliaire de séance : Elisabeth MATIB		
MEMBRES PRÉSENTS	MEMBRES ABSENTS	Ayant donné procuration à
Jean-Noël CHAPPUIS		
Isabelle JALLAIS-GUILLET		
Pierre HERRAIZ		
Françoise BAILLY		
Christophe BRUNET		
Catherine BONY		
Patrick MARTEAU		
Arthur SWORTFIGUER		
Pascal NOURRISSON		
Thierry SOURIAU		
Pascale OGEREAU		
Daniel BOULAY		
Pierre LEVAVASSEUR		
Claudie NUNES		
Mireille DUFAU		
Sonia DANGLE		
Laëtitia CHAUMONT		
Violaine COROLLER		
Jamal IDZIM		
Matthieu LACOTTE		
Patrice COUVRAT		
Sylvie FAILLAUFAIX		
Caroline BARBOSA-BRINET		

Validation du procès-verbal du 29/01/2024. Pas d'observations.

Monsieur Jean-Noël CHAPPUIS ouvre la séance en reprenant l'ordre du jour avec la liste des projets de délibérations.

Numéro de délibération : 2024-13	Objet : Election d'un président de séance
--	---

Monsieur le maire donne lecture :

- de l'article L 2121.14 du code général des collectivités territoriales dans lequel il est précisé que dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président,
- et de l'article L2121.21 qui indique que l'on procède au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou une présentation.

Monsieur le maire propose la candidature de M. Pierre HERRAIZ et propose aux membres du conseil municipal de ne pas procéder à un scrutin secret pour cette nomination.

Aucun autre élu n'émet le souhait d'être candidat à la présidence de cette séance.

Il est demandé au membre du conseil municipal de nommer le président de la séance.

A l'unanimité les membres présents et représentés, nomme M. Pierre HERRAIZ, président de séance de ce conseil municipal.

Numéro de délibération : 2024-14	Objet : Communication au conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation donnée au maire en application de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.)
--	--

Monsieur le maire donne connaissance aux membres du conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation qu'il a reçue de l'assemblée municipale en date du 22 juin 2020. Elles concernent :

6	Vente concession n°977
7	Attribution du marché de denrées alimentaires Lot 14 : pains standards et pains issus de l'agriculture biologique (ou équivalent) à Le Fournil de Lola
8	Renonciation au DPU – parcelle AD 185 d'une superficie de 1 381m ² au 2 Impasse du Moulin à Vent
9	Renonciation au DPU – parcelle AE 252 d'une superficie de 461M ² au 36 rue Auguste Michel
10	Vente concession cavurne n°45

11	Renonciation au DPU – parcelle AN 16/AN 275 d’une superficie de 789m ² au 5 Impasse de la Ferme de l’Aubépin
12	Renouvellement de la concession n°858
13	Vente concession n°978

Le conseil municipal prend acte de ces décisions

Numéro de délibération : 2024-15	Objet : Acquisition foncière Parcelles AB116(d) – 15 m² et AB116(e)– 4 m² Au regard du bâtiment situé 35 route Nationale, nouvellement adressé du 25 au 33 route Nationale
--	---

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal les travaux de réalisation d’une piste cyclable le long de la route Nationale et la délibération 2023-58 de la séance du 27 juillet 2023 portant sur l’acquisition foncière de la parcelle AB0071(b) d’une superficie de 42 m² au bailleur social TERRES DE LOIRE HABITAT pour les mêmes raisons évoquées ci-dessous.

Le tracé de la piste cyclable empiète sur la propriété foncière du bâtiment situé 35 route nationale, nouvellement adressé du 25 au 33 route Nationale et appartenant à la SCI GMGT, les portions correspondantes en partie, au trottoir à usage public.

Il a donc été proposé au propriétaire de régulariser la situation dans les conditions suivantes :

- Division parcellaire et bornage à la charge de la commune,
- Vente du foncier à usage public, à 1€ symbolique,
- Frais d’acquisition (rédaction et publicité) à la charge de la commune.

Par courrier du 12 février 2024, la SCI GMGT a accepté ces conditions et la commune envisage de charger Me Laura DENIS, notaire à Blois, 9 rue du Père Brottier, de la rédaction de l’acte et réalisation des publicités foncières.

Courant juin 2023, la division de parcelle a été réalisée et a établi que l’emprise foncière nécessaire est de 15m² représentant la parcelle AB116(d) et 4 m² représentant la parcelle AB116(e) conformément au plan joint en annexe.

Il est demandé aux membres présents et représentés du conseil municipal de :

- Approuver l’acquisition, au prix de 1€ des parcelles cadastrées AB116(d) d’une superficie de 15 m² et AB116(e) d’une superficie de 4 m² situées au regard du 25 au 33 route Nationale à Saint-Gervais-la-Forêt, appartenant à la SCI GMGT,
- Autoriser Monsieur le maire à signer tous les actes devant intervenir à cet effet, étant précisé que les frais, taxes, droits et honoraires seront à la charge de la commune,
- Autoriser Monsieur le maire de charger Maître [REDACTED], notaire à Blois, de rédiger l’acte notarié correspondant et représenter les parties pour cette acquisition,
- Indiquer que la dépense en résultant est inscrite au budget communal de l’année au cours de laquelle se réalisera l’opération d’acquisition par la commune.

☺ Cf annexe à la fin de Procès-verbal.

Délibération approuvée à l’unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	----------	----------------------	--

Numéro de délibération : 2024-16	Objet : Bilan des acquisitions et des cessions immobilières
--	--

Monsieur le maire donne lecture de l’article L 2241.1 du code général des collectivités territoriales :

« Le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune, sous réserve, s’il s’agit de biens appartenant à une section de commune, des dispositions des articles L. 2411-1 à L. 2411-19. Le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d’une commune de plus de 2000 habitants par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d’une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune ».

Il précise donc le bilan pour 2023 :

◆ **Acquisitions :**

◆ Parcelle AK 12 d’une superficie de 900 m²

-Vendeur : SCI Bergevin

-Montant : 466.73€ (achat et frais)

◆ Parcelles AE 176 et AE 177 d’une superficie de 1 014 m²

-Vendeur : Consorts Filliau

-Montant : 9 109.25€ (achat et frais)

◆Parcelle AM 344 d'une superficie de 248 m2

-Vendeur : Société ATOMIK

-Montant : 166.10€ (achat et frais)

◆Parcelles AK 33 AK 34 AK 35 d'une superficie de 5 220 m2

-Vendeur : Consorts Hermelin

-Montant : 1 827€ (achat)

◆Parcelles AB 157 d'une superficie de 42 m2

-Vendeur : Terres de Loire Habitat

-Montant : 163€ (achat et frais)

◆Parcelles AE 262 d'une superficie de 441 m2 et ensemble immobilier

-Vendeur : Consorts Brisset

-Montant : 152 681.01€ (achat et frais)

◆Parcelles AI 1210 AI 1211 d'une superficie de 18 m2

-Vendeur : Consorts Savignard

-Montant : 312€ (achat et frais)

◆Parcelles AI 1199 AI 1115 d'une superficie de 908 m2

-Vendeur : Terres de Loire Habitat

-Montant : 187€ (achat et frais)

◆Parcelles AN 303 d'une superficie de 573 m2

-Vendeur : Terres de Loire Habitat

-Montant : 1€ (achat)

◆ Cessions : Néant

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le bilan des acquisitions et des cessions.

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	---	----------------------	--

Avant le vote des délibérations 17-18-21-22 et 23, Pierre HERRAIZ, adjoint aux finances, fait une présentation complète des dépenses et recettes du budget 2023 et des prévisions budgétaires 2024.

Numéro de délibération : 2024-17	Objet : Approbation du compte de gestion 2023
--	--

- après s'être fait présenter le budget primitif du budget général de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier Principal accompagné des états de développement de compte tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- après s'être assuré que Monsieur le Trésorier Principal a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - statuant sur l'exécution du budget 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Il est demandé aux membres présents du conseil municipal de déclarer, que le compte de gestion du budget général dressé pour l'exercice 2023 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

☺ Cf annexe à la fin de Procès-verbal.

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	----------	----------------------	--

Numéro de délibération : 2024-18	Objet : Approbation du compte administratif 2023
--	---

Après que M. le maire se soit retiré conformément à l'article L212-14 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au conseil municipal, sur proposition de M. Pierre HERRAIZ, président de séance, d'adopter le compte administratif du budget général de l'année 2023 qui fait apparaître les réalisations suivantes :

Section d'investissement	Section de fonctionnement
Dépenses : 1 094 022.42€	Dépenses : 3 072 787.52€
Recettes : 2 487 442.16€	Recettes : 5 305 425.78€

Cf annexes de la délibération à la fin de Procès-verbal.

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	----------	----------------------	--

A l'issue du vote de la délibération 2024-18, Monsieur le maire réintègre la séance.

Numéro de délibération : 2024-19	Objet : Bilan de l'autorisation de programme 1/2022 – locaux associatifs
--	---

Rappel des délibérations précédentes :

- La délibération n°31/2011 de la séance du 17 mars 2011 portant sur le recours des autorisations de programme et de crédits de paiement pour la gestion pluriannuelle des investissements projetés par la commune et validant le règlement financier relatif à la gestion des autorisations de programme et de crédits de paiement,
- La délibération n°27/2022 de la séance du 21 mars 2022 créant l'autorisation de programme n°01/2022 pour les locaux associatifs,
- La délibération n°23/2023 de la séance du 20 mars 2023 modifiant l'autorisation de programme n°01/2022 pour les locaux associatifs,

Conformément à l'article 4 du règlement précité, tous les échéanciers des AP votées antérieurement sont révisés au moment du vote du budget primitif pour prendre en compte la réalité des réalisations N-1,

L'échéancier N-1 et le réalisé N-1, le solde non réalisé faisant l'objet d'une décision, soit de diminution de l'AP, soit de modification de l'échéancier en-cours, soit les deux à la fois.

Monsieur Pierre HERRAIZ commente le tableau joint ci-dessous.

n° opération	OPERATIONS	AP	CP2023	CP2024	CP2025
00734	Locaux associatifs	2 000 000€	379 170€	900 000€	720 830€
Consommation 2023	Solde 2023	report sur crédits de paiement 2024			
95 102€	284 068€	251 584€			

MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME 1/2022

n° opérations	OPERATIONS	AP	Consommations 2022	Consommations 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
00734	Locaux associatifs	2 300 000€	20 665€	95 102€	901 584€	1 252 649€	30 000€

Il est demandé au conseil municipal d'arrêter le montant du crédit de paiement 2024 de l'autorisation de programme 01/2022 à :

→ 901 584€ pour l'opération 00734 -locaux associatifs

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	----------	----------------------	--

Numéro de délibération : 2024-20	Objet : Bilan de l'autorisation de programme 2/2022 – végétalisation de la cour de l'école élémentaire
--	---

Rappel des délibérations précédentes :

- La délibération n°31/2011 de la séance du 17 mars 2011 portant sur le recours des autorisations de programme et de crédits de paiement pour la gestion pluriannuelle des investissements projetés par la commune et validant le règlement financier relatif à la gestion des autorisations de programme et de crédits de paiement,
- La délibération n°88/2022 de la séance du 17 octobre 2022 créant l'autorisation de programme n°02/2022 pour la végétalisation de la cour de l'école élémentaire,
- La délibération n°24/2023 de la séance du 20 mars 2023 modifiant l'autorisation de programme n°02/2022 pour la végétalisation de la cour de l'école élémentaire,

Conformément à l'article 4 du règlement précité, tous les échéanciers des AP votées antérieurement sont révisés au moment du vote du budget primitif pour prendre en compte la réalité des réalisations N-1,

l'échéancier N-1 et le réalisé N-1, le solde non réalisé faisant l'objet d'une décision, soit de diminution de l'AP, soit de modification de l'échéancier en-cours, soit les deux à la fois.

Monsieur Pierre HERRAIZ commente le tableau joint ci-dessous.

n° opération	OPERATIONS	AP	CP2023	CP2024
00736	Végétalisation de la cour de l'école élémentaire	270 000€	260 000€	10 000€
Consommation 2023	Solde 2023	report sur crédits de paiement 2024		
123 223€	136 777€	120 328€		

MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME 2/2022

n° opération	OPERATIONS	AP	Consommations 2022	Consommations 2023	CP 2024
00736	Végétalisation de la cour de l'école élémentaire	250 528€	6 977€	123 223€	120 328€

Il est demandé au conseil municipal d'arrêter le montant du crédit de paiement 2024 de l'autorisation de programme 02/2022 à :

→ 120 328€ pour l'opération 00736 – végétalisation de la cour de l'école élémentaire

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	----------	----------------------	--

Pierre HERRAIZ précise que l'inauguration de la cour de l'école aura lieu le 08 juin 2024.

Numéro de délibération : 2024-21	Objet : Affectation des résultats 2023
--	---

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2023,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement,

Constatant que le compte administratif présente :

* un excédent cumulé de fonctionnement de	2 232 638.26€
* un excédent d'investissement de	1 393 419.74€
* un excédent cumulé d'investissement de	1 012 872.74€

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire au compte 1068, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) :
- à titre facultatif pour 800 000€

Le solde disponible soit 1 432 638.26€ est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002).

Sous la présidence de M. Pierre HERRAIZ, il est demandé au conseil municipal d'approuver l'affectation des résultats 2023.

☞ Cf annexes de la délibération à la fin de Procès-verbal.

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	---	----------------------	--

Numéro de délibération : 2024-22	Objet : Vote des taux d'imposition 2024
-------------------------------------	---

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale, la loi de finances 2020 a prévu une suppression progressive du produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales et des compensations fiscales afférentes à partir de 2021.

En compensation de la suppression de la taxe d'habitation, les communes perçoivent la part départementale de la taxe sur les propriétés bâties assortie d'un coefficient correcteur visant à garantir une compensation à l'euro près, neutralisant ainsi les situations de sur - compensation ou de sous - compensation.

Par ailleurs, la loi de finances pour 2020 avait posé le principe du gel du taux d'imposition de la taxe d'habitation fixé en 2019.

Depuis 2023, le taux de taxe d'habitation, qui s'applique aux seules résidences secondaires, peut de nouveau varier et doit faire l'objet d'un vote chaque année.

Dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2024, il est proposé au conseil municipal de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024, à savoir :

- Foncier bâti : 55.90% (foncier bâti communal 31.50% + taux du foncier bâti du département 24.40%)
- Foncier non bâti : 74.11%
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 15.03%

Il est demandé au conseil municipal d'accepter cette proposition, présentée par Pierre HERRAIZ.

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	---	----------------------	--

En réponse à la demande de Christophe BRUNET, les taux d'imposition 2024 de la Région et le Département ne sont pas connus.

Numéro de délibération : 2024-23	Objet : Approbation du budget primitif 2024
-------------------------------------	--

Après avoir entendu la présentation du budget primitif 2024 par M. Pierre HERRAIZ, Maire-adjoint délégué aux finances, le budget primitif 2024 s'élève à :

Section de Fonctionnement :

- 4 186 569€ pour les dépenses de fonctionnement
 - 5 404 003€ pour les recettes de fonctionnement
- Soit une section de fonctionnement en suréquilibre de 1 217 434€.

Section d'investissement :

- 1 868 169€ pour les dépenses d'investissement
 - 3 203 205€ pour les recettes d'investissement
- Soit une section d'investissement en suréquilibre de 1 335 036€

Il est demandé au conseil municipal :

- **D'approuver le budget primitif 2024**

☞ Cf annexes de la délibération à la fin de Procès-verbal.

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	---	----------------------	--

Pierre HERRAIZ, précise qu'une erreur de montant apparaît dans le document « BP présentation synthétique » - annexe transmise avec la convocation.

En effet, il convient de corriger le montant de l'épargne brut qui est de 680 184 € et non 805 028 €.

L'annexe jointe au PV est corrigée.

Numéro de délibération : 2024-24	Objet : M57 application de la fongibilité des crédits
--	---

Instaurée au 1^{er} janvier 2024 par la délibération 94-2023 du 11 décembre 2023, l'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au conseil municipal de déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du code général des collectivités territoriales).

Dans ce cas, le maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Cette disposition permettrait notamment d'amender dès que le besoin apparaîtra la répartition des crédits et permettrait également de réaliser des opérations techniques sans attendre.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite ne pouvant dépasser 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	---	----------------------	--

Numéro de délibération : 2024-25	Objet : Créances éteintes
--	-------------------------------------

Au vu de l'état des produits irrécouvrables fourni par le service de gestion comptable de Romorantin-Lanthenay, il est proposé aux membres du conseil municipal d'admettre des créances en créances éteintes du budget communal pour une somme totale de 127.72€.

L'admission de ces créances en créances éteintes est principalement motivée par la carence des redevables (jugement de clôture pour insuffisance d'actif sur liquidation judiciaire ou rétablissement personnel).

Il est demandé au conseil municipal d'accepter l'admission de la créance de 127.72€ en créance éteinte (article 6542 du budget communal).

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	---	----------------------	--

Avant de présenter les délibérations relatives au salon du livre jeunesse, Isabelle JALLAIS-GUILLET fait appel à la disponibilité de chacun et rappelle les différentes échéances de cet événement, à savoir :

- Expositions qui débutent le 26 mars :
 - o Maison de la BD : « créatures fantastiques » de Etienne FRIESS
 - o Espace culturel Leclerc : « les aventures fantastiques de sacré-cœur » de Laurent AUDOUIN
 - o Bibliothèque de Vineuil : « ratatiner l'expo » de Roland GARRIGUE
 - o Sur plusieurs sites : « Nico et Ouistiti explorent les fonds marins » de Anna APARICIO CATALA
- Vernissage de l'exposition du parrain, Etienne FREISS, à la maison de la BD : le 27 mars à 18h30.
- Intervention des 221 auteurs dans les 172 classes : du 08 au 12 avril.
- Inauguration du salon du livre à la salle d'évolution : vendredi 12 avril.
- Le salon grand public : le 13 et 14 avril 2024.

Numéro de délibération : 2024-26	Objet : Convention pass Culture
--	--

Mis en place par le ministère de la culture, le pass Culture est né de la volonté de mettre à disposition des jeunes un nouveau dispositif favorisant l'accès à la culture afin de renforcer et diversifier les pratiques culturelles, en révélant la richesse culturelle des territoires.

La mission d'intérêt général du pass Culture est confiée à une société par actions simplifiées (SAS).

Le ministère de l'Education de la Jeunesse et des Sports s'est joint à ce partenariat dans le cadre de la mise en place du pass Culture pour les jeunes de 15 à 17 ans, et ceux scolarisés de la classe de quatrième à la terminale, en collaboration avec les ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation, des Armées et de la Mer, en charge de l'enseignement agricole, militaire et maritime.

Une part collective du Pass Culturel, encadré par l'arrêté du 06 novembre 2021 portant application du décret n°2021-1453, permet aux collèges et lycées de disposer d'une enveloppe et financer ainsi les projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) des enseignants pour leurs élèves de la 6^e à la terminale.

Dans le cadre du salon du livre jeunesse, les collèges et lycée souhaitant bénéficier de l'intervention des auteurs, utilisent cette enveloppe annuelle via l'Application Dédiée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle (ADAGE), partenaire du Pass Culture.

Cette enveloppe est calculée au prorata de l'effectif de l'établissement et selon le barème suivant : 25€ par collégien, 30 € pour les élèves de 2nd et CAP et enfin 20€ pour les élèves de 1re et Tale.

La collectivité doit, quant à elle créer un compte sur la plateforme et y déposer l'offre en précisant son contenu, sa date et son prix. L'établissement pourra alors réserver l'évènement culturel en question.

A l'issue de l'évènement, le montant précisé dans l'offre sera reversé à la collectivité.

Afin de contractualiser ce partenariat, une convention doit être passée entre la commune et la SAS pass Culture pour en définir les conditions.

Il est demandé au conseil municipal :

- **D'approuver les termes de la convention de partenariat avec SAS pass Culture,**
- **D'autoriser M. le maire ou son représentant à signer la convention et toutes pièces afférentes.**

☺ Cf annexe de la délibération à la fin de Procès-verbal.

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	---	----------------------	--

Numéro de délibération : 2024-27	Objet : Salon du livre jeunesse 2024 Convention de partenariat avec la ville de Vineuil
--	--

Madame Isabelle JALLAIS-GUILLET, maire-adjoint, rappelle aux membres du conseil municipal l'organisation par la commune du salon du livre jeunesse « Délires de Lire » prévu du 12 au 14 avril 2024 et précise que la ville de Vineuil a accepté de participer à cet évènement.

Le partenariat établi entre les deux collectivités permet de créer des collaborations qui favorisent l'accès des Vinoliens aux propositions artistiques du Salon du Livre Jeunesse est donc prolongé en 2024.

Ainsi, chaque année une convention détaillant le partenariat est formalisée.

La commune de Vineuil participera financièrement selon les conditions énoncées dans cette convention et accueillera une exposition d'un auteur présent au salon du livre.

Afin de contractualiser cet engagement, Madame Isabelle JALLAIS-GUILLET propose la signature de la convention de partenariat selon le modèle ci-joint.

Il est demandé au conseil municipal :

- **D'approuver les termes de la convention de partenariat pour le salon du livre jeunesse jointe en annexe,**
- **D'autoriser M. le maire à signer la convention et toutes pièces afférentes**

☺ Cf annexe de la délibération à la fin de Procès-verbal.

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	---	----------------------	--

Numéro de délibération : 2024-28	Objet : Salon du livre jeunesse Convention de partenariat avec BD BOUM
--	---

Madame Isabelle JALLAIS-GUILLET, maire-adjoint, rappelle aux membres du conseil municipal l'organisation par la commune du salon du livre jeunesse « Délires de Lire » prévu du 8 au 14 avril 2024 et précise que l'association BD BOUM a accepté de participer à cet évènement.

Le partenariat établi entre les deux organismes afin de proposer des actions communes dans le cadre du salon du livre jeunesse prolongé en 2024, prévoit :

- d'accueillir dans les locaux de la Maison de la BD, l'exposition du parrain du 26 mars au 10 avril 2024
- d'assurer les œuvres du parrain durant toute cette période
- de mettre à disposition une salle pour accueillir les classes qui viendront visiter les expositions
- de prêter et assurer l'habillage de 45 panneaux pour les expositions organisées à Saint-Gervais-la-Forêt dans le cadre du salon.

Afin de contractualiser cet engagement, Madame Isabelle JALLAIS-GUILLET propose la signature de la convention de partenariat selon le modèle ci-joint.

Il est demandé au conseil municipal :

- **d'approuver les termes de la convention de partenariat pour le salon du livre jeunesse jointe en annexe entre la commune de Saint-Gervais-la-Forêt et l'association BD BOUM,**
- **d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer la convention et toutes pièces afférentes.**

☺ Cf annexe de la délibération à la fin de Procès-verbal.

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	---	----------------------	--

Numéro de délibération : 2024-29	Objet : Salon du livre jeunesse 2024 Convention de partenariat avec l'Espace Culturel Leclerc
--	--

Madame Isabelle JALLAIS-GUILLET, maire-adjoint, rappelle aux membres du conseil municipal l'organisation par la commune du salon du livre jeunesse « Délires de Lire » prévu du 12 au 14 avril 2024 et précise que l'Espace Culturel Leclerc de Blois a accepté de participer à cet évènement.

Le partenariat établi entre les deux organismes afin de proposer des actions communes dans le cadre du salon du livre jeunesse est donc prolongé en 2024, et prévoit :

- d'accueillir dans les locaux rue Porte Côté à Blois, l'exposition « Les aventures fantastiques de Sacré-Cœur » réalisée par Laurent AUDOUIN du 25 mars au 11 avril 2024
- d'assurer les œuvres de l'exposition durant toute cette période

Afin de contractualiser cet engagement, Madame Isabelle JALLAIS-GUILLET propose la signature de la convention de partenariat selon le modèle ci-joint.

Il est demandé au conseil municipal :

- **d'approuver les termes de la convention de partenariat pour le salon du livre jeunesse jointe en annexe entre la commune de Saint-Gervais-la-Forêt et l'Espace Culturel Leclerc**
- **d'autoriser M. le maire à signer la convention et toutes pièces afférentes.**

☞ Cf annexe de la délibération à la fin de Procès-verbal.

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	----------	----------------------	--

Numéro de délibération : 2024-30	Objet : Salon du livre jeunesse Convention de partenariat avec la Ligue de l'Enseignement du Loir-et-Cher
--	--

Madame Isabelle JALLAIS-GUILLET, maire-adjoint, rappelle aux membres du conseil municipal l'organisation par la commune du salon du livre jeunesse « Délires de Lire » prévu du 8 au 14 avril 2024 et précise que la Ligue de l'Enseignement du Loir-et-Cher a accepté de participer à cet évènement.

Le partenariat établi entre les deux organismes afin de proposer des actions culturelles dans le cadre du salon du livre jeunesse est donc prolongé en 2024, et prévoit :

- la diffusion de spectacle vivant jeune public
- la dotation de livres pour 6 classes en préparation des rencontres d'auteurs
- la participation aux rencontres d'auteurs dans les classes
- l'organisation de séances de lecture par les bénévoles de Lire et faire lire
- l'invitation à une conférence d'auteur pour les bénévoles de Lire et faire lire
- l'animation d'un stand Lire et faire lire

La Ligue de l'Enseignement du Loir-et-Cher participera financièrement selon les conditions énoncées dans cette convention et pilotera entièrement la diffusion des spectacles.

Afin de contractualiser cet engagement, Madame Isabelle JALLAIS-GUILLET propose la signature de la convention de partenariat selon le modèle ci-joint.

Il est demandé au conseil municipal :

- **d'approuver les termes de la convention de partenariat pour le salon du livre jeunesse jointe en annexe,**
- **d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer la convention et toutes pièces afférentes.**

☞ Cf annexe de la délibération à la fin de Procès-verbal.

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	----------	----------------------	--

Mireille DUFAU présente le dispositif « des livres à soi », porté par la Direction de la lecture publique et les Maisons départementales de la solidarité. Il s'agit de permettre à des familles, loin du livre, de participer à des actions. Des familles participeront au spectacle du salon du livre jeunesse et se verront offrir un chèque livres.

Numéro de délibération : 2024-31	Objet : Salon du livre jeunesse 2024 Contrat de mise à disposition d'œuvres originales avec Laurent AUDOUIN
--	--

Madame Isabelle JALLAIS-GUILLET, maire-adjoint, rappelle aux membres du conseil municipal l'organisation par la commune du salon du livre jeunesse « Délires de Lire » prévu du 12 au 14 avril 2024 et précise que la grande exposition « Les aventures fantastiques de Sacré-Cœur » est mise à disposition par l'artiste Laurent AUDOUIN (Poitiers).

L'artiste Laurent AUDOUIN s'engage à fournir et à mettre à disposition de la mairie, sa grande exposition (machines, originaux sous cadre, bâches) pour la somme de 1100 € TTC. Cette mise à disposition sera accordée pour une durée de **1 mois, du 19 mars au 20 avril 2024** afin de procéder à la récupération et au retour des originaux :

- cheminement des œuvres jusqu'au premier lieu d'exposition (19 mars 2024) : Espace Culturel Leclerc, 12 rue Porte Côté, 41000 Blois - Exposition du 25 mars au 11 avril 2024

- cheminement des œuvres jusqu'au second lieu d'exposition (11 avril 2024) : Salon du livre jeunesse, salle d'évolution, 7 Ter rue Gérard Dubois, 41350 Saint-Gervais-la-Forêt- Exposition du 12 au 14 avril 2024

A compter de la date de remise à disposition des œuvres et jusqu'à la date de la fin de l'exposition et de restitution des œuvres, la totalité des originaux prêtés par l'artiste sera garantie par un contrat d'assurance multirisque auprès de la compagnie d'assurance de la mairie garantissant le remboursement de toute planche ou dessin détérioré ou disparu.

La mairie s'engage à prévoir le matériel nécessaire pour protéger et transporter les œuvres prêtées.

Afin de contractualiser cet engagement, Madame Isabelle JALLAIS-GUILLET propose la signature d'une convention de prêt pour l'exposition d'œuvres originales jointe en annexe.

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'approuver les termes du contrat de mise à disposition d'œuvres originales joint en annexe entre la commune de Saint-Gervais-la-Forêt et l'illustrateur Laurent AUDOUIN**
- **D'autoriser monsieur le maire à signer le contrat ainsi que toutes pièces afférentes**

☞ Cf annexe de la délibération à la fin de Procès-verbal.

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	---	----------------------	--

Numéro de délibération : 2024-32	Objet : Salon du livre jeunesse Contrat de prestation de service GBP PRODUCTION
--	--

Madame Isabelle JALLAIS-GUILLET, maire-adjoint, rappelle aux membres du conseil municipal l'organisation par la commune du salon du livre jeunesse « Délires de Lire » prévu du 12 au 14 avril 2024 et précise que l'installation des stands sera effectuée par la société GBP PRODUCTION.

La société GBP PRODUCTION s'engage à mettre en place les stands le mardi 9 avril 2024 et à les démonter le lundi 15 avril 2024. Elle prévoit de fournir le matériel et les accessoires suivants :

- fourniture pose et dépose cloison mélamine 1m ou 0.5 m bardage avec lestage au sol
- raidisseur et/ou poteau (le ml a dispo)
- les frais de transport

L'Agglopolys participera financièrement à ces prestations selon les conditions énoncées dans ce contrat.

Afin de contractualiser cet engagement, Madame Isabelle JALLAIS-GUILLET propose la signature du contrat de prestation de service ci-joint.

Il est demandé au conseil municipal :

- **D'approuver les termes du contrat de prestation de service pour le salon du livre jeunesse joint en annexe entre la commune de Saint-Gervais-la-Forêt et la société GBP PRODUCTION**
- **D'autoriser monsieur le maire à signer le contrat ainsi que toutes pièces afférentes.**

☞ Cf annexe de la délibération à la fin de Procès-verbal.

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	---	----------------------	--

Numéro de délibération : 2024-33	Objet : Salon du livre jeunesse 2024 Convention de location d'exposition avec la société Glénat Editions
--	---

Madame Isabelle JALLAIS-GUILLET, maire-adjoint, rappelle aux membres du conseil municipal l'organisation par la commune du salon du livre jeunesse « Délires de Lire » prévu du 12 au 14 avril 2024 et précise que l'exposition itinérante intitulée « Ratatiner l'Expo » de Roland Garrigue est mise à disposition par la société GLÉNAT EDITIONS située à Boulogne Billancourt (92100).

La société GLÉNAT EDITIONS s'engage à fournir et mettre à disposition de la mairie, à titre gracieux, un ensemble de 15 bâches basés sur la série des *Comment ratatiner* de Roland Garrigue. Cette mise à disposition sera accordée pour une durée de **1 mois, du 20 mars 2024 au 15 avril 2024** afin de procéder à la récupération et aux retours des originaux :

- Cheminement des œuvres jusqu'au lieu d'exposition (20 mars 2024) : Bibliothèque de Vineuil, rue des écoles, 41350 Vineuil - Exposition du 26 mars au 13 avril 2024

A compter de la date de remise à disposition des œuvres et jusqu'à la date de la fin de l'exposition et de restitution des œuvres, la totalité des originaux prêtés par la maison d'édition sera garantie par un contrat d'assurance multirisque auprès de la compagnie d'assurance de la mairie garantissant le remboursement de toute planche ou dessin détérioré ou disparu.

La mairie s'engage à prévoir le matériel nécessaire pour protéger et transporter les œuvres prêtées.

Afin de contractualiser cet engagement, Madame Isabelle JALLAIS-GUILLET propose la signature d'une convention de location pour l'exposition d'œuvres originales selon le modèle joint :

Il est demandé au conseil municipal :

- **D'approuver les termes de la convention de location d'exposition pour le salon du livre jeunesse joint en annexe entre la commune de Saint-Gervais-la-Forêt et la société GLÉNAT EDITIONS**
- **D'autoriser monsieur le maire à signer le contrat ainsi que toutes pièces afférentes.**

☞ Cf annexe de la délibération à la fin de Procès-verbal.

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	---	----------------------	--

Numéro de délibération : 2024-34	Objet : Mise en place de la Médiation Préalable Obligatoire (MPO)
--	--

Le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loir-et-Cher (CDG 41) assure, depuis le 1^{er} juillet 2023, des médiations obligatoires dans les domaines relevant de sa compétence, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n°2021-1779 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire.

Ce dispositif novateur de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) a vocation à rapprocher les parties : collectivités employeurs et agents, dans le cadre d'une procédure amiable, plus rapide et moins coûteuse qu'un contentieux engagé devant le juge administratif, et donc, à désengorger les juridictions administratives.

Un schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation a été signé entre les 6 centres de gestion de la région. Il prévoit une gestion mutualisée à l'échelon régional avec une répartition de l'exercice via un mécanisme de déport pour garantir l'impartialité et l'indépendance du médiateur.

Dans ce cadre, une convention de déport systématique a été signée pour toutes les médiations préalables obligatoires sollicitées par un agent, une collectivité ou un établissement du département de Loir-et-Cher avec le centre de gestion de l'Indre-et-Loire (CDG 37). Cette mutualisation est transparente dans la mesure où le seul interlocuteur de la commune reste le CDG 41.

Le nouvel article 25-2 non abrogé de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 permet ainsi aux centres de gestion de proposer par convention, à la demande des collectivités territoriales, une mission de médiation préalable obligatoire (MPO) prévue à l'article L.213-11 du Code de Justice Administrative (CJA).

En adhérant à cette mission, la collectivité territoriale prend acte que les recours formés par les agents contre des décisions individuelles et qui concernent la situation de ses agents sont obligatoirement précédées d'une médiation préalable (liste déterminée par l'article 2 du décret n° 2022-433 du 25 mars 2022 et figurant à l'article 8 de la convention annexée).

Le coût de ce service sera pris en charge par la collectivité ayant saisi le médiateur. Cette mission est financée par un tarif identique sur le territoire régional.

A ce jour, le tarif est fixé à 400€ par médiation pour les collectivités affiliées

Il est demandé au conseil municipal :

- **D'adhérer au dispositif de médiation préalable obligatoire proposé par le CDG 41,**
- **D'accepter le principe du recours au CDG 41, avec déport pour instruction par le CDG 37, pour la mise en place d'une médiation préalable obligatoire (MPO),**
- **D'accepter la prise en charge financière par la collectivité,**
- **D'autoriser monsieur le maire à signer la convention jointe en annexe et tout autre document en lien avec ce dispositif.**

☞ Cf annexe de la délibération à la fin de Procès-verbal.

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	---	----------------------	--

Numéro de délibération : 2024-35	Objet : modification du tableau des effectifs
--	--

Compte tenu des diverses nécessités de service et de l'évolution de carrière, M. le maire propose aux membres du conseil municipal les modifications suivantes au tableau des effectifs :

- **Création de poste :**

GRADE	Temps de travail	ETP	NOMBRE DE POSTE
Adjoint administratif territorial principal 1 ^{ère} classe	Temps complet	1	1
Rédacteur principal territorial 1 ^{ère} classe	Temps complet	1	1

Il est demandé au conseil municipal d'accepter la proposition de M. le maire.

Cf annexe de la délibération en fin de Procès-verbal ou annexé au procès-verbal (si volume important).

Délibération approuvée à l'unanimité	X	Délibération rejetée	
--------------------------------------	---	----------------------	--

Affaires diverses :

Prochaines séances du conseil municipal :

- 15 avril 2024
- 27 mai 2024
- 1^{er} ou 08 juillet 2024

Monsieur CHAPPUIS transmet au conseil municipal les remerciements du service enfance jeunesse, de [REDACTED] et [REDACTED] pour le versement de la prime du pouvoir d'achat.

La commission communale des impôts directs aura lieu le 28 mars à 14h30, salle des commissions. Monsieur CHAPPUIS donne le nom des titulaires et suppléant(e)s :

TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S
Pierre HERRAIZ	Christophe BRUNET
Pascal NOURRISSON	Laetitia VIOLAINE
Françoise RENO	Pierre LEVAVASSEUR
Monique DERUE TORCHET	Sonia DANGLE
Gérard LEFORT	Arthur SWORTFIGUER
Claude TRANCHANT	Françoise BAILLY

Sylvie FAILLAUFAIX : informe qu'elle quitte la commune à la fin du mois d'avril et maintient son mandat électif.

Christophe BRUNET remercie les membres du conseil municipal pour la distribution du « en direct ». Il précise qu'une nouvelle édition est en préparation et sera disponible dans 1 mois environ.

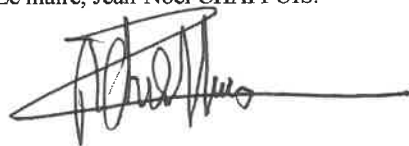
Monsieur le maire informe que Pascal NOURRISSON et Catherine BONY participeront à une réunion portant sur l'aménagement de la voie verte entre le rond-point de la patte d'oie et la commune de Cellettes. Seront également représentés : le conseil départemental et la commune de Cellettes.

Catherine BONY invite les membres du conseil municipal à participer à l'opération « commune propre ». Nouveauté 2024 : éco-jogging.

Séance levée à 21h00

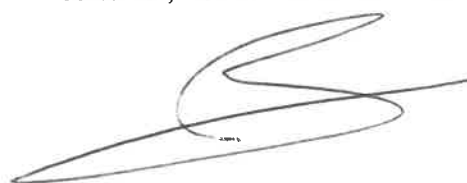
Signature du président de séance,

Le maire, Jean-Noël CHAPPUIS.




Signature du secrétaire de séance,

Conseillère, Caroline BARBOSA-BRINET.



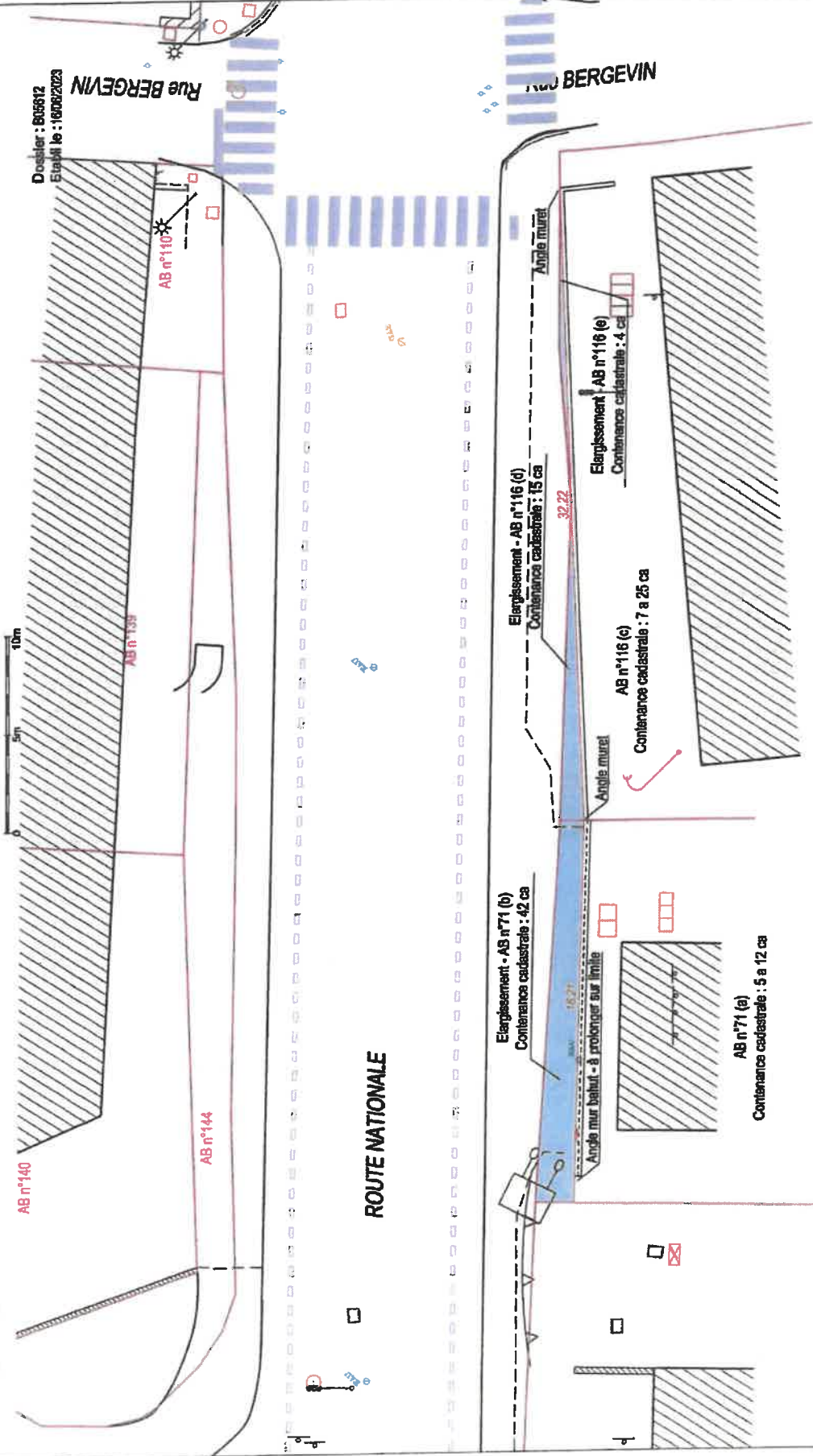
Annee P2023-15

GEOMEXPERT S.A.S.
Géomètres Experts Associés
25, rue des Arches
41000 BLOIS
Téléphone : 02.54.73.84.42

PLAN DE DIVISION

Echelle : 1/200

41 - Saint-Gervais la Forêt
Route Nationale
Section AB



Légende :

- Borne nouvelle, Borne cobleuse, Piquet
- Limite contestée
- Limite non contestée
- Cote périmétrique, Cote de rattachement
- Alignement, Appareillage
- Mur collé, Mur bahut
- Mur plein, Mur percé
- Mur de soutènement, Collage ou clôture

- Fauche, Réhausse, Hê
- Alignement d'axes
- Fosse, Talus
- Bouche à ciel, Puits, Brèche, Regard
- Puits d'éclairage, Puits de ventilation, Linteau

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 072 787,52	G	3 913 099,80
	Section d'investissement	B	1 006 481,37	H	2 487 442,16
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	1 392 325,98
	Report en section d'investissement (001)	D	87 541,05	J	0,00
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	4 166 809,94	= G+H+I+J	7 792 867,94

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	473 516,00	L	92 969,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	473 516,00	= K+L	92 969,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 072 787,52	= G+I+K	5 305 425,78
	Section d'investissement	= B+D+F	1 567 538,42	= H+J+L	2 580 411,16
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 640 325,94	= G+H+I+J+K+L	7 885 836,94

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 473 516,00	L 92 969,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	92 969,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

02500 - SAINT-GERVAIS

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement	-87 541,05 1 940 021,03 1 852 479,98	547 695,05 547 695,05	1 480 960,79 840 312,28 2 321 273,07		1 393 419,74 2 232 638,26 3 626 058,00
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 852 479,98	547 695,05	2 321 273,07		3 626 058,00

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe délibération 2024-18 du CM du 18/03/24

Commune - ST GERVAIS LA FORET (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21410212100016

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE
ROMORANTIN LANTHENAY

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : Commune de Saint Gervais La Forêt (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	32
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	41
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	77
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	112
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	113
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	117
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	118
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	119
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	121
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	122
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	123
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	124
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	125
A4 - Etat des provisions	126
A5 - Etalement des provisions	127
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	128
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	129
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	130
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	131
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	132
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	133
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	134
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	135
A8 - Etat des charges transférées	136
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	137
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	138
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	142
A10.3 - Opérations liées aux cessions	143
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	144
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	145
A11 - Etat des travaux en régie	146
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	148

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	149
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	150
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	151
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	152
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	153
B1.6 - Etat des engagements reçus	154

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	155
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	156
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	157
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	158
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	159
C1.2 - Actions de formation des élus	162
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	163
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	164
C3.2 - Liste des établissements publics créés	165
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	166
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	167
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	168
C3.6 - Identification des flux croisés	170
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	171
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	172
D2 - Arrêté et signatures	173

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	ST GERVAIS LA FORET Commune de Saint Gervais La Forêt	CA 2023
-------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 262
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	20
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	898,81	1 037,00
2	Produit des impositions directes/population	662,06	659,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 193,24	1 152,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	256,46	646,00
5	Encours de dette/population	381,46	381,00
6	DGF/population	86,76	71,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	63,77 %	0,56 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	79,61 %	0,94 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	21,49 %	0,56 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	31,97 %	0,33 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 072 787,52	G	3 913 099,80
	Section d'investissement	B	1 006 481,37	H	2 487 442,16

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 392 325,98 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	87 541,05 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	4 166 809,94	= G+H+I+J	7 792 867,94
-----------------------------------	--	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	473 516,00	L	92 969,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	473 516,00	= K+L	92 969,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 072 787,52	= G+I+K	5 305 425,78
	Section d'investissement	= B+D+F	1 567 538,42	= H+J+L	2 580 411,16
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 640 325,94	= G+H+I+J+K+L	7 885 836,94

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	473 516,00	L	92 969,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		92 969,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
00034	Opération d'équipement n° 00034	2 143,00	
00124	Opération d'équipement n° 00124	10 215,00	
00125	Opération d'équipement n° 00125	14 117,00	
00126	Opération d'équipement n° 00126	24 447,00	
00127	Opération d'équipement n° 00127	1 349,00	
00128	Opération d'équipement n° 00128	13 175,00	
00734	Opération d'équipement n° 00734	251 584,00	
00735	Opération d'équipement n° 00735	36 158,00	
00736	Opération d'équipement n° 00736	120 328,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	925 475,00	779 303,35	10 650,03	0,00	135 521,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 890 000,00	1 869 772,97	0,00	0,00	20 227,03
014	Atténuations de produits	30 172,00	3 601,00	0,00	0,00	26 571,00
65	Autres charges de gestion courante	263 590,00	262 617,14	0,00	0,00	972,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 109 237,00	2 915 294,46	10 650,03	0,00	183 292,51
66	Charges financières	20 666,00	16 834,73	1 715,53	0,00	2 115,74
67	Charges exceptionnelles	8 980,00	4 261,87	187,50	0,00	4 530,63
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	1 311,00	1 310,54			0,46
022	Dépenses imprévues	254 534,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 394 728,00	2 937 701,60	12 553,06	0,00	444 473,34
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 719 982,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	121 010,00	122 532,86			-1 522,86
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 840 992,00	122 532,86			1 718 459,14
TOTAL		5 235 720,00	3 060 234,46	12 553,06	0,00	2 162 932,48
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	33 534,86	0,00	0,00	-23 534,86
70	Produits services, domaine et ventes div	320 000,00	317 185,33	0,00	0,00	2 814,67
73	Impôts et taxes	3 009 022,00	2 992 467,39	0,00	0,00	16 554,61
74	Dotations et participations	440 386,00	456 432,00	0,00	0,00	-16 046,00
75	Autres produits de gestion courante	42 313,02	50 159,80	0,00	0,00	-7 846,78
Total des recettes de gestion courante		3 821 721,02	3 849 779,38	0,00	0,00	-28 058,36
76	Produits financiers	0,00	0,54	0,00	0,00	-0,54
77	Produits exceptionnels	0,00	8 216,96	0,00	0,00	-8 216,96
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	34 355,70			-34 355,70
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 821 721,02	3 892 352,58	0,00	0,00	-70 631,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	21 673,00	20 747,22			925,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		21 673,00	20 747,22			925,78
TOTAL		3 843 394,02	3 913 099,80	0,00	0,00	-69 705,78
Pour information		(3) 1 392 325,98				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 847 256,95	818 211,90	473 516,00	2 555 529,05
	Total des dépenses d'équipement	3 847 256,95	818 211,90	473 516,00	2 555 529,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	166 953,00	166 952,25	0,00	0,75
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	143 250,00			
	Total des dépenses financières	310 203,00	166 952,25	0,00	143 250,75
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 157 459,95	985 164,15	473 516,00	2 698 779,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	21 673,00	20 747,22		925,78
041	Opérations patrimoniales (1)	572,00	570,00		2,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	22 245,00	21 317,22		927,78
	TOTAL	4 179 704,95	1 006 481,37	473 516,00	2 699 707,58
	Pour information	(2) 87 541,05			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	319 837,00	226 869,03	92 969,00	-1,03
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 619 837,00	1 526 869,03	92 969,00	-1,03
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	258 149,95	289 775,22	0,00	-31 625,27
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	547 695,05	547 695,05	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	805 845,00	837 470,27	0,00	-31 625,27
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 425 682,00	2 364 339,30	92 969,00	-31 626,30
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 719 982,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	121 010,00	122 532,86		-1 522,86
041	Opérations patrimoniales (1)	572,00	570,00		2,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 841 564,00	123 102,86		1 718 461,14
	TOTAL	4 267 246,00	2 487 442,16	92 969,00	1 686 834,84

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	789 953,38		789 953,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 869 772,97		1 869 772,97
014	Atténuations de produits	3 601,00		3 601,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	262 617,14		262 617,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	18 550,26	0,00	18 550,26
67	Charges exceptionnelles	4 449,37	1 522,97	5 972,34
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 310,54	121 009,89	122 320,43
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 950 254,66	122 532,86	3 072 787,52
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 242,95	2 242,95
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	166 952,25	0,00	166 952,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	818 211,90		818 211,90
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		722,97	722,97
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	18 351,30	18 351,30
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		985 164,15	21 317,22	1 006 481,37
Pour information				87 541,05
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				87 541,05

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	33 534,86		33 534,86
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	317 185,33		317 185,33
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		18 351,30	18 351,30
73	Impôts et taxes	2 992 467,39		2 992 467,39
74	Dotations et participations	456 432,00		456 432,00
75	Autres produits de gestion courante	50 159,80	0,00	50 159,80
76	Produits financiers	0,54	0,00	0,54
77	Produits exceptionnels	8 216,96	2 395,92	10 612,88
78	Reprise sur amortissements et provisions	34 355,70	0,00	34 355,70
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 892 352,58	20 747,22	3 913 099,80
Pour information				1 392 325,98
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	289 775,22	0,00	289 775,22
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	547 695,05		547 695,05
13	Subventions d'investissement	226 869,03	570,00	227 439,03
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	1 522,97	1 522,97
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		121 009,89	121 009,89
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 364 339,30	123 102,86	2 487 442,16
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	925 475,00	779 303,35	10 650,03	0,00	135 521,62
60611	Eau et assainissement	21 000,00	19 367,02	0,00	0,00	1 632,98
60612	Energie - Electricité	200 000,00	147 235,14	0,00	0,00	52 764,86
60621	Combustibles	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
60622	Carburants	16 100,00	12 662,62	0,00	0,00	3 437,38
60623	Alimentation	131 000,00	139 084,93	1 803,45	0,00	-9 888,38
60631	Fournitures d'entretien	19 000,00	18 516,33	0,00	0,00	483,67
60632	Fournitures de petit équipement	14 000,00	15 136,21	802,71	0,00	-1 938,92
60633	Fournitures de voirie	25 000,00	19 285,77	0,00	0,00	5 714,23
60636	Vêtements de travail	4 900,00	3 104,24	0,00	0,00	1 795,76
6064	Fournitures administratives	8 500,00	6 007,99	0,00	0,00	2 492,01
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	5 500,00	4 966,78	306,57	0,00	226,65
6067	Fournitures scolaires	12 854,00	10 507,51	215,79	0,00	2 130,70
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	6 206,77	0,00	0,00	-1 206,77
611	Contrats de prestations de services	46 575,00	45 548,22	3 172,78	0,00	-2 146,00
6135	Locations mobilières	10 515,00	9 221,61	0,00	0,00	1 293,39
61521	Entretien terrains	4 600,00	1 975,20	0,00	0,00	2 624,80
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 600,00	24 215,48	459,00	0,00	-2 074,48
615231	Entretien, réparations voiries	32 000,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	9 500,00	4 737,36	0,00	0,00	4 762,64
61551	Entretien matériel roulant	10 500,00	5 444,91	433,25	0,00	4 621,84
61558	Entretien autres biens mobiliers	22 250,00	25 160,14	290,40	0,00	-3 200,54
6156	Maintenance	62 961,00	53 981,79	888,64	0,00	8 090,57
6161	Multirisques	13 800,00	14 046,27	0,00	0,00	-246,27
6182	Documentation générale et technique	2 300,00	2 992,70	0,00	0,00	-692,70
6184	Versements à des organismes de formation	4 900,00	6 030,00	842,40	0,00	-1 972,40
6185	Frais de colloques et de séminaires	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6188	Autres frais divers	38 630,00	41 176,39	0,00	0,00	-2 546,39
6226	Honoraires	17 330,00	11 703,00	0,00	0,00	5 627,00
6231	Annonces et insertions	3 500,00	2 441,63	0,00	0,00	1 058,37
6232	Fêtes et cérémonies	101 960,00	88 236,24	1 435,04	0,00	12 288,72
6233	Foires et expositions	0,00	229,71	0,00	0,00	-229,71
6236	Catalogues et imprimés	1 650,00	250,96	0,00	0,00	1 399,04
6237	Publications	8 000,00	5 686,25	0,00	0,00	2 313,75
6251	Voyages et déplacements	2 100,00	1 703,81	0,00	0,00	396,19
6256	Missions	0,00	60,00	0,00	0,00	-60,00
6261	Frais d'affranchissement	5 600,00	4 043,19	0,00	0,00	1 556,81
6262	Frais de télécommunications	15 780,00	12 337,80	0,00	0,00	3 442,20
627	Services bancaires et assimilés	1 300,00	880,45	0,00	0,00	419,55
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	11 000,00	9 418,73	0,00	0,00	1 581,27
6288	Autres services extérieurs	1 090,00	850,20	0,00	0,00	239,80
63512	Taxes foncières	5 500,00	4 300,00	0,00	0,00	1 200,00
6353	Impôts indirects	1 100,00	418,00	0,00	0,00	682,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 130,00	132,00	0,00	0,00	4 998,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 890 000,00	1 869 727,97	0,00	0,00	20 272,03
6218	Autre personnel extérieur	23 371,00	14 529,18	0,00	0,00	8 841,82
6331	Versement mobilité	9 878,00	10 674,25	0,00	0,00	-796,25
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 006,00	4 853,74	0,00	0,00	152,26
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	27 512,00	24 985,62	0,00	0,00	2 526,38
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 004,00	2 970,70	0,00	0,00	33,30
64111	Rémunération principale titulaires	764 837,00	730 405,03	0,00	0,00	34 431,97
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	11 110,00	11 350,72	0,00	0,00	-240,72
64118	Autres indemnités titulaires	206 050,00	204 996,36	0,00	0,00	1 053,64
64131	Rémunérations non tit.	261 372,00	280 159,98	0,00	0,00	-18 787,98
64138	Autres indemnités non tit.	7 520,00	19 296,01	0,00	0,00	-11 776,01
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	187 363,00	187 478,48	0,00	0,00	-115,48
6453	Cotisations aux caisses de retraites	258 025,00	248 032,81	0,00	0,00	9 992,19
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 619,00	12 401,86	0,00	0,00	-1 782,86
6455	Cotisations pour assurance du personnel	49 911,00	58 338,66	0,00	0,00	-8 427,66
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 500,00	6 121,00	0,00	0,00	379,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 046,00	435,62	0,00	0,00	2 610,38
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	27 500,00	26 417,00	0,00	0,00	1 083,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	375,27	0,00	0,00	124,73
6478	Autres charges sociales diverses	9 876,00	8 642,60	0,00	0,00	1 233,40
6488	Autres charges	17 000,00	17 308,08	0,00	0,00	-308,08
014	Atténuations de produits	30 172,00	3 601,00	0,00	0,00	26 571,00
739211	Attributions de compensation	19 172,00	0,00	0,00	0,00	19 172,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	11 000,00	3 601,00	0,00	0,00	7 399,00
65	Autres charges de gestion courante	263 590,00	262 617,14	0,00	0,00	972,86
6518	Autres	9 500,00	7 645,92	0,00	0,00	1 854,08
6531	Indemnités	78 015,00	78 428,90	0,00	0,00	-413,90
6533	Cotisations de retraite	3 280,00	3 326,63	0,00	0,00	-46,63
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	6 038,31	0,00	0,00	-6 038,31
6535	Formation	3 000,00	810,26	0,00	0,00	2 189,74
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	50,23	0,00	0,00	-50,23
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	3 500,00	1 025,58	0,00	0,00	2 474,42
6553	Service d'incendie	107 374,00	107 374,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	1 920,00	1 920,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	5 500,00	7 390,00	0,00	0,00	-1 890,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	38 300,00	38 000,00	0,00	0,00	300,00
65888	Autres	11 701,00	10 607,31	0,00	0,00	1 093,69
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 109 237,00	2 915 294,46	10 650,03	0,00	183 292,51
66	Charges financières (b)	20 666,00	16 834,73	1 715,53	0,00	2 115,74
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 950,00	18 949,40	0,00	0,00	0,60
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 716,00	-2 114,67	1 715,53	0,00	2 115,14
67	Charges exceptionnelles (c)	8 980,00	4 261,87	187,50	0,00	4 530,63
6713	Secours et dots	0,00	0,00	187,50	0,00	-187,50
6714	Bourses et prix	2 480,00	1 914,06	0,00	0,00	565,94
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 500,00	347,81	0,00	0,00	2 152,19
6748	Autres subventions exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	1 311,00	1 310,54	0,00	0,00	0,46
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 311,00	1 310,54	0,00	0,00	0,46
022	Dépenses imprévues (e)	254 534,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 394 728,00	2 937 701,60	12 553,06	0,00	444 473,34
023	Virement à la section d'investissement	1 719 982,00	0,00			1 719 982,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	121 010,00	122 532,86			-1 522,86
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	1 522,97			-1 522,97
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	121 010,00	121 009,89			0,11
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 840 992,00	122 532,86			1 718 459,14
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 840 992,00	122 532,86			1 718 459,14
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 235 720,00	3 060 234,46	12 553,06	0,00	2 162 932,48
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-399,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	33 534,86	0,00	0,00	-23 534,86
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	23 249,41	0,00	0,00	-13 249,41
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	10 285,45	0,00	0,00	-10 285,45
70	Produits services, domaine et ventes div	320 000,00	317 185,33	0,00	0,00	2 814,67
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	7 435,00	0,00	0,00	-2 435,00
70312	Redevances funéraires	1 000,00	570,00	0,00	0,00	430,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	7 650,00	8 070,38	0,00	0,00	-420,38
7062	Redevances services à caractère culturel	22 000,00	21 896,00	0,00	0,00	104,00
7066	Redevances services à caractère social	123 850,00	125 830,84	0,00	0,00	-1 980,84
7067	Redev. services périscolaires et enseign	130 000,00	123 917,36	0,00	0,00	6 082,64
70688	Autres prestations de services	0,00	60,00	0,00	0,00	-60,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	16 000,00	21 007,64	0,00	0,00	-5 007,64
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	7 500,00	7 376,15	0,00	0,00	123,85
70878	Remb. frais par d'autres redevables	500,00	1 021,96	0,00	0,00	-521,96
73	Impôts et taxes	3 009 022,00	2 992 467,39	0,00	0,00	16 554,61
73111	Impôts directs locaux	2 195 976,00	2 159 643,00	0,00	0,00	36 333,00
73211	Attribution de compensation	364 655,00	364 655,04	0,00	0,00	-0,04
73212	Dotation de solidarité communautaire	81 629,00	81 629,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	39 937,00	39 937,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	55 725,00	54 621,00	0,00	0,00	1 104,00
7336	Droits de place	400,00	100,00	0,00	0,00	300,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	76 000,00	109 349,33	0,00	0,00	-33 349,33
7363	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,00	185,88	0,00	0,00	-185,88
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	120 000,00	107 647,25	0,00	0,00	12 352,75
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	74 700,00	74 699,89	0,00	0,00	0,11
74	Dotations et participations	440 386,00	456 432,00	0,00	0,00	-16 046,00
7411	Dotation forfaitaire	230 302,00	230 302,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	52 717,00	52 717,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	333,00	0,00	0,00	-333,00
744	FCTVA	19 219,00	19 219,11	0,00	0,00	-0,11
7472	Participat° Régions	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	4 400,00	5 800,00	0,00	0,00	-1 400,00
74748	Participat° Autres communes	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	101 900,00	116 300,89	0,00	0,00	-14 400,89
748313	Dotat° de compensation de la TP	17 848,00	17 848,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	7 000,00	6 912,00	0,00	0,00	88,00
75	Autres produits de gestion courante	42 313,02	50 159,80	0,00	0,00	-7 846,78
752	Revenus des immeubles	42 313,02	50 158,96	0,00	0,00	-7 845,94
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,84	0,00	0,00	-0,84
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 821 721,02	3 849 779,38	0,00	0,00	-28 058,36
76	Produits financiers (b)	0,00	0,54	0,00	0,00	-0,54
761	Produits de participations	0,00	0,54	0,00	0,00	-0,54
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	8 216,96	0,00	0,00	-8 216,96
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	279,17	0,00	0,00	-279,17
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	800,00	0,00	0,00	-800,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	7 137,79	0,00	0,00	-7 137,79
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	34 355,70	0,00	0,00	-34 355,70
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	34 355,70	0,00	0,00	-34 355,70
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 821 721,02	3 892 352,58	0,00	0,00	-70 631,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	21 673,00	20 747,22			925,78
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	18 351,30			1 648,70
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	722,97			-722,97
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 673,00	1 672,95			0,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		21 673,00	20 747,22			925,78
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 843 394,02	3 913 099,80	0,00	0,00	-69 705,78

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 392 325,98				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
00034	Opération d'équipement n° 00034 (2)	221 223,00	168 555,23	2 143,00	50 524,77
00124	Opération d'équipement n° 00124 (2)	14 500,00	347,59	10 215,00	3 937,41
00125	Opération d'équipement n° 00125 (2)	124 551,95	70 925,81	14 117,00	39 509,14
00126	Opération d'équipement n° 00126 (2)	431 120,00	123 209,32	24 447,00	283 463,68
00127	Opération d'équipement n° 00127 (2)	467 244,00	18 823,74	1 349,00	447 071,26
00128	Opération d'équipement n° 00128 (2)	396 346,00	10 372,10	13 175,00	372 798,90
00624	Opération d'équipement n° 00624 (2)	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00
00734	Opération d'équipement n° 00734 (2)	1 679 170,00	95 101,07	251 584,00	1 332 484,93
00735	Opération d'équipement n° 00735 (2)	236 902,00	200 099,41	36 158,00	644,59
00736	Opération d'équipement n° 00736 (2)	260 000,00	123 222,49	120 328,00	16 449,51
00737	Opération d'équipement n° 00737 (2)	15 000,00	7 555,14	0,00	7 444,86
Total des dépenses d'équipement		3 847 256,95	818 211,90	473 516,00	2 555 529,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	166 953,00	166 952,25	0,00	0,75
1641	Emprunts en euros	162 490,00	162 489,85	0,00	0,15
16818	Emprunts - Autres prêteurs	4 463,00	4 462,40	0,00	0,60
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	143 250,00			
Total des dépenses financières		310 203,00	166 952,25	0,00	143 250,75
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 157 459,95	985 164,15	473 516,00	2 698 779,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	21 673,00	20 747,22		925,78
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	1 673,00	1 672,95		0,05
13911	Etat et établissements nationaux	570,00	570,00		0,00
13937	Dot. de soutien à l'investissement local	1 103,00	1 102,95		0,05
Charges transférées (6)		20 000,00	19 074,27		925,73
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	722,97		-722,97
2113	Terrains aménagés autres que voirie	20 000,00	10 492,14		9 507,86
2116	Cimetières	0,00	495,90		-495,90
21318	Autres bâtiments publics	0,00	4 095,00		-4 095,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	1 253,66		-1 253,66
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 014,60		-2 014,60
041	Opérations patrimoniales (7)	572,00	570,00		2,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	570,00	570,00		0,00
2151	Réseaux de voirie	2,00	0,00		2,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		22 245,00	21 317,22		927,78
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 179 704,95	1 006 481,37	473 516,00	2 699 707,58
Pour information		87 541,05			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	319 837,00	226 869,03	92 969,00	-1,03
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	52 958,00	15 887,45	37 071,00	-0,45
1322	Subv. non transf. Régions	14 738,00	0,00	0,00	14 738,00
1323	Subv. non transf. Départements	63 400,00	30 000,00	33 400,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	14 738,75	0,00	-14 738,75
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	44 995,00	22 497,91	22 498,00	-0,91
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	143 746,00	143 744,92	0,00	1,08
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 619 837,00	1 526 869,03	92 969,00	-1,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	805 845,00	837 470,27	0,00	-31 625,27
10222	FCTVA	225 149,00	225 149,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	33 000,95	64 626,22	0,00	-31 625,27
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	547 695,05	547 695,05	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		805 845,00	837 470,27	0,00	-31 625,27
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 425 682,00	2 364 339,30	92 969,00	-31 626,30
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 719 982,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	121 010,00	122 532,86		-1 522,86
2182	Matériel de transport	0,00	1 522,97		-1 522,97
28051	Concessions et droits similaires	2 267,00	2 266,06		0,94
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 563,00	1 586,96		-23,96
281571	Matériel roulant	11 795,00	11 794,80		0,20
28182	Matériel de transport	2 906,00	2 905,29		0,71
28183	Matériel de bureau et informatique	24 331,00	24 330,67		0,33
28184	Mobilier	12 537,00	12 536,96		0,04
28188	Autres immo. corporelles	65 611,00	65 589,15		21,85
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 840 992,00	122 532,86		1 718 459,14
041	Opérations patrimoniales (5)	572,00	570,00		2,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	570,00	570,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2,00	0,00		2,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 841 564,00	123 102,86		1 718 461,14
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 267 246,00	2 487 442,16	92 969,00	1 686 834,84
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00034 (1)
LIBELLE : RESERVES FONCIERES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		221 223,00	A	168 555,23	2 143,00	50 524,77	B	247 117,28
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	1 443,00	-1 443,00		0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	1 443,00	-1 443,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	221 223,00		168 555,23	700,00	51 967,77		247 117,28
2111	Terrains nus	68 415,00		15 211,22	700,00	52 503,78		89 419,80
2112	Terrains de voirie	0,00		163,00	0,00	-163,00		163,00
2115	Terrains bâtis	152 682,00		152 681,01	0,00	0,99		156 291,26
2151	Réseaux de voirie	126,00		500,00	0,00	-374,00		1 243,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		3 400,00	C	0,00	3 400,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	3 400,00		0,00	3 400,00	0,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 400,00		0,00	3 400,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-168 555,23	D - B	-247 117,28

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00124 (1)
LIBELLE : ACQUISITIONS MATERIELS INFORMATIQUE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		14 500,00	A	347,59	10 215,00	3 937,41	B	354 732,79
20	Immobilisations incorporelles	350,00		0,00	0,00	350,00		102 908,52
2051	Concessions, droits similaires	350,00		0,00	0,00	350,00		102 908,52
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	14 150,00		347,59	10 215,00	3 587,41		251 418,83
2183	Matériel de bureau et informatique	14 150,00		347,59	10 215,00	3 587,41		251 418,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		405,44
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00		0,00	0,00	0,00		405,44

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	1 638,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		1 638,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00		0,00	0,00		1 638,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-347,59	D - B	-353 094,79

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00125 (1)
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL DIVERS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		124 551,95	A	70 925,81	14 117,00	39 509,14	B	944 859,85
20	Immobilisations incorporelles	0,00		1 486,80	0,00	-1 486,80		1 486,80
2051	Concessions, droits similaires	0,00		1 486,80	0,00	-1 486,80		1 486,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	124 551,95		69 439,01	14 117,00	40 995,94		943 373,05
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00		9 993,18
21568	Autres matériels, outillages incendie	15 000,95		0,00	13 032,00	1 968,95		0,00
21571	Matériel roulant	563,00		10 072,12	0,00	-9 509,12		121 808,88
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00		209,14
2181	Installat° générales, agencements	0,00		0,00	0,00	0,00		447,60
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00	0,00		25 042,85
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00		0,00	0,00	0,00		14 268,70
2184	Mobilier	10 362,00		9 413,82	0,00	948,18		79 418,79
2188	Autres immobilisations corporelles	98 626,00		49 953,07	1 085,00	47 587,93		692 183,91
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	570,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	570,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00	570,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-70 925,81	D - B	-944 289,85

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00126 (1)
LIBELLE : TRAVAUX SUR LES BATIMENTS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		431 120,00	A	123 209,32	24 447,00	283 463,68	B	203 190,67
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		3 209,97
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00		3 209,97
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		78 858,52	17 896,00	-96 754,52		154 195,41
21311	Hôtel de ville	0,00		44 002,80	0,00	-44 002,80		46 377,36
21312	Bâtiments scolaires	0,00		0,00	0,00	0,00		21 773,58
21318	Autres bâtiments publics	0,00		33 252,72	0,00	-33 252,72		54 331,20
2132	Immeubles de rapport	0,00		1 603,00	0,00	-1 603,00		1 603,00
2135	Installations générales, agencements	0,00		0,00	0,00	0,00		14 311,20
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	17 896,00	-17 896,00		15 799,07
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	431 120,00		44 350,80	6 551,00	380 218,20		45 785,29
2313	Constructions	385 971,00		0,00	0,00	385 971,00		1 434,49
2315	Installat°, matériel et outillage techni	45 149,00		44 350,80	6 551,00	-5 752,80		44 350,80

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	2 954,35
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		2 954,35
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00		0,00	0,00		2 954,35
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-123 209,32	D - B	-200 236,32

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00127 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		467 244,00	A	18 823,74	1 349,00	447 071,26	B	101 015,58
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		5 802,18	1 349,00	-7 151,18		71 270,16
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		1 106,60	0,00	-1 106,60		1 106,60
2151	Réseaux de voirie	0,00		943,18	0,00	-943,18		66 411,16
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		3 752,40	1 349,00	-5 101,40		3 752,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	467 244,00		13 021,56	0,00	454 222,44		29 745,42
2315	Installat°, matériel et outillage techni	467 244,00		13 021,56	0,00	454 222,44		29 745,42

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-18 823,74	D - B	-101 015,58

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00128 (1)
LIBELLE : ESPACES PUBLICS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		396 346,00	A 10 372,10	13 175,00	372 798,90	B 147 400,58
20	Immobilisations incorporelles	4 530,00	0,00	4 530,00	0,00	5 460,00
2031	Frais d'études	4 530,00	0,00	4 530,00	0,00	5 460,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	10 372,10	8 645,00	-9 017,10	106 188,54
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	936,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	902,00	648,00	3 450,00	6 743,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	1 592,03
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	9 470,10	7 997,00	-12 467,10	96 917,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	381 816,00	0,00	0,00	381 816,00	35 752,04
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	7 837,50
2315	Installat°, matériel et outillage techni	381 816,00	0,00	0,00	381 816,00	27 914,54

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	22 214,00	C 22 214,00	0,00	0,00	D 33 751,75
13	Subventions d'investissement	22 214,00	22 214,00	0,00	33 751,75
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00	8 272,12
1341	D.E.T.R. non transférable	22 214,00	22 214,00	0,00	25 479,63
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	11 841,90	D - B	-113 648,83

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00624 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT PLACE DU 8 MAI

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		1 200,00	A	0,00	0,00	1 200,00	B	413 332,70
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 096,74
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 096,74
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00		373 235,96
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00		373 235,96

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	46 279,00	C	46 278,82	0,00	0,18	D	100 679,67
13	Subventions d'investissement	46 279,00	46 278,82	0,00	0,18		100 679,67
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00		32 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00		2 567,07
1341	D.E.T.R. non transférable	46 279,00	46 278,82	0,00	0,18		66 112,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	46 278,82	D - B	-312 653,03

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00734 (1)
LIBELLE : LOCAUX ASSOCIATIFS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		1 679 170,00	A	95 101,07	251 584,00	1 332 484,93	B	117 576,07
20	Immobilisations incorporelles	379 170,00		95 101,07	251 584,00	32 484,93		117 576,07
2031	Frais d'études	379 170,00		95 101,07	251 584,00	32 484,93		117 576,07
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	1 300 000,00		0,00	0,00	1 300 000,00		0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 300 000,00		0,00	0,00	1 300 000,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-95 101,07	D - B	-117 576,07

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00735 (1)
LIBELLE : AUDIT ET RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		236 902,00	A 200 099,41	36 158,00	644,59	B 543 476,99
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	35 373,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	35 373,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	267,00	183 947,50	681,00	-184 361,50	183 947,50
21311	Hôtel de ville	0,00	5 262,00	0,00	-5 262,00	5 262,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	178 418,54	681,00	-179 099,54	178 418,54
2188	Autres immobilisations corporelles	267,00	266,96	0,00	0,04	266,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	236 635,00	16 151,91	35 477,00	185 006,09	324 156,49
2313	Constructions	15 835,00	16 151,91	35 477,00	-35 793,91	303 456,49
2315	Installat°, matériel et outillage techni	220 800,00	0,00	0,00	220 800,00	20 700,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		202 949,00	C 135 878,30	67 071,00	-0,30	D 168 129,20
13	Subventions d'investissement	202 949,00	135 878,30	67 071,00	-0,30	168 129,20
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	52 958,00	15 887,45	37 071,00	-0,45	15 887,45
1322	Subv. non transf. Régions	14 738,00	0,00	0,00	14 738,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	60 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	14 738,75	0,00	-14 738,75	14 738,75
1341	D.E.T.R. non transférable	75 253,00	75 252,10	0,00	0,90	107 503,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-64 221,11	D - B	-375 347,79

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00736 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT ET VEGETALISATION DE LA COUR ECOLE ELEMENTAIRE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		260 000,00	A 123 222,49	120 328,00	16 449,51	B 130 199,45
20	Immobilisations incorporelles	26 100,00	16 557,00	13 323,00	-3 780,00	21 731,40
2031	Frais d'études	26 100,00	16 557,00	13 323,00	-3 780,00	21 731,40
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	750,98	0,00	-750,98	2 553,54
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 408,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	750,98	0,00	-750,98	750,98
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	394,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	233 900,00	105 914,51	107 005,00	20 980,49	105 914,51
2313	Constructions	173 900,00	105 914,51	107 005,00	-39 019,51	105 914,51
2315	Installat°, matériel et outillage techni	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	44 995,00	C 22 497,91	22 498,00	-0,91	D 22 497,91	
13	Subventions d'investissement	44 995,00	22 497,91	22 498,00	-0,91	22 497,91
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	44 995,00	22 497,91	22 498,00	-0,91	22 497,91
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-100 724,58	D - B	-107 701,54

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00737 (1)
LIBELLE : TRAVAUX MAISON G DUBOIS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		15 000,00	A 7 555,14	0,00	7 444,86	B 7 555,14
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 555,14	0,00	-7 555,14	7 555,14
21318	Autres bâtiments publics	0,00	7 555,14	0,00	-7 555,14	7 555,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-7 555,14	D - B	-7 555,14

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	62 490	324 084	13 344	408 058	120 360	25 819	0	888	0	30 120	0	985 164
- Equipements municipaux (2)		257 417	13 344	374 725	120 360	21 357	0	888	0	30 120	0	818 212
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	62 490											62 490
Dépenses d'ordre	0											21 317
Solde d'exécution reporté de N-1	0											87 541
Total dépenses	62 490	413 870	15 094	408 058	120 360	43 142	0	888	0	30 120	0	1 094 022
Total recettes	654	2 340 925	3 811	65 872	5 272	10 226	0	873	0	59 809	0	2 487 442
Solde d'investissement	-61 836	1 927 055	-11 283	-342 186	-115 089	-32 916	0	-15	0	29 688	0	1 393 420
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	54 366	14 381	122 114	251 584	17 896	0	0	0	13 175	0	473 516
Total RAR recettes	0	33 400	0	59 569	0	0	0	0	0	0	0	92 969
SOLDE RAR investissement	0	-20 966	-14 381	-62 545	-251 584	-17 896	0	0	0	-13 175	0	-380 547

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	12 484	1 352 153	256 515	996 271	108 489	269 492	355	11 236	3 541	62 096	156	3 072 788
Total recettes	0	4 766 931	17 372	123 917	65 750	213 422	0	330	0	10 056	107 647	5 305 426
Solde de fonctionnement	-12 484	3 414 779	-239 143	-872 354	-42 740	-56 070	-355	-10 906	-3 541	-52 040	107 491	2 232 638
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		62 490	468 236	29 475	530 172	371 944	61 038	0	888	0	43 295	0	1 567 538
Dépenses réelles		62 490	378 450	27 725	530 172	371 944	43 715	0	888	0	43 295	0	1 458 680
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	62 490	66 667	0	33 333	0	4 462	0	0	0	0	0	166 952
1641	Emprunts en euros	62 490	66 667	0	33 333	0	0	0	0	0	0	0	162 490
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0	0	0	0	0	4 462	0	0	0	0	0	4 462
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	311 783	27 725	496 839	371 944	39 253	0	888	0	43 295	0	1 291 728
00034	RESERVES FONCIERES	0	167 720	188	0	0	0	0	0	0	2 790	0	170 698
00124	ACQUISITIONS MATERIELS INFORMATIQUE	0	10 215	0	0	0	348	0	0	0	0	0	10 563
00125	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	0	21 468	20 700	10 633	6 034	14 623	0	888	0	10 697	0	85 043
00126	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS	0	49 787	0	47 722	28 015	20 530	0	0	0	1 603	0	147 656
00127	TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX	0	0	2 292	0	0	3 752	0	0	0	14 128	0	20 173
00128	ESPACES PUBLICS	0	4 925	4 545	0	0	0	0	0	0	14 077	0	23 547
00734	LOCAUX ASSOCIATIFS	0	8 790	0	0	337 895	0	0	0	0	0	0	346 685
00735	AUDIT ET RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS	0	41 324	0	194 934	0	0	0	0	0	0	0	236 257
00736	AMENAGEMENT ET VEGETALISATION DE LA COUR ECOLE ELEMENTAIRE	0	0	0	243 550	0	0	0	0	0	0	0	243 550

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
00737	TRAVAUX MAISON G DUBOIS	0	7 555	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 555
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'ordre</i>	0	2 245	1 750	0	0	17 322	0	0	0	0	0	21 317
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	1 675	1 750	0	0	17 322	0	0	0	0	0	20 747
13911	Etat et établissements nationaux	0	570	0	0	0	0	0	0	0	0	0	570
13937	Dot. de soutien à l'investissement local	0	0	0	0	0	1 103	0	0	0	0	0	1 103
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0	723	0	0	0	0	0	0	0	0	0	723
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0	0	0	0	0	10 492	0	0	0	0	0	10 492
2116	Cimetières	0	0	496	0	0	0	0	0	0	0	0	496
21318	Autres bâtiments publics	0	0	0	0	0	4 095	0	0	0	0	0	4 095
2151	Réseaux de voirie	0	0	1 254	0	0	0	0	0	0	0	0	1 254
2188	Autres immobilisations corporelles	0	382	0	0	0	1 632	0	0	0	0	0	2 015
041	Opérations patrimoniales	0	570	0	0	0	0	0	0	0	0	0	570
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	570	0	0	0	0	0	0	0	0	0	570
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	87 541	0	0	0	0	0	0	0	0	0	87 541

RECETTES													
Total recettes d'investissement	654	2 374 325	3 811	125 441	5 272	10 226	0	873	0	59 809	0	2 580 411	
Recettes réelles	0	2 313 075	0	97 954	0	0	0	0	0	46 279	0	2 457 308	
010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0	837 470	0	0	0	0	0	0	0	0	0	837 470	
10222 FCTVA	0	225 149	0	0	0	0	0	0	0	0	0	225 149	
10226 Taxe d'aménagement	0	64 626	0	0	0	0	0	0	0	0	0	64 626	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0	547 695	0	0	0	0	0	0	0	0	0	547 695	
13 Subventions d'investissement	0	175 605	0	97 954	0	0	0	0	0	46 279	0	319 838	
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	0	0	52 958	0	0	0	0	0	0	0	52 958	
1323 Subv. non transf. Départements	0	63 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63 400	
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	0	14 739	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 739	
1326 Subv. non transf. Autres E.P.L.	0	0	0	44 996	0	0	0	0	0	0	0	44 996	
1341 D.E.T.R. non transférable	0	97 466	0	0	0	0	0	0	0	46 279	0	143 745	
16 Emprunts et dettes assimilées	0	1 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 300 000	
1641 Emprunts en euros	0	1 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 300 000	

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		654	61 250	3 811	27 487	5 272	10 226	0	873	0	13 530	0	123 103
040	Opérat° ordre transfert entre sections	654	60 680	3 811	27 487	5 272	10 226	0	873	0	13 530	0	122 533
2182	Matériel de transport	0	1 523	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 523
28051	Concessions et droits similaires	0	2 266	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 266
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0	672	0	94	0	0	0	0	0	822	0	1 587
281571	Matériel roulant	0	5 373	0	0	0	0	0	0	0	6 422	0	11 795
28182	Matériel de transport	0	0	2 905	0	0	0	0	0	0	0	0	2 905
28183	Matériel de bureau et informatique	0	17 644	0	5 389	0	1 298	0	0	0	0	0	24 331
28184	Mobilier	0	5 246	0	4 649	1 335	1 036	0	48	0	222	0	12 537
28188	Autres immo. corporelles	654	27 956	906	17 355	3 936	7 893	0	825	0	6 064	0	65 589
041	Opérations patrimoniales	0	570	0	0	0	0	0	0	0	0	0	570
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	570	0	0	0	0	0	0	0	0	0	570
001Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de fonctionnement	12 484	1 352 153	256 515	996 271	108 489	269 492	355	11 236	3 541	62 096	156	3 072 788
Dépenses réelles	11 830	1 291 473	252 704	968 784	103 218	259 266	355	10 363	3 541	48 566	156	2 950 255
011 Charges à caractère général	2 595	255 838	40 025	257 489	96 737	78 830	0	6 177	3 541	48 566	156	789 953
60611 Eau et assainissement	0	497	155	5 170	731	12 739	0	61	0	15	0	19 367
60612 Energie - Electricité	0	7 738	3 855	66 607	24 755	21 543	0	1 627	3 541	17 568	0	147 235
60622 Carburants	0	4 643	2 829	0	70	1 016	0	0	0	4 105	0	12 663
60623 Alimentation	1 615	353	0	138 265	0	655	0	0	0	0	0	140 888
60631 Fournitures d'entretien	0	4 207	13 964	346	0	0	0	0	0	0	0	18 516
60632 Fournitures de petit équipement	1 248	12 964	0	1 200	277	250	0	0	0	0	0	15 939
60633 Fournitures de voirie	0	19 286	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 286
60636 Vêtements de travail	0	2 448	125	532	0	0	0	0	0	0	0	3 104
6064 Fournitures administratives	0	2 801	166	1 740	334	966	0	0	0	0	0	6 008

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	297	79	0	288	4 611	0	0	0	0	0	0	5 273
6067	Fournitures scolaires	216	0	0	10 508	0	0	0	0	0	0	0	10 723
6068	Autres matières et fournitures	0	657	0	624	7	4 918	0	0	0	0	0	6 207
611	Contrats de prestations de services	2 897	17 822	0	0	0	5 102	0	0	0	22 901	0	48 721
6135	Locations mobilières	0	5 273	0	0	528	3 420	0	0	0	0	0	9 222
61521	Entretien terrains	0	1 975	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 975
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	249	24 425	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 674
615231	Entretien, réparations voiries	-2 359	0	2 359	0	0	0	0	0	0	0	0	0
615232	Entretien, réparations réseaux	0	3 560	1 177	0	0	0	0	0	0	0	0	4 737
61551	Entretien matériel roulant	251	5 221	190	0	0	0	0	0	0	216	0	5 878
61558	Entretien autres biens mobiliers	-172	9 042	5 449	8 264	1 389	0	0	0	0	1 323	156	25 451
6156	Maintenance	889	36 733	1 437	10 800	1 461	1 547	0	600	0	1 404	0	54 870
6161	Multirisques	0	11 907	362	0	0	742	0	0	0	1 035	0	14 046
6182	Documentation générale et technique	0	1 906	0	822	216	0	0	49	0	0	0	2 993
6184	Versements à des organismes de formation	842	4 980	1 050	0	0	0	0	0	0	0	0	6 872
6188	Autres frais divers	-650	14 270	0	2 560	1 898	23 098	0	0	0	0	0	41 176
6226	Honoraires	-2 323	7 322	6 704	0	0	0	0	0	0	0	0	11 703
6231	Annonces et insertions	0	1 877	0	564	0	0	0	0	0	0	0	2 442
6232	Fêtes et cérémonies	-405	21 384	0	7 076	59 492	0	0	2 124	0	0	0	89 671
6233	Foires et expositions	0	0	0	0	230	0	0	0	0	0	0	230
6236	Catalogues et imprimés	0	49	202	0	0	0	0	0	0	0	0	251
6237	Publications	0	5 686	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 686
6251	Voyages et déplacements	0	207	0	0	242	1 255	0	0	0	0	0	1 704
6256	Missions	0	0	0	0	60	0	0	0	0	0	0	60
6261	Frais d'affranchissement	0	4 043	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 043
6262	Frais de télécommunications	0	7 334	0	1 275	437	1 578	0	1 715	0	0	0	12 338
627	Services bancaires et assimilés	0	880	0	0	0	0	0	0	0	0	0	880
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0	9 419	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 419
6288	Autres services extérieurs	0	0	0	850	0	0	0	0	0	0	0	850
63512	Taxes foncières	0	4 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 300
6353	Impôts indirects	0	418	0	0	0	0	0	0	0	0	0	418
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	132	0	0	0	0	0	0	0	0	0	132
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	896 557	105 305	680 503	6 081	177 885	355	3 086	0	0	0	1 869 773
6218	Autre personnel extérieur	0	12 859	0	0	1 670	0	0	0	0	0	0	14 529
6331	Versement mobilité	0	4 858	496	4 398	0	901	0	22	0	0	0	10 674
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	2 149	230	2 049	0	415	0	10	0	0	0	4 854

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	11 162	1 194	10 634	0	1 943	0	52	0	0	0	24 986
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	1 348	138	1 229	0	249	0	6	0	0	0	2 971
64111	Rémunération principale titulaires	0	390 300	45 832	252 722	0	40 638	0	912	0	0	0	730 405
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	8 619	0	2 268	0	463	0	0	0	0	0	11 351
64118	Autres indemnités titulaires	0	136 816	17 730	41 307	0	9 058	0	86	0	0	0	204 996
64131	Rémunérations non tit.	0	29 482	0	170 372	2 197	76 958	0	1 151	0	0	0	280 160
64138	Autres indemnités non tit.	0	4 752	0	7 798	0	6 746	0	0	0	0	0	19 296
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	70 310	6 962	89 459	1 028	19 239	0	480	0	0	0	187 478
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	128 004	14 747	87 267	415	17 279	0	320	0	0	0	248 033
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	1 386	0	7 244	336	3 388	0	47	0	0	0	12 402
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	58 339	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58 339
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0	6 121	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 121
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	0	0	0	436	0	0	0	0	0	0	436
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0	26 417	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 417
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	20	0	0	355	0	0	0	0	375
6478	Autres charges sociales diverses	0	3 635	667	3 735	0	606	0	0	0	0	0	8 643
6488	Autres charges	0	0	17 308	0	0	0	0	0	0	0	0	17 308
014	Atténuations de produits	0	3 601	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 601
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0	3 601	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 601
65	Autres charges de gestion courante	0	126 003	107 374	25 190	400	2 550	0	1 100	0	0	0	262 617
6518	Autres	0	7 646	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 646
6531	Indemnités	0	78 429	0	0	0	0	0	0	0	0	0	78 429
6533	Cotisations de retraite	0	3 327	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 327
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	6 038	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 038
6535	Formation	0	810	0	0	0	0	0	0	0	0	0	810
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50
6542	Créances éteintes	0	1 026	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 026
6553	Service d'incendie	0	0	107 374	0	0	0	0	0	0	0	0	107 374
65548	Autres contributions	0	1 920	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 920
6558	Autres contributions obligatoires	0	0	0	7 390	0	0	0	0	0	0	0	7 390
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	0	16 150	0	17 800	400	2 550	0	1 100	0	0	0	38 000
65888	Autres	0	10 607	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 607

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	9 047	6 040	0	3 463	0	0	0	0	0	0	0	18 550
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 447	6 040	0	3 463	0	0	0	0	0	0	0	18 949
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-399	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-399
67	Charges exceptionnelles	188	2 123	0	2 139	0	0	0	0	0	0	0	4 449
6713	Secours et dots	188	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	188
6714	Bourses et prix	0	0	0	1 914	0	0	0	0	0	0	0	1 914
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0	123	0	225	0	0	0	0	0	0	0	348
6748	Autres subventions exceptionnelles	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	1 311	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 311
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0	1 311	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 311
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>654</i>	<i>60 680</i>	<i>3 811</i>	<i>27 487</i>	<i>5 272</i>	<i>10 226</i>	<i>0</i>	<i>873</i>	<i>0</i>	<i>13 530</i>	<i>0</i>	<i>122 533</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>654</i>	<i>60 680</i>	<i>3 811</i>	<i>27 487</i>	<i>5 272</i>	<i>10 226</i>	<i>0</i>	<i>873</i>	<i>0</i>	<i>13 530</i>	<i>0</i>	<i>122 533</i>
675	<i>Valeurs comptables immobilisations cédée</i>	<i>0</i>	<i>1 523</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 523</i>
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>654</i>	<i>59 157</i>	<i>3 811</i>	<i>27 487</i>	<i>5 272</i>	<i>10 226</i>	<i>0</i>	<i>873</i>	<i>0</i>	<i>13 530</i>	<i>0</i>	<i>121 010</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	4 766 931	17 372	123 917	65 750	213 422	0	330	0	10 056	107 647	5 305 426
Recettes réelles		0	3 354 961	17 372	123 917	65 750	212 319	0	330	0	10 056	107 647	3 892 353
013	Atténuations de charges	0	31 331	0	0	0	2 204	0	0	0	0	0	33 535
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	21 046	0	0	0	2 204	0	0	0	0	0	23 249
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0	10 285	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 285
70	Produits des services, du domaine, vente	0	16 580	17 372	123 917	22 173	126 786	0	300	0	10 056	0	317 185
70311	Concessions cimetières (produit net)	0	7 435	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 435
70312	Redevances funéraires	0	570	0	0	0	0	0	0	0	0	0	570
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0	8 070	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 070

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	21 896	0	0	0	0	0	0	21 896
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	0	0	125 831	0	0	0	0	0	125 831
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0	0	0	123 917	0	0	0	0	0	0	0	123 917
70688	Autres prestations de services	0	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0	0	9 996	0	0	956	0	0	0	10 056	0	21 008
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0	0	7 376	0	0	0	0	0	0	0	0	7 376
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	445	0	0	277	0	0	300	0	0	0	1 022
73	Impôts et taxes	0	2 884 820	0	0	0	0	0	0	0	0	107 647	2 992 467
73111	Impôts directs locaux	0	2 159 643	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 159 643
73211	Attribution de compensation	0	364 655	0	0	0	0	0	0	0	0	0	364 655
73212	Dotation de solidarité communautaire	0	81 629	0	0	0	0	0	0	0	0	0	81 629
73221	FNGIR	0	39 937	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 937
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0	54 621	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 621
7336	Droits de place	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0	109 349	0	0	0	0	0	0	0	0	0	109 349
7363	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0	186	0	0	0	0	0	0	0	0	0	186
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	107 647	107 647
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0	74 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74 700
74	Dotations et participations	0	339 103	0	0	34 000	83 329	0	0	0	0	0	456 432
7411	Dotation forfaitaire	0	230 302	0	0	0	0	0	0	0	0	0	230 302
74121	Dotation de solidarité rurale	0	52 717	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52 717
742	Dot. aux élus locaux	0	333	0	0	0	0	0	0	0	0	0	333
744	FCTVA	0	19 219	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 219
7472	Participat° Régions	0	0	0	0	2 000	0	0	0	0	0	0	2 000
7473	Participat° Départements	0	2 200	0	0	3 600	0	0	0	0	0	0	5 800
74748	Participat° Autres communes	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0	0	0	5 000
7478	Participat° Autres organismes	0	9 572	0	0	23 400	83 329	0	0	0	0	0	116 301
748313	Dotat° de compensation de la TP	0	17 848	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 848
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0	6 912	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 912

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
75	Autres produits de gestion courante	0	40 584	0	0	9 576	0	0	0	0	0	0	50 160
752	Revenus des immeubles	0	40 583	0	0	9 576	0	0	0	0	0	0	50 159
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
76	Produits financiers	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
761	Produits de participations	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
77	Produits exceptionnels	0	8 186	0	0	1	0	0	30	0	0	0	8 217
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	248	0	0	1	0	0	30	0	0	0	279
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	800
7788	Produits exceptionnels divers	0	7 138	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 138
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	34 356	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 356
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0	34 356	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 356
<i>Recettes d'ordre</i>		0	19 644	0	0	0	1 103	0	0	0	0	0	20 747
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	19 644	0	0	0	1 103	0	0	0	0	0	20 747
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	0	18 351	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 351
7761	<i>Diff / réal (+) transférées en invest.</i>	0	723	0	0	0	0	0	0	0	0	0	723
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	0	570	0	0	0	1 103	0	0	0	0	0	1 673
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté		0	1 392 326	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 392 326

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		12 483,66	7 806,81	0,00	0,00	1 364 636,57
Réalizations		12 483,66	7 806,81	0,00	0,00	1 364 636,57
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 594,69	7 806,81	0,00	0,00	258 432,70
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	496,85
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	7 738,15
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	4 643,09
60623	Alimentation	1 615,45	352,89	0,00	0,00	1 968,34
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	4 206,72
60632	Fournitures de petit équipement	1 247,90	0,00	0,00	0,00	14 211,50
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	19 285,77
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	2 447,66
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	2 801,21
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	296,56	0,00	0,00	0,00	375,19
6067	Fournitures scolaires	215,79	0,00	0,00	0,00	215,79
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	657,36
611	Contrats de prestations de services	2 896,78	0,00	0,00	0,00	20 718,48
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	5 273,13
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	1 975,20
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	249,00	0,00	0,00	0,00	24 674,48
615231	Entretien, réparations voiries	-2 358,85	0,00	0,00	0,00	-2 358,85
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	3 560,40
61551	Entretien matériel roulant	250,80	0,00	0,00	0,00	5 472,10
61558	Entretien autres biens mobiliers	-172,16	0,00	0,00	0,00	8 869,61
6156	Maintenance	888,64	0,00	0,00	0,00	37 621,37
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	11 907,25
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	1 905,80
6184	Versements à des organismes de formation	842,40	0,00	0,00	0,00	5 822,40
6188	Autres frais divers	-649,70	0,00	0,00	0,00	13 620,70
6226	Honoraires	-2 323,04	0,00	0,00	0,00	4 999,08
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 877,16
6232	Fêtes et cérémonies	-404,88	7 453,92	0,00	0,00	20 978,86
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	48,64
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	5 686,25
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	206,80
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	4 043,19
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	7 333,84
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	880,45
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	9 418,73

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
6353	Impôts indirects	0,00	0,00	0,00	0,00	418,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	132,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	896 557,13
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	12 859,41
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	4 857,60
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 149,46
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	11 161,56
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 348,20
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	390 300,28
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	8 619,16
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	136 815,56
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	29 482,23
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	4 751,65
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	70 310,47
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	128 003,79
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 386,46
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	58 338,66
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	6 121,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	26 417,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	3 634,64
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	3 601,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	3 601,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	654,00	0,00	0,00	0,00	61 334,27
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00	0,00	1 522,97
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	654,00	0,00	0,00	0,00	59 811,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	126 003,14
6518	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	7 645,92
6531	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	78 428,90
6533	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	3 326,63
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	0,00	0,00	0,00	6 038,31
6535	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	810,26
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	50,23
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 025,58
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 920,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	16 150,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	10 607,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	9 047,47	0,00	0,00	0,00	15 087,62
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 446,61	0,00	0,00	0,00	15 486,76
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-399,14	0,00	0,00	0,00	-399,14
67	Charges exceptionnelles	187,50	0,00	0,00	0,00	2 310,17
6713	Secours et dots	187,50	0,00	0,00	0,00	187,50
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	122,67
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 310,54

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	1 310,54
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	8 005,00	0,00	0,00	4 766 931,41
Réalisations		0,00	8 005,00	0,00	0,00	4 766 931,41
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	1 392 325,98
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	31 331,14
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	21 045,69
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	10 285,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	19 644,27
722	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	18 351,30
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	722,97
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	570,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	8 005,00	0,00	0,00	16 580,38
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	7 435,00	0,00	0,00	7 435,00
70312	Redevances funéraires	0,00	570,00	0,00	0,00	570,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	8 070,38
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	60,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	445,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	2 884 820,14
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	2 159 643,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	364 655,04
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	81 629,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	39 937,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	54 621,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	109 349,33
7363	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,00	0,00	0,00	0,00	185,88
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	74 699,89
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	339 103,24
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	230 302,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	0,00	0,00	0,00	52 717,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	333,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	19 219,11
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	9 572,13
748313	Dotat° de compensation de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	17 848,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	6 912,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	40 583,82
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	40 582,98
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,54
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,54
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	8 186,20
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	248,41
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	7 137,79
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	34 355,70
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	34 355,70
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-12 483,66	198,19	0,00	0,00	3 402 294,84

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES		352,89	0,00	0,00	0,00	7 453,92	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		352,89	0,00	0,00	0,00	7 453,92	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	352,89	0,00	0,00	0,00	7 453,92	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	352,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat ^o générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act ^o de coopérat ^o décentralisée
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	7 453,92	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6353	Impôts indirects	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	immobilisations cédée									
	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financat alloc. fin mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6713	Secours et dots	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 005,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 005,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 005,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 435,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	570,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7363	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-352,89	0,00	0,00	0,00	-7 453,92	0,00	8 005,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		0,00	0,00	256 514,82
Réalizations		0,00	0,00	256 514,82
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	40 024,65
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	154,87
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	3 855,20
60622	Carburants	0,00	0,00	2 829,48
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	13 964,01
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	124,80
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	166,18
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	2 358,85
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	1 176,96
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	189,80
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	5 449,33
6156	Maintenance	0,00	0,00	1 436,88
6161	Multirisques	0,00	0,00	362,05
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	1 050,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	6 703,92
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	202,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	105 304,91
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	495,89
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	230,03
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	1 194,25
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	138,01
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	45 831,68
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	17 730,39
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	6 961,83
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	14 747,31
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	667,44
6488	Autres charges	0,00	0,00	17 308,08
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	3 811,26
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	3 811,26
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	107 374,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	107 374,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	17 372,09
Réalizations		0,00	0,00	17 372,09
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	17 372,09
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	0,00	9 995,94
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	7 376,15
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	-239 142,73

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	996 270,98
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	996 270,98
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 489,42
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 169,71
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 606,89
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 264,72
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345,60
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	531,78
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 740,06
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	287,51
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 507,51
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	624,31
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 264,18
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 799,51
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	822,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 560,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	564,47
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 076,35
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 274,62
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	680 502,92
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 397,71
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 048,78
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 634,22
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 229,25
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252 722,30
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 268,18
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 307,25
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 371,55
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 798,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 459,40
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 266,89
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 244,46
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,27
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 734,66
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 486,80
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 486,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 190,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 390,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 800,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 462,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 462,64
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 139,20
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 914,06
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225,14
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 917,36
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 917,36
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 917,36
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 917,36
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-872 353,62

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalizations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	108 489,46
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	108 489,46
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	96 736,71
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	730,59
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	24 755,20
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	69,50
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	277,01
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	334,45
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 610,65
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	7,49
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	528,48
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 388,76
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	1 460,77
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	215,90
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 897,64
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	59 492,07
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	229,71
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	241,93
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	60,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	436,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	6 081,12
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	1 669,77
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 196,79
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 027,56
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	415,46
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	335,92
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	435,62
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	5 271,63
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 271,63
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	65 749,70
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	65 749,70
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	22 172,96
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	21 896,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	276,96
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
74748	Participat° Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	23 400,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	9 575,98
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	9 575,98
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,76
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,76
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	-42 739,76

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	269 491,82
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	269 491,82
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	78 830,35
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	12 739,21
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	21 543,41
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	1 015,59
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	655,32
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	250,41
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	966,09
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	4 917,61
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	5 101,77
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	3 420,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	1 547,46
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	742,22
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	23 098,05
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	1 255,08
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	1 578,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	177 885,49
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	901,04
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	415,44
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	1 943,48
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	249,21
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	40 638,43
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	463,38
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	9 057,64
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	76 958,35
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	6 746,36
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	19 238,98
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	17 278,92
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	3 388,40
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	605,86
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	10 225,98
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	10 225,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	2 550,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	2 550,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 432,87	955,61	0,00	213 421,88
Réalizations		6 432,87	955,61	0,00	213 421,88
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	2 203,72
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	2 203,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	1 102,95
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	1 102,95
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	955,61	0,00	126 786,45
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	125 830,84
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	955,61	0,00	955,61
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	6 432,87	0,00	0,00	83 328,76
7478	Participat° Autres organismes	6 432,87	0,00	0,00	83 328,76
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		6 432,87	955,61	0,00	-56 069,94

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	955,61	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	955,61	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	955,61	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	0,00	0,00	955,61	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	955,61	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	0,00	355,00
Réalizations		0,00	0,00	355,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	355,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	355,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	-355,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services	511 Dispensaires, autres	512 Actions de	520 Services	521 Services à	522 Act° pour l'enfance	523 Act° pour	524 Autres services

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

						handicapés	difficulté		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 236,29
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 236,29
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 176,67
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61,11
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 627,47
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,44
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 124,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 714,65
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 086,40
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22,01
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,03
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52,11
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,03
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	912,34
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85,52
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 151,06
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480,24
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320,44
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46,62
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	873,22
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	873,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	330,00	0,00	0,00	0,00	330,00
Réalizations		0,00	330,00	0,00	0,00	0,00	330,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00	30,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00	30,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	330,00	0,00	0,00	0,00	-10 906,29

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	3 540,91
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	3 540,91
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	3 540,91
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	3 540,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	-3 540,91

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.

5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	62 095,67
Réalizations		0,00	0,00	0,00	62 095,67
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	48 565,97
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	14,68
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	17 567,91
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	4 104,96
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	22 900,75
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	216,26
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	1 322,66
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	1 404,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	1 034,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	13 529,70
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	13 529,70
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	10 056,09	0,00	10 056,09
Réalizations		0,00	10 056,09	0,00	10 056,09
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	10 056,09	0,00	10 056,09
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	10 056,09	0,00	10 056,09
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	10 056,09	0,00	-52 039,58

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81							
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	10 056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Réalisations	0,00	0,00	10 056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	10 056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	0,00	10 056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (3)	0,00	0,00	10 056,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 647,25
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 647,25
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 647,25
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 647,25
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 491,25

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		62 489,89	0,00	0,00	0,00	530 726,10
Réalizations		62 489,89	0,00	0,00	0,00	476 360,10
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	87 541,05
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	1 675,39
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	570,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	722,97
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	382,42
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	570,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	570,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	62 489,89	0,00	0,00	0,00	129 156,49
1641	Emprunts en euros	62 489,89	0,00	0,00	0,00	129 156,49
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	257 417,17
00034	RESERVES FONCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	165 576,93
00124	ACQUISITIONS MATERIELS INFORMATIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00125	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	20 382,72
00126	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	44 002,80
00128	ESPACES PUBLICS	0,00	0,00	0,00	0,00	4 924,80
00734	LOCAUX ASSOCIATIFS	0,00	0,00	0,00	0,00	8 790,00
00735	AUDIT ET RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	6 184,78
00737	TRAVAUX MAISON G DUBOIS	0,00	0,00	0,00	0,00	7 555,14

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	54 366,00
RECETTES (2)		654,00	0,00	0,00	0,00	2 374 979,39
Réalizations		654,00	0,00	0,00	0,00	2 341 579,39
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	654,00	0,00	0,00	0,00	61 334,27
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	1 522,97
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 266,06
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	671,50
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	5 373,13
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	17 644,45
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	5 246,40
28188	Autres immo. corporelles	654,00	0,00	0,00	0,00	28 609,76
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	570,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	570,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	837 470,27
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	225 149,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	64 626,22
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	547 695,05
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	142 204,85
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	14 738,75
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	97 466,10
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	33 400,00
SOLDE (2)		-61 835,89	0,00	0,00	0,00	1 844 253,29

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale

DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00034	RESERVES FONCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00124	ACQUISITIONS MATERIELS INFORMATIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00125	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00126	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00128	ESPACES PUBLICS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00734	LOCAUX ASSOCIATIFS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00735	AUDIT ET RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00737	TRAVAUX MAISON G DUBOIS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002

apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	29 474,80
Réalizations		0,00	0,00	15 093,80
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	1 749,56
2116	Cimetières	0,00	0,00	495,90
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	1 253,66
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	13 344,24
00034	RESERVES FONCIERES	0,00	0,00	188,00
00125	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	0,00	0,00	7 667,76
00127	TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX	0,00	0,00	943,18
00128	ESPACES PUBLICS	0,00	0,00	4 545,30
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	14 381,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	3 811,26
Réalizations		0,00	0,00	3 811,26
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	3 811,26
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	2 905,29
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	905,97
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-25 663,54

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00034	RESERVES FONCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00125	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00127	TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00128	ESPACES PUBLICS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	530 172,07
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	408 058,07
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 333,36
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 333,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	374 724,71
00125	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 632,79
00126	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 954,80
00735	AUDIT ET RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 914,63
00736	AMENAGEMENT ET VEGETALISATION DE LA COUR ECOLE ELEMENTAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 222,49
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 114,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 441,16
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 872,16
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 486,80
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93,87
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 388,54
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 649,22
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 355,17
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 385,36
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 887,45
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 497,91
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 569,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-404 730,91

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00125	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00126	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00735	AUDIT ET RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00736	AMENAGEMENT ET VEGETALISATION DE LA COUR ECOLE ELEMENTAIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	371 944,25
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	120 360,25
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	120 360,25
00125	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	6 034,46
00126	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	28 014,72
00734	LOCAUX ASSOCIATIFS	0,00	0,00	0,00	0,00	86 311,07
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	251 584,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	5 271,63
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	5 271,63
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	5 271,63
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	1 335,30

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 936,33
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-366 672,62

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00125	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00126	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00734	LOCAUX ASSOCIATIFS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	61 037,73
Réalizations		0,00	0,00	0,00	43 141,73
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	17 322,27
13937	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00	1 102,95
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	10 492,14
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	4 095,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	1 632,18
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	4 462,40
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	0,00	4 462,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	21 357,06
00124	ACQUISITIONS MATERIELS INFORMATIQUE	0,00	0,00	0,00	347,59
00125	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	0,00	0,00	0,00	14 623,07
00126	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	2 634,00
00127	TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX	0,00	0,00	0,00	3 752,40
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	17 896,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	10 225,98
Réalizations		0,00	0,00	0,00	10 225,98

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	10 225,98
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	1 297,68
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	1 035,51
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	7 892,79
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	-50 811,75

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13937	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00124	ACQUISITIONS MATERIELS INFORMATIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00125	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00126	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00127	TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	888,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	888,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	888,00
00125	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	888,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	873,22
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	873,22
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	873,22
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48,23
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	824,99
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-14,78

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	43 295,47
Réalizations		0,00	0,00	0,00	30 120,47
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	30 120,47
00034	RESERVES FONCIERES	0,00	0,00	0,00	2 790,30
00125	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	0,00	0,00	0,00	10 697,01
00126	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	1 603,00
00127	TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX	0,00	0,00	0,00	14 128,16
00128	ESPACES PUBLICS	0,00	0,00	0,00	902,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	13 175,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	59 808,52
Réalizations		0,00	0,00	0,00	59 808,52
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	13 529,70

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	821,59
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	6 421,67
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	222,30
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	6 064,14
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	46 278,82
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	46 278,82
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	16 513,05

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00034	RESERVES FONCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00125	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00126	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00127	TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00128	ESPACES PUBLICS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00034	RESERVES FONCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00125	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00126	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00127	TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00128	ESPACES PUBLICS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 683 090,02									
1641 Emprunts en euros (total)					3 683 090,02									
10000538850	CREDIT AGRICOLE DE LOIR ET CHER	27/12/2019		28/02/2020	400 000,00	F		0,410	0,413		M	C		A-1
4832177	SA CAISSE D EPARGNE LOIRE CENTRE	23/01/2017		25/02/2017	400 000,00	F		1,210	1,210		M	C		A-1
8046262	CAISSE EPARGNE CENTRE VAL DE L	25/11/2011		29/02/2012	200 000,00	F		4,000	4,115		T	C		A-1
83337461423	CREDIT AGRICOLE DE LOIR ET CHER	22/12/2010		30/03/2011	483 090,02	F		3,050	2,962		T	C		A-1
833440049422	CREDIT AGRICOLE DE LOIR ET CHER	26/01/2012		09/10/2012	400 000,00	F		4,690	4,690		T	P		A-1
DB7851	CREDIT AGRICOLE DE LOIR ET CHER	28/12/2017		15/03/2018	500 000,00	F		1,070	1,070		M	C		A-1
H1728006-1/9964489	SA CAISSE D EPARGNE LOIRE CENTRE	15/12/2023		20/03/2024	1 300 000,00	F		4,200	4,269		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					44 624,00									
1681 Autres emprunts (total)					44 624,00									
00000000019	C A F DE LOIR ET CHER	12/04/2016		15/03/2020	44 624,00	F		0,000	0,000		A	C		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 727 714,02									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 350 589,61					162 489,85	18 949,40	0,00	3 383,86
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 350 589,61					162 489,85	18 949,40	0,00	3 383,86
10000538850		0,00	A-1	295 555,66	11,08	F		0,413	26 666,64	1 271,00	0,00	10,10
4832177		0,00	A-1	217 777,96	8,17	F		1,210	26 666,64	2 809,89	0,00	43,92
8046262		0,00	A-1	40 000,16	2,92	F		4,115	13 333,32	1 959,26	0,00	148,28
83337461423		0,00	A-1	64 161,30	2,00	F		2,962	32 080,76	2 568,46	0,00	5,44
833440049422		0,00	A-1	127 539,13	3,58	F		4,690	30 409,13	6 878,15	0,00	1 362,48
DB7851		0,00	A-1	305 555,40	9,17	F		1,070	33 333,36	3 462,64	0,00	145,31
H1728006-1/9964489		0,00	A-1	1 300 000,00	15,00	F		4,269	0,00	0,00	0,00	1 668,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		26 774,40					4 462,40	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		26 774,40					4 462,40	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
000000000019		0,00	A-1	26 774,40	5,25	F		0,000	4 462,40	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 377 364,01					166 952,25	18 949,40	0,00	3 383,86

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 377 364,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €			17-12-2009
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements et aménagements de bâtiments	20	17/12/2009
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	17/12/2009
L	Autres agencements et aménagements de terrain	20	17/12/2009
L	Autres matériels	2	17/12/2009
L	Autres mobiliers	6	17/12/2009
L	Bâtiments légers, abris	10	17/12/2009
L	Bien immeuble productif de revenus	40	17/12/2009
L	Coffre-fort	20	17/12/2009
L	Equipements de cuisine	10	17/12/2009
L	Equipements de garage et ateliers	10	17/12/2009
L	Equipements sportifs	10	17/12/2009
L	Frais de recherche et de développement	5	17/12/2009
L	Frais d'études et d'insertion non suivis de réalisation	5	17/12/2009
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	17/12/2009
L	Gros travaux sur bâtiment existant	20	17/12/2009
L	Installations de voirie	20	17/12/2009
L	Installations électriques et téléphoniques	20	17/12/2009
L	Installations et appareil de chauffage	10	17/12/2009
L	Logiciels	2	17/12/2009
L	Matériel audiovisuel	2	17/12/2009
L	Matériel de bureau électrique	6	17/12/2009
L	Matériel de garage et d'atelier	10	17/12/2009
L	Matériel de nettoyage	2	17/12/2009
L	Matériel de reprographie	2	17/12/2009
L	Matériel de travaux publics	2	17/12/2009
L	Matériel d'incendie	2	17/12/2009
L	Matériel informatique	2	17/12/2009
L	Matériel téléphonique	2	17/12/2009
L	Matériels classiques	8	17/12/2009
L	Mobilier de bureau	10	17/12/2009
L	Outillage	2	17/12/2009
L	Plantations	20	17/12/2009
L	Véhicules +3.5 T	6	17/12/2009
L	Véhicules -3.5 T	6	17/12/2009

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		311 876,00	I 168 625,20
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		166 953,00	166 952,25
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	162 490,00	162 489,85
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	4 463,00	4 462,40
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		144 923,00	1 672,95
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 673,00	1 672,95
020	Dépenses imprévues	143 250,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	168 625,20	473 516,00	87 541,05	729 682,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 099 141,95	III 410 785,11
Ressources propres externes de l'année (a)		258 149,95	289 775,22
10222	FCTVA	225 149,00	225 149,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	33 000,95	64 626,22
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 840 992,00	121 009,89
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	2 267,00	2 266,06
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 563,00	1 586,96
281571	Matériel roulant	11 795,00	11 794,80
28182	Matériel de transport	2 906,00	2 905,29
28183	Matériel de bureau et informatique	24 331,00	24 330,67
28184	Mobilier	12 537,00	12 536,96
28188	Autres immo. corporelles	65 611,00	65 589,15
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 719 982,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	410 785,11	92 969,00	0,00	547 695,05	1 051 449,16

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 729 682,25
Ressources propres disponibles	IV 1 051 449,16
Solde	V = IV – II (3) 321 766,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

LOCAUX COMMERCIAUX (1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	1 047,10
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	850,00
61558	Autres biens mobiliers	430,20
61558	Autres biens mobiliers	-233,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		1 047,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 746,72
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	2 746,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 746,72
TOTAL GENERAL		3 793,82

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	445,00
70878	par d'autres redevables	445,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	33 483,25
752	Revenus des immeubles	33 483,18
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,07
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		33 928,25
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		33 928,25

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

LOCAUX COMMERCIAUX(1)**A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
	Opération d'équipement n° 00126	1 603,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		1 603,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		1 603,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 746,72
28188	Autres immobilisations corporelles	2 746,72
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		2 746,72
TOTAL GENERAL		2 746,72

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : CONVENTION VINEUIL RD 33				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	29 168,70	0,00	0,00	0,00	0,00	29 168,70
458101 Dépenses nouvelles (2)	29 168,70	0,00	0,00	0,00	0,00	29 168,70
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	29 168,70	0,00	0,00	0,00	0,00	29 168,70
RECETTES (b)	29 168,70	0,00	0,00	0,00	0,00	29 168,70
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	29 168,70	0,00	0,00	0,00	0,00	29 168,70
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	29 168,70	0,00	0,00	0,00	0,00	29 168,70

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
23/01/2023	ACQUISITION PARCELLE AE 262	152 681,01	0,00	0
27/01/2023	PLANS ET RELEVES DIVERS POUR LOCAUX ASSOCIATIFS	5 400,00	0,00	0
27/01/2023	PLANS ET RELEVES DIVERS POUR LOCAUX ASSOCIATIFS	3 390,00	0,00	0
27/01/2023	TRAVAUX DE RENOVATION THERMIQUE ECOLE ELEMENTAIRE	15 496,09	0,00	0
27/01/2023	FAUTEUIL DE DIRECTION BOSS POUR SERVICE TECHNIQUE	496,80	0,00	1
27/01/2023	CLES SUITE RENOVATION THERMIQUE PHASE	266,96	0,00	1
27/01/2023	PRISES ET RADIATEURS	275,44	0,00	1
27/01/2023	CONSOLE DMX A MEMOIRES POUR SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	608,00	0,00	1
27/01/2023	SYSTEME DE CONFERENCE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	4 396,08	0,00	15
27/01/2023	POTELETS SECURISATION VOIRIE	253,44	0,00	1
30/01/2023	PARCELLES AK 33 AK 34 AK35	1 827,00	0,00	0
21/02/2023	20 TABLES VALISE PLIANTES	1 364,40	0,00	10
21/02/2023	PERFORATEUR	397,46	0,00	1
21/02/2023	SCIE SABRE 18V	147,90	0,00	1
21/02/2023	MEULEUSE 125MM	196,20	0,00	1
21/02/2023	PLAQUES DE PLEXIGLAS	1 807,20	0,00	15
21/02/2023	PARCELLE AK12 LES CLOUSEAUX	315,00	0,00	0
21/02/2023	ARBRES ET ARBUSTES	902,00	0,00	1
13/03/2023	PARCELLES AE176 AE 177 LE BOURG	8 100,00	0,00	0
13/03/2023	PARCELLES AI 1210 ET AI 1211 TROTTOIRS 14 RUE G DUBOIS	126,00	0,00	0
13/03/2023	4 DEFIBRILATEURS MAIRIE ESPACE JC DERET	4 464,00	0,00	15
14/03/2023	STADE FARSY SALLE D'EVOLUTION HONORAIRES AMENAGEMENT ET VEGETALISATION DE LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE	3 654,00	0,00	0
17/03/2023	MISSION D'ASSISTANCE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DES LOCAUX ASSOCIATIFS	10 560,00	0,00	0
05/05/2023	INSTALLATION SUSPENSION DECORATIVE DE NOËL	1 244,40	0,00	15
05/05/2023	REMPLACEMENT CHAUDIERES ECOLE MATERNELLE ET RESTAURANT SCOLAIRE	44 350,80	0,00	0
05/05/2023	TRAVAUX DE VOIRIE RUE DU CHARBONNIER	13 021,56	0,00	0
05/05/2023	ARMOIRE FORTE VOL FEU ACCUEIL 680L	3 272,76	0,00	10
05/05/2023	EPANDEUR SABLE SEL 310 LITRES	934,25	0,00	1
05/05/2023	BUSES ET PORTE BUSES POUR PULVERISATEUR	140,62	0,00	1
24/05/2023	FOURNITURE ET POSE D'UNE POMPE D'IRRIGATION COFFRET DE COMMANDE STADE FARSY	2 408,40	0,00	15
24/05/2023	FOURNITURE ET POSE D'UNE POMPE D'IRRIGATION COFFRET DE COMMANDE STADE FARSY	1 344,00	0,00	15
24/05/2023	BORNAGE ENTRE LA PARCELLE AM 344 ET AM 345	1,00	0,00	0
25/05/2023	ACQUISITION PARCELLE AM344			
25/05/2023	HONORAIRES AMENAGEMENT ET VEGETALISATION DE LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE	1 680,00	0,00	0
25/05/2023	INSTALLATION VENTILATION SALON DU COIFFURE	1 603,00	0,00	0
25/05/2023	OPTIMISATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS	655,82	0,00	0
25/05/2023	MISSION D'ASSISTANCE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DES LOCAUX ASSOCIATIFS	6 780,00	0,00	0
25/05/2023	HONORAIRES AMENAGEMENT ET VEGETALISATION DE LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE	8 874,00	0,00	0
25/05/2023	PARCELLES AE176 AE 177 LE BOURG	1 009,25	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
25/05/2023	ANNONCE MARCHÉ VEGETALISATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	669,22	0,00	0
08/06/2023	REFECTION DES CORNICHES DE LA MAIRIE FACADE	14 770,80	0,00	0
08/06/2023	MISE EN SECURITE ELECTRIQUE MAISON G DUBOIS	2 677,14	0,00	0
08/06/2023	AMENAGEMENT SECURITAIRE RUE DE VILLEMELE ET DES CHARMILLES	943,18	0,00	0
08/06/2023	ECRAN VIDEO MOBILE CENTRE DE LOISIRS	394,80	0,00	1
08/06/2023	SONO PORTATIVE CAP ADOS	346,80	0,00	1
08/06/2023	ACHAT CONSOLE NITENDO SWITCH JEUX MANETTES	434,96	0,00	1
19/06/2023	PARCELLES AI 1210 ET AI 1211 TROTTOIRS 14 RUE G DUBOIS	186,00	0,00	0
19/06/2023	REALISATION D'UNE CHAPE SOUS SOL ET INSTALLATION D'UNE PORTE BASCULANTE MAISON B	4 878,00	0,00	0
19/06/2023	BATON TELESCOPIQUE POLICE MUNICIPALE	276,00	0,00	1
26/06/2023	FRAIS ET HONORAIRES POUR IDENTIFICATION TERRAIN AI 821	600,00	0,00	0
03/07/2023	HONORAIRES AMENAGEMENT ET VEGETALISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	2 349,00	0,00	0
03/07/2023	RAFRACHISSEURS D'AIR REST SCOLAIRE ET CAP ADOS DIVERS BATIMENTS	4 054,03	0,00	15
03/07/2023	DIABLE POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	89,90	0,00	1
03/07/2023	CASIER LAVE VAISSELLE ET SOCLES ESPACE JC DERET	888,00	0,00	1
13/07/2023	IMPRIMANTE LEXMARK MULTI COLOR POUR CENTRE DE LOISIRS	347,59	0,00	1
13/07/2023	LAVE LINGE ASKO ET SECHE LINGE ASKO POUR RESTAURANT SCOLAIRE	3 998,00	0,00	15
13/07/2023	TABLE DE PING PONG EXTERIEUR CORNILLEAU 510 CENTRE DE LOISIRS	1 200,00	0,00	15
13/07/2023	FONTAINES A EAU POUR CLUB ADOS ET CENTRE DE LOISIRS	4 500,00	0,00	15
13/07/2023	PLAQUES DE RUE	2 575,20	0,00	1
13/07/2023	4 SECHE MAINS AIRWAVE CENTRE DE LOISIRS	1 291,92	0,00	15
13/07/2023	3 SECHE MAINS EPOXY BLANC ESPACE JC DERET	2 180,30	0,00	15
20/07/2023	MISSION D'ASSISTANCE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DES LOCAUX ASSOCIATIFS	7 200,00	0,00	0
20/07/2023	MISSION D'ASSISTANCE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DES LOCAUX ASSOCIATIFS	14 430,00	0,00	0
20/07/2023	PARCELLE AK12 LES CLOUSEAUX	151,73	0,00	0
04/08/2023	ACQUISITION VOIRIE 71 ROUTE NATIONALE	187,00	0,00	0
04/08/2023	ACQUISITION ALLEE ROSA BONHEUR PARCELLE AN 303	1,00	0,00	0
04/09/2023	REFECTION DES CORNICHES DE LA MAIRIE FACADE	27 420,00	0,00	0
04/09/2023	REFECTION DES CORNICHES DE LA MAIRIE FACADE	1 812,00	0,00	0
04/09/2023	OPTIMISATION ENERGETIQUE PHASE 2 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	29 904,00	0,00	0
04/09/2023	OPTIMISATION ENERGETIQUE PHASE 2 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	110 192,16	0,00	0
04/09/2023	FOURNITURE ET POSE D'UNE PORTE POUR LE LOCAL POUBELLES DU REST SCOLAIRE	2 604,00	0,00	0
04/09/2023	MAITRISE D'OEUVRE LOCAUX ASSOCIATIFS	324,00	0,00	0
04/09/2023	MAITRISE D'OEUVRE LOCAUX ASSOCIATIFS	7 200,00	0,00	0
04/09/2023	MAITRISE D'OEUVRE LOCAUX ASSOCIATIFS	7 200,00	0,00	0
04/09/2023	BANDE REFLECHISSANTE CAMION BENNE NISSAN NT 400	562,80	0,00	1
04/09/2023	ECHELLE LIMINIMETRIQUE POUR REPERE DE CRUES	446,40	0,00	1
07/09/2023	MAITRISE D'OEUVRE LOCAUX ASSOCIATIFS	1 200,00	0,00	0
07/09/2023	MAITRISE D'OEUVRE LOCAUX ASSOCIATIFS	7 200,00	0,00	0
07/09/2023	MAITRISE D'OEUVRE LOCAUX ASSOCIATIFS	1 773,60	0,00	0
04/10/2023	BALLES MOUSSE BAC A EAU JEUX POUR ÉCOLE MATERNELLE	407,40	0,00	1
04/10/2023	ESCABEAU POUR CAP ADOS	97,31	0,00	1
19/10/2023	OPTIMISATION ENERGETIQUE PHASE 2 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	9 682,68	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
19/10/2023	OPTIMISATION ENERGETIQUE PHASE 2 MAIRIE	5 262,00	0,00	0
19/10/2023	PLAQUES DE RUE	1 761,14	0,00	1
19/10/2023	OPTIMISATION ENERGETIQUE PHASE 2 ECOLE ELEMENTAIRE	6 414,05	0,00	0
19/10/2023	OPTIMISATION ENERGETIQUE PHASE 2 ECOLE ELEMENTAIRE	2 465,95	0,00	0
19/10/2023	OPTIMISATION ENERGETIQUE PHASE 2 ECOLE ELEMENTAIRE	19 759,70	0,00	0
19/10/2023	FRAIS ET ACQUISITION PARCELLE AM 344 RUE DE LA MARDELLE	165,10	0,00	0
19/10/2023	FRAIS ET ACQUISITION PARCELLE AM 344 RUE DE LA MARDELLE	1,00	0,00	0
19/10/2023	GROSSES REPARATIONS SUR TRACTO PELLE TEREX 860	9 509,32	0,00	6
19/10/2023	RAFRAICHISSEURS D'AIR REST SCOLAIRE ET CAP ADOS DIVERS BATIMENTS	922,94	0,00	15
19/10/2023	INSTALLATION D'UNE CLIMATISATION DANS LA SALLE INFORMATIQUE MAIRIE	2 349,60	0,00	15
19/10/2023	PANNEAUX ESPACES SANS TABAC	368,36	0,00	1
19/10/2023	MAITRISE D'OEUVRE LOCAUX ASSOCIATIFS	1 512,00	0,00	0
19/10/2023	MAITRISE D'OEUVRE LOCAUX ASSOCIATIFS	2 000,54	0,00	0
19/10/2023	MAITRISE D'OEUVRE LOCAUX ASSOCIATIFS	7 728,00	0,00	0
19/10/2023	MAITRISE D'OEUVRE LOCAUX ASSOCIATIFS	2 862,68	0,00	0
19/10/2023	MAITRISE D'OEUVRE LOCAUX ASSOCIATIFS	1 764,00	0,00	0
19/10/2023	BORNAGE ET DIVISION PARCELLAIRE AB71 ET AB 116 ROUTE NATIONALE	567,84	0,00	0
19/10/2023	SIEGE DE BUREAU POUR ATSEM ECOLE MATERNELLE	239,10	0,00	1
19/10/2023	BARNUM PLIANT 3X3 TOIT ET ARMATURE	1 116,00	0,00	15
30/11/2023	GROSSE REPARATION SUR CHAUDIERE DU STADE ACACIAS	2 634,00	0,00	0
30/11/2023	3 TABLES PIQUE-NIQUE	1 423,80	0,00	10
30/11/2023	MOBILIER PLASTIQUE BANCS MANGE DEBOUS CHAISES PLIANTES	1 176,00	0,00	10
30/11/2023	4 SECHES MAINS AIRWAVE POUR ECOLE ELEMENTAIRE	1 291,92	0,00	15
30/11/2023	4 SECHES MAINS AIRWAVE POUR ECOLE ELEMENTAIRE	2 138,57	0,00	15
30/11/2023	MISSION D'ASSISTANCE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DES LOCAUX ASSOCIATIFS	2 940,00	0,00	0
30/11/2023	FRAIS ET ACQUISITION PARCELLE AB 71 33 ROUTE NATIONALE	163,00	0,00	0
30/11/2023	MOBILIER DE SECURISATION VOIRIE	1 440,96	0,00	10
30/11/2023	BANDEROLE 5X1	210,00	0,00	1
30/11/2023	STABILISATEUR VIDEO ET GO PRO SERVICE ADOS	838,99	0,00	1
04/12/2023	TRAVAUX EN REGIE AMENAGEMENT SQUARE PUBLIC RUE GERARD DUBOIS	6 373,39	0,00	0
04/12/2023	TRAVAUX EN REGIE AMENAGEMENT CITY PARK	4 118,75	0,00	0
04/12/2023	TRAVAUX EN REGIE SECURISATION CIMETIERE	495,90	0,00	0
04/12/2023	TRAVAUX EN REGIE AMENAGEMENT DU LOCAL TENNIS	4 095,00	0,00	0
04/12/2023	TRAVAUX EN REGIE AMENAGEMENT VOIRIE RUE DES CHARMILLES	1 253,66	0,00	0
04/12/2023	TRAVAUX EN REGIE SECHE MAINS DANS BATIMENTS	1 632,18	0,00	15
04/12/2023	TRAVAUX EN REGIE CONFECTION TRAINEAU	382,42	0,00	1
12/12/2023	MISSION D'ASSISTANCE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DES LOCAUX ASSOCIATIFS	2 190,00	0,00	0
12/12/2023	FOURNITURE DE BOIS POUR LA VEGETALISATION ECOLE ELEMENTAIRE	420,98	0,00	0
12/12/2023	PARCELLES AK 33 AK 34 AK35	2 474,30	0,00	0
12/12/2023	ARBRES ET ARBUSTES	1 106,60	0,00	1
12/12/2023	LICENCE ET INSTALLATION DU TERMINAL DE VERBALISATION POLICE MUNICIPALE	1 486,80	0,00	2
12/12/2023	TRONCONNUEUSE A BATTERIE SOUFFLEUR POUR SERVICE TECHNIQUE	737,96	0,00	1
12/12/2023	MATS BRIDES PANNEAUX POUR ADRESSAGE	1 687,92	0,00	15
18/12/2023	DIAGNOSTIC TERMITES ANCIENS ATELIERS MUNICIPAUX	450,00	0,00	0
18/12/2023	HERSE SERVICES TECHNIQUES	4 783,20	0,00	15
18/12/2023	DECOUPEUSE THERMIQUE STIHL SERVICES TECHNIQUES	1 534,80	0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/12/2023	MATS BRIDES PANNEAUX POUR ADRESSAGE	649,84	0,00	15
31/12/2023	GUIRLANDES SPARL LIGHT	985,92	0,00	1
31/12/2023	MAITRISE D'OEUVRE LOCAUX ASSOCIATIFS	648,00	0,00	0
31/12/2023	MAITRISE D'OEUVRE LOCAUX ASSOCIATIFS	857,38	0,00	0
31/12/2023	MAITRISE D'OEUVRE LOCAUX ASSOCIATIFS	3 312,00	0,00	0
31/12/2023	MAITRISE D'OEUVRE LOCAUX ASSOCIATIFS	1 226,87	0,00	0
31/12/2023	MAITRISE D'OEUVRE LOCAUX ASSOCIATIFS	756,00	0,00	0
31/12/2023	CONTROLEUR TECHNIQUE REALISATION DES LOCAUX ASSOCIATIFS	1 080,00	0,00	0
31/12/2023	CONTROLEUR TECHNIQUE REALISATION DES LOCAUX ASSOCIATIFS	316,00	0,00	0
31/12/2023	FOURNITURE DE BOIS POUR LA VEGETALISATION ECOLE ELEMENTAIRE	330,00	0,00	0
31/12/2023	RESTAURATION EGLISE	28 014,72	0,00	0
31/12/2023	TRAVAUX VEGETALISATION DE LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE	18 722,40	0,00	0
31/12/2023	TRAVAUX VEGETALISATION DE LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE	5 745,54	0,00	0
31/12/2023	TRAVAUX VEGETALISATION DE LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE	58 652,28	0,00	0
31/12/2023	TRAVAUX VEGETALISATION DE LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE	22 125,07	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		843 764,20	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
16/10/2023	Gilets pare-balle Police Municipale	582,76	10	582,76	0,00	0,00	0,00
16/10/2023	Equipement électro ménager	649,00	10	649,00	0,00	0,00	0,00
16/10/2023	ACHAT LAVE LINGE	662,00	10	662,00	0,00	0,00	0,00
16/10/2023	DEFIBRILLATEURS	4 214,71	10	4 214,71	0,00	0,00	0,00
16/10/2023	ACHAT MINI BUTS TAP ET LANTERNES ADOS	194,94	1	194,94	0,00	0,00	0,00
16/10/2023	ACHAT LASSO ET BATON TELESCOPIQUE POUR POLICE MUNICIPALE	560,17	1	560,17	0,00	0,00	0,00
16/10/2023	BOUILLOIRE POUR ESPACE ADOS	26,99	1	26,99	0,00	0,00	0,00
16/10/2023	IMPRIMANTE LED OKI C300 SERIE BWOA022104 ET 1 STATION D'ACCUEIL CTRE DE LOISIRS	402,96	1	402,96	0,00	0,00	0,00
31/12/2023	ACHAT GO PRO ADOS	202,97	10	162,40	40,57	0,00	-40,57
31/12/2023	ACHAT BATTERIE POUR VEHICULE ELECTRIQUE	2 150,05	15	1 576,74	573,31	0,00	-573,31
Divers							
TOTAL GENERAL		9 646,55					-613,88

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	800,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	1 522,97

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
28/03/2023	SCOOTER VIVACITINK	1 522,97	0	0,00	1 522,97	800,00	-722,97
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
16/10/2023	2 DEFIBRILATEURS LIFE PACK CR PLUS ENTIEREMENT AUTOMATIQUE	3 210,06	10	3 210,06	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		4 733,03					-722,97

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	3 892 352,58
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 892 352,58
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ASS ADMR DU SUD BLAISOIS	500,00	
ASS AIEI ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR	9 500,00	
ASS AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	600,00	
ASS AMICALE SPORTIVE ET TOURISTIQUE SAPEURS POMPIERS DE BLOIS SUD	650,00	
ASS ANACR 41	150,00	
ASS APE DES ECOLES DE ST GERVAIS LA FORET	400,00	
ASS ASSOCIATION SPORTIVE SAINT GERVAIS LA FORET FOOTBALL	8 000,00	
ASS AZOTH DANCE THEATRE	1 000,00	
ASS BANQUE ALIMENTAIRE DE LOIR ET CHER	500,00	
ASS CALM COMMUNIQUER AVEC LES MAINS	100,00	
ASS CIDF CEDIFF	250,00	
ASS COOPERATIVE SCOLAIRE DE L ECOLE ELEMENTAIRE	5 300,00	
ASS COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	3 000,00	
ASS Ensemble et Solidaires UNRPA	600,00	
ASS FNACA-SECTION ST GERVAIS MR NEVEUX JEAN	650,00	
ASS FNDIRP DU LOIR ET CHER	300,00	
ASS GV SPORT SANTE DU BLAISOIS	300,00	
ASS HANDBALL CLUB DU BLAISOIS H.C.B.	500,00	
ASS JALMALV 41	70,00	
ASS LA CAVERNE D ALI BABA LUDOTHEQUE	1 200,00	
ASS LA TROUPE DE POCHE	300,00	
ASS LES RESTAURANTS DU COEUR	500,00	
ASS PETANQUE GERVAISIENNE	400,00	
ASS PREVENTION ROUTIERE	150,00	
ASS SECOURS CATHOLIQUE	400,00	
ASS TENNIS CLUB DE SAINT GERVAIS LA FORET	2 000,00	
ASS THEATRE DU CERCLE	400,00	
ASS VIE LIBRE SECTION DE BLOIS	200,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
CAMPUS DES METIERS DE L'ARTISANAT D' INDRE-ET-LOIRE	80,00	
FACECO	2 000,00	
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	40 000,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2022 01	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	379 170,00	0,00	720 830,00
2022 02	210 000,00	0,00	210 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	0,00	12,00	11,00	1,00	12,00
ADJOINT ADMINISTRATIF		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	6,50	19,50	10,80	3,57	14,37
ADJOINT TECHNIQUE	C	5,00	5,60	10,60	2,90	3,57	6,47
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	0,00	0,90	0,90	0,90	0,00	0,90
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,80	2,80	2,80	0,00	2,80
ATSEM DE 1ERE CLASSE	C	2,00	0,80	2,80	2,80	0,00	2,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		7,00	3,56	10,56	6,00	4,30	10,30
ADJOINT D'ANIMATION	C	5,00	3,56	8,56	4,00	4,30	8,30
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		37,00	10,86	47,86	33,60	8,87	42,47

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF		ADM		0,00	A	A
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		0,00	A	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BLOIS	20/12/2002	TPU	0,00
SYNDICAT D'ENTRETIEN DU BASSIN DU BEUVRON	01/01/2018	SFP	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 267 246,00	1 094 022,42	473 516,00	2 699 707,58
RECETTES	4 267 246,00	2 487 442,16	92 969,00	1 686 834,84
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 235 720,00	3 072 787,52	0,00	2 162 932,48
RECETTES	5 235 720,00	5 305 425,78	0,00	-69 705,78

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 267 246,00	1 094 022,42	473 516,00	2 699 707,58
RECETTES	4 267 246,00	2 487 442,16	92 969,00	1 686 834,84
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 235 720,00	3 072 787,52	0,00	2 162 932,48
RECETTES	5 235 720,00	5 305 425,78	0,00	-69 705,78
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	9 502 966,00	4 166 809,94	473 516,00	4 862 640,06
TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 502 966,00	7 792 867,94	92 969,00	1 617 129,06

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 267 246,00	1 094 022,42	473 516,00	2 699 707,58
RECETTES	4 267 246,00	2 487 442,16	92 969,00	1 686 834,84
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 235 720,00	3 072 787,52	0,00	2 162 932,48
RECETTES	5 235 720,00	5 305 425,78	0,00	-69 705,78
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	9 502 966,00	4 166 809,94	473 516,00	4 862 640,06
TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 502 966,00	7 792 867,94	92 969,00	1 617 129,06

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	4 255 000,00	6,51	55,90	0,00	2 378 545,00	6,51
TFPNB	49 000,00	3,16	74,11	0,00	36 314,00	3,16
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 384 662,00	8,46			2 426 982,00	6,99

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2024

Présenté par (1) Le Monsieur le Maire.
 A Blois-Cedex, le 18/03/2024
 Le Monsieur le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Blois-Cedex, le 18/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BAILLY Françoise	
BARBOSA-BRINET Caroline	
BONY Catherine	
BOULAY Daniel	
BRUNET Christophe	
CHAPPUIS Jean-Noël	
CHAUMONT Laëtitia	
COROLLER Violaine	
COUVRAT Patrice	
DANGLE Sonia	
DUFAU Mireille	
FAILLAUFAIX Sylvie	
HERRAIZ Pierre	
IDZIM Jamal	
JALLAIS-GUILLET Isabelle	
LACOTTE Matthieu	
LEVAVASSEUR Pierre	
MARTEAU Patrick	
NOURRISSON Pascal	
NUNES Claudie	
OGEREAU Pascale	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SOURIAU Thierry	
SWORTFIGUER Arthur	

Certifié exécutoire par (1) Le Monsieur le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2023

Commune

Délibération 2024-18 du conseil municipal du 18 mars 2024

Sommaire :

A-Budget Général

- 1-Le cadre général
- 2-La section de fonctionnement
- 3-La section d'investissement
- 4-Les perspectives

A-Budget Général

1-Le cadre général

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes de la commune. Prenant également en compte les engagements juridiques en dépenses et en recettes, il doit être voté le 30 juin au plus tard.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le compte administratif de la commune.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le salaire des agents de la commune, de l'autre, la section d'investissement qui recense notamment les travaux importants, les acquisitions de terrains ou d'équipements et leurs financements.

2-La section de fonctionnement

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restaurant scolaire, centre de loisirs, cimetière, location espace JC Deret), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, par la communauté d'agglomération de Blois.

Les recettes de fonctionnement ont représenté 3 913 099.80 euros (sans excédent de fonctionnement reporté).

Les dépenses de fonctionnement comprennent la gestion des bâtiments communaux, les achats de fournitures, les salaires du personnel communal, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les intérêts d'emprunts.

Les dépenses de personnel représentent un total de 1 869 772.97 euros soit 63.38% des dépenses réelles totales qui s'élèvent à 2 950 254.66€.

La commune pratique le rattachement des charges et des produits.

b) Les principales dépenses et recettes de la section

Dépenses		réalisé
60	Charges à caractère général	405 209.83€
61	Services extérieurs	240 616.54€
62	Autres services extérieurs	139 277.01€
63	Impôts, taxes et versements assimilés	4 850€
64	Charges de personnel	1 869 772.97€
65	Autres charges de gestion courante	262 617.14€
66	Charges financières	18 550.26€
67	Charges exceptionnelles	4 449.37€
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 310.54€
O14	Atténuation de produits	3 601€
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	122 532.86€
022	Dépenses imprévues	
O23	Virement vers investissement	
OO2	Déficit de fonctionnement reporté	

TOTAL DES DEPENSES	3 072 787.52€
---------------------------	----------------------

Recettes		réalisé
70	Produits des serv du domaine et ventes diverses	317 185.33€
73	Impôts et taxes	2 992 467.39€
74	Dotations et participations	456 432€
75	Autres produits de gest ^o courante	50 159.80€
76	Produits financiers	0,54€
77	Produits exceptionnels	8 216.96€
78	Reprises sur amortissements et provisions	34 355.70€
O13	Atténuation de charges	33 534.86€
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	20 747.22€
OO2	Excédent fonctionnement reporté	1 392 325.98€

TOTAL DES RECETTES	5 305 425.78€
---------------------------	----------------------

c) La fiscalité

Les produits de la fiscalité locale sont les suivants en 2023 :

-Concernant la fiscalité ménage (foncier bâti, foncier non bâti) : 2 159 643€ pour 2023, en 2022 la recette s'élevait à 2 017 099€.

En 2023, le conseil municipal s'est exprimé sur le vote du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

On constate une augmentation des recettes due à l'évolution des bases car les taux n'ont pas augmenté en 2023.

d) Les dotations de l'Etat

La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat s'élève à 230 302€, on constate une légère baisse par rapport à 2022, -678€.

e) Le résultat d'exécution 2023

Fonctionnement Résultats 2023		
	Dépenses (A)	Recettes (B)
Totaux dépenses et recettes 2023	€ 3 072 787.52	€ 3 913 099.80
Excédent fonctionnement 2022 reporté		€ 1 392 325.98
Cumuls 2022	€ 3 072 787.52	€ 5 305 425.78
Résultat de fonctionnement 2023 (A-B)		€ 2 232 638.26

3-La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

*en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériels, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux, remboursement du capital de l'emprunt.

Budget général - Section d'investissement DEPENSES		réalisé 2023
1641	Emprunts (capital)	162 489.85€
16818	Emprunt Autres prêteurs (CAF)	4 462.40€
	Total dépenses financières	166 952.25€
	Total opérations d'investissement	818 211.90€
	Total dépenses d'investissement	818 211.90€
040	Opérations d'ordre	20 747.22€
041	Opérations patrimoniales	570€
	Total dépenses d'opération d'ordre	21 317.22 €
001	Solde d'exécution reporté	87 541.05€
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 094 022.42€

*en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions perçues (Région, Département, Etat...) en lien avec les projets d'investissement retenus

(optimisation énergétique, rénovation thermique des bâtiments, audit énergétique, fonds vert végétalisation, aménagement Place du 8 mai 1945, jeux pour enfants).

Section d'investissement - budget Général - RECETTES		réalisé 2023
1321	Subvention non transférable Etat	15 887.45€
1323	Subvention non transférable Département	30 000€
13251	Subvention non transférable GFP rattachement	14 738.75€
1326	Autres subventions non transférables	22 497.91€
1341	DETR	143 744.92€
	Total des subventions d'investissement	226 869.03€
10222	FCTVA	225 149€
10226	Taxe d'aménagement	64 626.22€
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	547 695.05€
	Total des recettes financières	837 470.27€
1641	Emprunt en euros	1 300 000€
	Total des recettes	1 300 000€
2182	Matériel de transport	1 522.97€
28051	Amortissement concessions et droits similaires	2 266.06€
28121	Amortissement plantation d'arbres et d'arbustes	1 586.96€
281571	Amortissement matériel roulant	11 794.80€
28182	Amortissement matériel de transport	2 905.29€
28183	Amortissement matériel de bureau et informatique	24 330.67€
28184	Amortissement mobilier	12 536.96€
28188	Amortissement autres immobilisations	65 589.15€
040	Opérations d'ordre	122 532.86€
041	Opérations patrimoniales	570€
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 487 442.16€

b) Les principales dépenses réalisées en 2023:

- Acquisition de matériels divers	70 926€
- Acquisitions foncières	168 555€
- Travaux sur les bâtiments	123 209€
- Rénovation thermique des bâtiments	200 100€
- Végétalisation de la cour école élémentaire	123 222€
- Locaux associatifs	95 101€

Investissements Résultats 2023		
	Dépenses	Recettes
Exercice 2023	€1 006 481.37	€2 487 442.16
Report déficit 2022	€87 541.05	
Cumuls 2023	€1 094 022.42	€2 487 442.16
Résultats d'investissement 2023		€1 393 419.74
Restes à Réaliser	€ 473 516	€ 92 969

c) Etat de la dette

ANNEE	EN-COURS DE LA DETTE AU 01/01/N	EPARGNE BRUTE	RATIO	EPARGNE NETTE
A fin 2023	2 377 364.01€	947 856€	2.51	780 904€

4-Perspectives :

- assurer et pérenniser les missions de service public,
- entretenir la voirie communale,
- réduire les dépenses de fonctionnement,
- maintenir les taux d'imposition des taxes
- obtenir un bon niveau d'excédent de fonctionnement pour maintenir une capacité d'investissement de façon à conforter le rythme des investissements.

COMMUNE DE SAINT GERVAIS LA FORÊT

*Service Finances***COMPTE ADMINISTRATIF 2023****AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT****FONCTIONNEMENT**

Total recettes	5 305 425,78	A
Total dépenses	3 072 787,52	B
Excédent de fonctionnement	2 232 638,26	C=A-B

INVESTISSEMENT

Total recettes	2 487 442,16	D
Total dépenses	1 094 022,42	E
Résultat d'investissement	1 393 419,74	F=D-E
RAR Dépenses d'investissement	473 516,00	G
RAR Recettes d'investissement	92 969,00	H
	- 380 547,00	
Excédent réel d'investissement	1 012 872,74	I=F-G+H

ECRITURES COMPTABLES AU BP 2024INVESTISSEMENT - Dépenses :

001 - Déficit d'investissement reporté		F
RAR dépenses	473 516,00	G
	473 516,00	

INVESTISSEMENT - Recettes :

001 - Excédent d'investissement	1 393 419,74	
1068 - Excédent capitalisé	800 000,00	J - prélèvement sur l'excédent de fonctionnement pour financer le déficit réel d'investissement
RAR recettes	92 969,00	H
	2 286 388,74	

FONCTIONNEMENT - Recettes

002 - Excédent de fonctionnement	1 432 638,26	k=C-J
----------------------------------	---------------------	-------

L'excédent capitalisé doit être comparé avec la prévision budgétaire faite sur l'exercice précédent aux articles 023 (fonctionnement) et 021 (investissement).

L'excédent capitalisé peut être supérieur au besoin de financement de la section d'investissement.

COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORET - 41350

ETAT DES RESTES A RECOURRER EN RECETTES AU 31/12/2023

BUDGET COMMUNAL

Engagement	Article	Opération	Objet	Montant T.T.C. Euros
11	1326	00736	Subvention déploiement du fonds d'accélération transition écologique végétalisation cour école solde	22 498,00 €
12	1323	00735	DSR 2023 Rénovation thermique des bâtiments phase 2	30 000,00 €
13	1321	00735	Fonds vert 2023 Optimisation énergétique des bâtiments solde	37 071,00 €
14	1323	00034	DDAD 2022 acquisitions foncières	3 400,00 €
				92 969,00 €

Certifié sincère et véritable, arrêté à la somme de quatre vingt douze mille neuf cent soixante-neuf euros,



A Saint Gervais la Forêt le 15 janvier 2024

Le Maire

Jean-Noël CHAPPUIS



ff.

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT ETAT DES RESTES A REALISER AU 31/12/2023

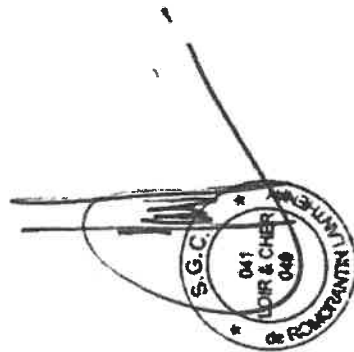
N°engagement	Article	Opération	Libellé	Fournisseurs	Montant T.T.C. Euros	Montant T.T.C. Euros arrondis
total opération 00034						
425	2031	00034	Bornage amiable contradictoire des parcelles AM 441 -442-247-82-339	Cabinet MOUGEL	1 443,00 €	1 443,00 €
687	2111	00034	Acquisition parcelle AI 0548	Maitre Laura DENIS	200,00 €	200,00 €
549	2111	00034	Acquisition parcelle AK0025	Maitre Bezannier-Bouquet	200,00 €	200,00 €
686	2111	00034	Acquisition parcelles AI 0815 et AI 0819	SELARL Mary Meunier	300,00 €	300,00 €
total opération 00125						
622	21568	00125	Points d'eau incendie	VEOLIA EAU	13 032,00 €	13 032,00 €
665	2188	00125	Achat ponceuse	LEGALLAIS	215,16 €	216,00 €
666	2188	00125	Achat scie sabre	LEGALLAIS	868,46 €	869,00 €
total opération 00124						
630	2183	00124	Ordinateur DELL Optiplex 7010 SFF accueil	APOGEA	1 752,00 €	1 752,00 €
671	2183	00124	Marché matériel informatique 2023	REZONNANCE INFORMATIQUE	8 462,52 €	8 463,00 €
total opération 00126						
625	2188	00126	Installation chaudière gymnase	TECHNI CHAUFF	17 895,60 €	17 896,00 €
603	2315	00126	Transformation 3 chassis	MEP	798,00 €	798,00 €
661	2315	00126	Installation stores étage mairie	SODICLAIR	4 985,99 €	4 986,00 €
662	2315	00126	Installation de cylindres sur portes	PERKS KOBAK	766,25 €	767,00 €
total opération 00127						
537	2188	00127	Panneaux pour aménagement sécuritaire	AXIMUM	1 349,00 €	1 349,00 €
total opération 00128						
88	2031	00128	Mission d'assistance paysagiste concepteur à maîtrise d'ouvrage	CHOREME	4 530,00 €	4 530,00 €
621	2121	00128	Plantation d'arbres Place du 8 mai	SN TTC	648,00 €	648,00 €
584	2188	00128	Plaques de rue et numéro de voirie pour adressage	SIGNALETIQUE VENDOMOISE	7 996,80 €	7 997,00 €
total opération 00734						
300	2031	00734	Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage maison des associations	AVENSIA	48 690,00 €	48 690,00 €
461	2031	00734	Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la maison des associations architecte	PROTOTYPES	79 320,00 €	79 320,00 €
462	2031	00734	Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la maison des associations concepteur	CHOREME	19 756,80 €	19 757,00 €

463	2031	00734	Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la maison des associations VRD	31A	58 640,99 €	58 641,00 €
464	2031	00734	Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la maison des associations économiste	C2A	12 240,00 €	12 240,00 €
465	2031	00734	Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la maison des associations acoustique	ALHYANGE	7 200,00 €	7 200,00 €
547	2031	00734	Sondages et essais de sols	COMPETENCES GEOTECH	7 200,00 €	7 200,00 €
563	2031	00734	Coordonnateur SPS réalisation de la maison des associations	SOCOTEC	6 540,00 €	6 540,00 €
610	2031	00734	Contrôleur technique réalisation de la maison des associations	BUREAU VERITAS	10 526,00 €	10 526,00 €
685	2031	00734	Bornage des parcelles AI 300 301 984 542 293 836	Cabinet MOUGEL	1 470,00 €	1 470,00 €
total opération 00735					36 156,80 €	36 158,00 €
502	21312	00735	Optimisation énergétique des bâtiments rideaux isolants	EMYS SODICLAIRE	680,94 €	681,00 €
590	2313	00735	Protection chantier	ENEDIS	337,46 €	338,00 €
250	2313	00735	Optimisation énergétique des bâtiments remplacement menuiseries	PERKS KOBAK	35 138,40 €	35 139,00 €
total opération 00736					120 327,05 €	120 328,00 €
71	2031	00736	Mission d'aménagement et végétalisation cour école élémentaire	CHOREME	13 323,00 €	13 323,00 €
418	2313	00736	Mission d'aménagement et végétalisation cour école élémentaire VRD	COLAS CENTRE OUEST	7 419,06 €	7 420,00 €
419	2313	00736	Mission d'aménagement et végétalisation cour école élémentaire mobilier	BOIS LOISIRS CREATIONS	65 958,00 €	65 958,00 €
420	2313	00736	Mission d'aménagement et végétalisation cour école élémentaire espaces verts	SN TTC ESPACES VERTS	33 626,99 €	33 627,00 €
TOTAL DES RESTES A REALISER 2023					473 510,62 €	473 516,00 €

Certifié sincère et véritable, arrêté à la somme de quatre cent soixante treize mille cinq cent seize euros

A Saint Gervais la Forêt le 15 janvier 2024

Le Maire
Jean-Philippe CHAPUIS



Le comptable public
Pierre-Loup DEVOS

Note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2024 **Commune** **(délibération du conseil municipal du 18 mars 2024)**

A.Le budget général

Le budget 2024 se voit appliquer la nomenclature budgétaire et comptable M57 suite à la délibération du conseil municipal en date du 11 décembre 2023.

Instauré au 1^{er} janvier 2015 dans le cadre de la création de métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes). Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Introduction :

La commune de Saint-Gervais-la-Forêt se trouve dans le département du Loir-et-Cher, située en Région Centre-Val de Loire.

Elle est rattachée à la Communauté d'Agglomération de Blois Agglopolys.

Sa population est 3.255 habitants au 1^{er} janvier 2024 et sa superficie de 897 hectares.

Sommaire :

- 1-Le cadre général
- 2-La section de fonctionnement
- 3-La section d'investissement
- 4-Les Perspectives

1-Le cadre général

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Commune.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend **du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile**. Ce **principe d'annualité budgétaire** comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget primitif de la Commune.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le salaire des agents de la commune, de l'autre, la section d'investissement qui recense notamment les travaux importants, les acquisitions de terrains ou d'équipements et leurs financements.

Concernant les charges de fonctionnement, la municipalité souhaite maîtriser au mieux ces dépenses par une recherche constante d'économies et d'optimisation du fonctionnement des services municipaux tout en maintenant la perception équitable et suffisante des recettes. La municipalité souhaite également assurer et pérenniser ses missions de service public et conforter un autofinancement pour 2024 par un virement de la section de fonctionnement de 600 000€ et un excédent de fonctionnement capitalisé de 800 000€.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 29 janvier 2024, a débattu sur les orientations budgétaires 2024.

La Commission des Finances s'est réunie les 7 et 22 février 2024 afin d'examiner le projet de budget primitif 2024 et l'amender.

Ce budget tient compte des résultats de l'année 2023, l'exercice étant clos.

Le budget primitif 2024 sera voté en suréquilibre :

Section de Fonctionnement :

- 4 186 569€ pour les dépenses de fonctionnement
 - 5 404 003€ pour les recettes de fonctionnement
- Soit une section de fonctionnement en suréquilibre de 1 217 434€.

Section d'investissement :

- 1 868 169€ pour les dépenses d'investissement
 - 3 203 205€ pour les recettes d'investissement
- Soit une section d'investissement en suréquilibre de 1 335 036€

2-La section de fonctionnement

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restaurant scolaire, centre de loisirs, halte-garderie, cimetière, location espace JC Deret), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, par la Communauté d'Agglomération de Blois.

Les dépenses de fonctionnement comprennent la gestion des bâtiments communaux, les achats de fournitures, les salaires du personnel communal, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les intérêts d'emprunts.

La montant des dépenses totales de la section de fonctionnement s'élève à 4 186 569 euros.

b) Les principales dépenses et recettes de la section

Dépenses		BP 2024
60	Charges à caractère général	434 750€
61	Services extérieurs	337 610€
62	Autres services extérieurs	150 130€
63	Impôts, taxes et versements assimilés	6 290€
64	Charges de personnel	1 990 000€
65	Autres charges de gestion courante	269 159€
66	Charges financières	71 689€
67	Charges exceptionnelles	1 500€
O14	Atténuation de produits	11 000€
68	Dotations aux provisions	200 125€
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	114 316€
O23	Virement vers investissement	600 000€
TOTAL DES DEPENSES		4 186 569€

Principale répartition des dépenses réelles de fonctionnement : 47.53% de charges de personnel, dans la moyenne des collectivités, 22.18% de charges à caractère général. A noter que l'article 022 dépenses imprévues n'existe plus en M57.

Evolution des dépenses :

-charges à caractère général : 928 780€

-charges de personnel : 1 990 000€

Pour mémoire les charges de personnel au compte administratif 2023 s'élevaient à 1 869 773€ avec une augmentation de 1.5% du point d'indice au 1^{er} juillet 2023 pour l'ensemble des agents.

Pour 2024, au 1^{er} janvier 2024 majoration de 5 points d'indice pour l'ensemble des agents et versement de la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat pour le personnel pouvant y prétendre.

Les prévisions des charges de personnel tiennent compte des mouvements de personnel connus.

Enveloppe globale allouée aux associations 39 361€, contre 38 000€ en 2023.

Tout comme en 2023, il a été décidé en 2024 de verser aux écoles pour ce qui concerne les activités (sorties, projets culturels...) une subvention qui leur permet de gérer leurs projets. En contrepartie certains postes de dépenses disparaissent (transport, autres frais divers).

Recettes		BP 2024
70	Produits des serv du domaine et ventes diverses	331 600€
73	Impôts et taxes	3 127 046€
74	Dotations et participations	429 731€
75	Autres produits de gest ^o courante	50 400,60€
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur amortissements et provisions	
O13	Atténuation de charges	12 035.14€
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	20 552€
O2	Excédent de fonctionnement reporté	1 432 638.26€
TOTAL DES RECETTES		5 404 003€

Trois niveaux de recettes existent pour la commune :

1/**Etat** : les concours financiers, remplacement de la taxe d'habitation par une compensation plafonnée.

2/**Agglopolys** : maintien de l'attribution de compensation pour 2024, pour 364.655€. Elle constitue le principal flux financier entre les communes et l'établissement public de coopération intercommunale, elle assure la neutralité budgétaire des transferts de charges et de compétences entre l'intercommunalité et les communes membres.

3/**Commune** : maintien des taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti ainsi que le taux d'imposition de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Il est à noter que la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a modifié les modalités de vote de taux pour les communes et, en particulier, pour le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, les communes se voient transférer depuis 2022 le montant corrigé de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçu en 2021 par le département sur leur territoire, chaque commune se verra donc transférer le taux départemental de la taxe foncière à savoir 24.40% qui viendra s'additionner au taux communal. Depuis 2023, le taux de taxe d'habitation, qui s'applique aux seules résidences secondaires, peut de nouveau varier et doit faire l'objet d'un vote chaque année.

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 <i>(prévision)</i>
1 804 429€	1 843 149€	1 875 865€	1 948 986€	2 018 000€	2 159 643€	2 585 100€

c) Les dotations de l'Etat

La prévision de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat pour 2024 se maintient à 230 304€, ci-joint un tableau retraçant l'évolution de la DGF depuis 2018.

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
273.409€	262.995€	251.543€	241 162€	230 980€	230 980€	230 304€

3-La section d'investissement

Budget de 1 868 169€ en dépenses et de 3 203 205 en recettes.

a) Généralités

Le budget d'investissement de la Commune regroupe :

***en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériels, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux.

A noter également que l'article 020 des dépenses imprévues n'existe plus en M57.

Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées sur 2023 mais non mandatées.

udget général - Section d'investissement DEPENSES		Prévisions 2024	Restes à réaliser 2023
1641	Emprunts (capital)	227 589€	
16818	Autres prêteurs	4 463€	
	Total dépenses financières	232 052€	
	Total opérations d'investissement	1 142 049€	473 516€
	Total dépenses d'investissement	1 142 049€	473 516€
040	Opérations d'ordre (travaux en régie-amortissement de subvention d'équipement)	20 552€	
	Total dépenses d'opération d'ordre	20 552€	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 394 653€	473 516€

1/ Investissements courants avec en priorité :

*locaux associatifs

*parvis, toiture espace Jean-Claude Deret,

*sécurisation de la voirie rue des Charmilles

*restauration église intérieur et extérieur

*acquisition matériel, matériel informatique

*en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions perçues (Région, Département, Etat...) en lien avec les projets d'investissement retenus.

En 2024, plusieurs dossiers de demandes de subvention sont à l'étude notamment pour la végétalisation du parvis de l'Espace Jean-Claude Deret et le dossier des locaux associatifs.

Section d'investissement - budget Général - RECETTES		Prévisions 2024	Restes à réaliser 2023
1321	Etat et établissements nationaux (<i>optimisation énergétique</i>)		37 071€
1322	Subventions d'équipement - Régions		
1323	Subventions d'équipement – Département (<i>optimisation énergétique – acquisition terrains</i>)		33 400€
1326	Subventions – fonds de transition écologique		22 498€
13258	Autres groupements		
1328	Autres subventions		
1337	Dotation de soutien à l'investissement local		
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		
1346	Participation pour voies et réseaux		
1348	Autres participations pour voies et réseaux		
1641	Emprunts		
16818	Autres prêteurs		
	Total recettes d'équipement	0€	92 969€
10222	FCTVA	167 500€	
10226	Taxe d'aménagement	35 000,26€	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	800 000€	
2805	Amortissement concessions et droits similaires	2 478€	
28121	Amortissement plantations	2 843€	
28182	Amortissement matériel de transport	2 906€	
281838	Amortissement matériel de bureau et informatique	6 343€	
281848	Amortissement mobilier	13 408€	
28188	Amortissement immobilisations corporelles	72 395€	
281571	Amortissement matériel roulant	13 943€	
	Total recettes de financières	1 116 816,26€	
	Virement de la section de fonctionnement	600 000€	
	Solde d'excédent positif	1 393 419,74€	
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 110 236€	92 969€

b) Etat de la dette (en euros)

ANNEES	EN-COURS DE LA DETTE AU 01/01/N	EPARGNE BRUTE	RATIO	EPARGNE NETTE
A fin 2018	1 539 185	537 384	2,86	371.919
A fin 2019	1 819 290	500 307	3,63	335.788
A fin 2020	1 628 663	363 261	4.48	170 881
A fin 2021	1 435 847	573 781	2.50	357 545
A fin 2022	1 911 751	664 000	2.88	384 717
A fin 2023	2 377 364	947 856	2.51	780 904
A fin 2024	2 145 313	680 184	2.80	572 977

La Commune est très peu endettée, 2 prêts ont été contractés, un en 2017 pour 400.000 euros et un en 2018 pour 500.000 euros dans le but de financer les opérations importantes d'investissement (extension du restaurant scolaire, l'accessibilité, l'extension du cimetière).

En 2019, un emprunt de 400.000 euros a été contracté en fin d'année.

Pour 2023, un emprunt de 1.300.000€ a été contracté en décembre 2023 pour le financement des locaux associatifs.

Perspectives :

- Le **maintien d'un bon niveau d'épargne** afin de pouvoir concrétiser l'ensemble de nos programmes d'investissements. Cela passe par la surveillance, et la stabilité de nos dépenses de fonctionnement.
- **La croissance de nos recettes**, qui est un marqueur fort pour ce budget.
- Un **projet d'investissement important (locaux associatifs)** et qui va nécessiter un gros effort d'organisation entre les services et les élus pour le concrétiser.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe délibération 2024-23 du CM du 18/03/24

Commune : ST GERVAIS LA FORET (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21410212100016

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE ROMORANTIN
LANTHENAY

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Commune de Saint Gervais La Forêt (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	44
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	46
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	49
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	53

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	56
A1.01 - Opérations non ventilables	59
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	60
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	63
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	64
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	65
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	68
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	71
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	74
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	75
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	78
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	80
A1.908 - Fonction 8 - Transports	83
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	87
A2.01 - Opérations non ventilables	89
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	90
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	96
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	97
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	98
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	101
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	104
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	107
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	108
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	109
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	112
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	114
A2.938 - Fonction 8 - Transports	117

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	121
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	122
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	126
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	127

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	128
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	130
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	131
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	132
B3.1 - Etat des provisions constituées	134
B3.2 - Etalement des provisions	136
B4 - Etat des charges transférées	137
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	138
B6 - Prêts	139
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	140
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	141
B7.3 - Etat des emprunts garantis	142
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	143
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	144
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	145
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	146
B7.8 - Autres engagements donnés	147
B7.9 - Autres engagements reçus	148
B8 - Subventions versées	149
B9 - Etat du personnel	151
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	154
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	155
B11.2 - Liste des établissements publics créés	156
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	157
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	158
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	159
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	160
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	161
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	162
D3 - Décisions en matière de taux	164
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	165
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	166
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	168
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	169
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	170

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 255

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	921,13

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 060,60
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 213,77
3	Dépenses d'équipement brut / population	502,48
4	Encours de dette / population (2) (3)	730,37
5	DGF / population	84,38
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	57,64 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93,25 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	41,40 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	60,17 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	12,62 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 394 653,00	1 716 816,26
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	473 516,00	92 969,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 393 419,74
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 868 169,00	3 203 205,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 186 569,00	3 971 364,74
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 432 638,26
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 186 569,00	5 404 003,00
TOTAL DU BUDGET (4)		6 054 738,00	8 607 208,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022 1	LOCAUX ASSOCIATIFS	23	2 300 000,00
2022 2	VEGETALISATION DE LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE	23	120 328,00
TOTAL			2 420 328,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		2 420 328,00
----------------------	--	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	410 150,00	270 880,00	685 000,00	685 000,00	955 880,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	370 191,95	53 603,00	102 049,00	102 049,00	155 652,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 661 499,00	149 033,00	355 000,00	355 000,00	504 033,00
Total des dépenses d'équipement		2 441 840,95	473 516,00	1 142 049,00	1 142 049,00	1 615 565,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	166 953,00	0,00	232 052,00	232 052,00	232 052,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		166 953,00	0,00	232 052,00	232 052,00	232 052,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 608 793,95	473 516,00	1 374 101,00	1 374 101,00	1 847 617,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	20 000,00		20 552,00	20 552,00	20 552,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		20 000,00		20 552,00	20 552,00	20 552,00

TOTAL	2 628 793,95	473 516,00	1 394 653,00	1 394 653,00	1 868 169,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 868 169,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	221 884,00	92 969,00	0,00	0,00	92 969,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		221 884,00	92 969,00	0,00	0,00	92 969,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	258 149,95	0,00	202 500,26	202 500,26	202 500,26
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	547 695,05	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		805 845,00	0,00	1 002 500,26	1 002 500,26	1 002 500,26
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 027 729,00	92 969,00	1 002 500,26	1 002 500,26	1 095 469,26

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 668 324,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	120 282,00		114 316,00	114 316,00	114 316,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 788 606,00		714 316,00	714 316,00	714 316,00

TOTAL	2 816 335,00	92 969,00	1 716 816,26	1 716 816,26	1 809 785,26
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 393 419,74
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 203 205,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

693 764,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	920 675,00	0,00	928 780,00	928 780,00	928 780,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 890 000,00	0,00	1 990 000,00	1 990 000,00	1 990 000,00
014	Atténuations de produits	30 172,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	268 070,00	0,00	269 159,00	269 159,00	269 159,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 108 917,00	0,00	3 198 939,00	3 198 939,00	3 198 939,00
66	Charges financières	20 666,00	0,00	71 689,00	71 689,00	71 689,00
67	Charges spécifiques (3)	2 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		200 125,00	200 125,00	200 125,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 132 083,00	0,00	3 472 253,00	3 472 253,00	3 472 253,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 668 324,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	120 282,00		114 316,00	114 316,00	114 316,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 788 606,00		714 316,00	714 316,00	714 316,00

TOTAL	4 920 689,00	0,00	4 186 569,00	4 186 569,00	4 186 569,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 186 569,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	12 035,14	12 035,14	12 035,14
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	320 000,00	0,00	331 600,00	331 600,00	331 600,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	541 946,00	0,00	541 946,00	541 946,00	541 946,00
731	Fiscalité locale	2 411 400,00	0,00	2 585 100,00	2 585 100,00	2 585 100,00
74	Dotations et participations (3)	432 704,00	0,00	429 731,00	429 731,00	429 731,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	42 313,02	0,00	50 400,60	50 400,60	50 400,60
Total des recettes de gestion courante		3 758 363,02	0,00	3 950 812,74	3 950 812,74	3 950 812,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 758 363,02	0,00	3 950 812,74	3 950 812,74	3 950 812,74

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 000,00		20 552,00	20 552,00	20 552,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 000,00		20 552,00	20 552,00	20 552,00

TOTAL	3 778 363,02	0,00	3 971 364,74	3 971 364,74	3 971 364,74
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 432 638,26
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 404 003,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	693 764,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	552,00	552,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	232 052,00	0,00	232 052,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 615 565,00		1 615 565,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 847 617,00	20 552,00	1 868 169,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 868 169,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	928 780,00		928 780,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 990 000,00		1 990 000,00
014	Atténuations de produits	11 000,00		11 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	269 159,00	0,00	269 159,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	71 689,00	0,00	71 689,00
67	Charges spécifiques (9)	1 500,00	0,00	1 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	200 125,00	114 316,00	314 441,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		600 000,00	600 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 472 253,00	714 316,00	4 186 569,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 186 569,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	202 500,26	0,00	202 500,26
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	92 969,00	0,00	92 969,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		114 316,00	114 316,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		600 000,00	600 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		295 469,26	714 316,00	1 009 785,26

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 393 419,74
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	800 000,00
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 203 205,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	12 035,14		12 035,14
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	331 600,00		331 600,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	541 946,00		541 946,00
731	Fiscalité locale	2 585 100,00		2 585 100,00
74	Dotations et participations (8)	429 731,00		429 731,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	50 400,60	0,00	50 400,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	552,00	552,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 950 812,74	20 552,00	3 971 364,74

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 432 638,26
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 404 003,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 628 793,95	473 516,00	2 420 328,00	1 394 653,00	1 394 653,00	650 000,00	744 653,00	1 868 169,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	2 420 328,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	2 441 840,95	473 516,00	0,00	1 142 049,00	1 142 049,00	650 000,00	492 049,00	1 615 565,00
Total des dépenses d'équipement		2 441 840,95	473 516,00	2 420 328,00	1 142 049,00	1 142 049,00	650 000,00	492 049,00	1 615 565,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	166 953,00	0,00		232 052,00	232 052,00		232 052,00	232 052,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		166 953,00	0,00	0,00	232 052,00	232 052,00	0,00	232 052,00	232 052,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 608 793,95	473 516,00	2 420 328,00	1 374 101,00	1 374 101,00	650 000,00	724 101,00	1 847 617,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	20 000,00			20 552,00	20 552,00		20 552,00	20 552,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		20 000,00			20 552,00	20 552,00		20 552,00	20 552,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 868 169,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 268 639,95	92 969,00	916 816,26	916 816,26	1 009 785,26
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	221 884,00	92 969,00	0,00	0,00	92 969,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		221 884,00	92 969,00	0,00	0,00	92 969,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	258 149,95	0,00	202 500,26	202 500,26	202 500,26
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		258 149,95	0,00	202 500,26	202 500,26	202 500,26
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		480 033,95	92 969,00	202 500,26	202 500,26	295 469,26
021	Virement de la section de fonctionnement	1 668 324,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	120 282,00		114 316,00	114 316,00	114 316,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 788 606,00		714 316,00	714 316,00	714 316,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 1 393 419,74

Affectation au compte 1068 (8) 800 000,00

Total des recettes d'investissement cumulées 3 203 205,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 628 793,95	473 516,00	2 420 328,00	1 394 653,00	1 394 653,00	650 000,00	744 653,00	1 868 169,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	2 420 328,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	2 441 840,95	473 516,00	0,00	1 142 049,00	1 142 049,00	650 000,00	492 049,00	1 615 565,00
Total des dépenses d'équipement		2 441 840,95	473 516,00	2 420 328,00	1 142 049,00	1 142 049,00	650 000,00	492 049,00	1 615 565,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	166 953,00	0,00	0,00	232 052,00	232 052,00	0,00	232 052,00	232 052,00
1641	Emprunts en euros	162 490,00	0,00	0,00	227 589,00	227 589,00	0,00	227 589,00	227 589,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	4 463,00	0,00	0,00	4 463,00	4 463,00	0,00	4 463,00	4 463,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		166 953,00	0,00	0,00	232 052,00	232 052,00	0,00	232 052,00	232 052,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 608 793,95	473 516,00	2 420 328,00	1 374 101,00	1 374 101,00	650 000,00	724 101,00	1 847 617,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	20 000,00	0,00	0,00	20 552,00	20 552,00	0,00	20 552,00	20 552,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	0,00			552,00	552,00		552,00	552,00
13911	<i>Subv. transf. Etat et établ. nationaux</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139362	<i>Dotations de soutien à l'investissement local</i>	0,00			552,00	552,00		552,00	552,00
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<i>Charges transférées (7)</i>	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
2113	<i>Terrains aménagés autres que voirie</i>	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
2116	<i>Cimetières</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	<i>Autres bâtiments publics</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	<i>Réseaux de voirie</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
1321	<i>Subv. non transf. Etat, établ. nationaux</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		20 000,00			20 552,00	20 552,00		20 552,00	20 552,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
00034	RESERVES FONCIERES		247 117,28	2 143,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
00124	ACQUISITIONS MATERIELS INFORMATIQUE		354 732,79	10 215,00	24 500,00	24 500,00	0,00	24 500,00
00125	ACQUISITION MATERIEL DIVERS		944 859,85	14 117,00	72 549,00	72 549,00	0,00	72 549,00
00126	TRAVAUX SUR LES BATIMENTS		203 190,67	24 447,00	115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00
00127	TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX		101 015,58	1 349,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00
00128	ESPACES PUBLICS		147 400,58	13 175,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
00611	TRAVAUX ESPACE JEAN-CLAUDE DERET		2 799,61	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
00624	AMENAGEMENT PLACE DU 8 MAI		413 332,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00734	LOCAUX ASSOCIATIFS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00734	LOCAUX ASSOCIATIFS	2022 01	117 576,07	251 584,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00	0,00
00735	AUDIT ET RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS		543 476,99	36 158,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00736	AMENAGEMENT ET VEGETALISATION DE LA COUR ECOLE ELEMENTAIRE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00736	AMENAGEMENT ET VEGETALISATION DE LA COUR ECOLE ELEMENTAIRE	2022 02	130 199,45	120 328,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00737	TRAVAUX MAISON G DUBOIS		7 555,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00738	PARVIS ESPACE JC DERET		0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
00739	ETUDE THERMIQUE ESPACE JC DERET		0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
TOTAL			3 213 256,71	473 516,00	1 142 049,00	1 142 049,00	650 000,00	492 049,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00734
LIBELLE : LOCAUX ASSOCIATIFS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2022 01

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	117 576,07	a 251 584,00	650 000,00	b 650 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	117 576,07	251 584,00	650 000,00	650 000,00
2031	Frais d'études	0,00	117 576,07	251 584,00	650 000,00	650 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-901 584,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00736
LIBELLE : AMENAGEMENT ET VEGETALISATION DE LA COUR ECOLE ELEMENTAIRE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2022 02

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	130 199,45	a 120 328,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	21 731,40	13 323,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	21 731,40	13 323,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 553,54	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	1 408,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	750,98	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	394,56	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	105 914,51	107 005,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	105 914,51	107 005,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		22 497,91	c 22 498,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	22 497,91	22 498,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	22 497,91	22 498,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-97 830,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00034
LIBELLE : RESERVES FONCIERES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		247 117,28	a	2 143,00	b	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 443,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	0,00	1 443,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	247 117,28	700,00	10 000,00		10 000,00
2111	Terrains nus	89 419,80	700,00	10 000,00		10 000,00
2112	Terrains de voirie	163,00	0,00	0,00		0,00
2115	Terrains bâtis	156 291,26	0,00	0,00		0,00
2151	Réseaux de voirie	1 243,22	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	3 400,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	3 400,00	0,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	3 400,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-8 743,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00124
LIBELLE : ACQUISITIONS MATERIELS INFORMATIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		354 732,79	a 10 215,00	24 500,00	b 24 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	102 908,52	0,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions, droits similaires	102 908,52	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	251 418,83	10 215,00	14 500,00	14 500,00
21838	Autre matériel informatique	251 418,83	10 215,00	14 500,00	14 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	405,44	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	405,44	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 638,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 638,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	1 638,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-34 715,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00125
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		944 859,85	a	14 117,00	b	72 549,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 486,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 486,80	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	943 373,05	14 117,00	72 549,00	72 549,00	72 549,00
21318	Autres bâtiments publics	9 993,18	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	13 032,00	15 000,00	15 000,00	0,00
215731	Matériel roulant	121 808,88	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	209,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	447,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	25 042,85	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	14 268,70	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	79 418,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	692 183,91	1 085,00	57 549,00	57 549,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		570,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	570,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	570,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-86 666,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00126
LIBELLE : TRAVAUX SUR LES BATIMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		203 190,67	a 24 447,00	115 000,00	b 115 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 209,97	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 209,97	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	154 195,41	17 896,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	46 377,36	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	21 773,58	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	54 331,20	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	1 603,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	14 311,20	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	15 799,07	17 896,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	45 785,29	6 551,00	115 000,00	115 000,00
2313	Constructions	1 434,49	0,00	65 000,00	65 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	44 350,80	6 551,00	50 000,00	50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 954,35	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 954,35	0,00	0,00	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	2 954,35	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-139 447,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00127
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		101 015,58	a	1 349,00	b	105 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	71 270,16	1 349,00	0,00		0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 106,60	0,00	0,00		0,00
2151	Réseaux de voirie	66 411,16	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 752,40	1 349,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	29 745,42	0,00	105 000,00		105 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	29 745,42	0,00	105 000,00		105 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-106 349,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00128
LIBELLE : ESPACES PUBLICS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		147 400,58	a	13 175,00	b	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 460,00	4 530,00	20 000,00		20 000,00
2031	Frais d'études	5 460,00	4 530,00	20 000,00		20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	106 188,54	8 645,00	5 000,00		5 000,00
2116	Cimetières	936,00	0,00	0,00		0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 743,00	648,00	5 000,00		5 000,00
21318	Autres bâtiments publics	1 592,03	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	96 917,51	7 997,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	35 752,04	0,00	25 000,00		25 000,00
2313	Constructions	7 837,50	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	27 914,54	0,00	25 000,00		25 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		33 751,75	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	33 751,75	0,00	0,00		0,00
13362	Dotations de soutien à l'invest local	8 272,12	0,00	0,00		0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	25 479,63	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-63 175,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00611
LIBELLE : TRAVAUX ESPACE JEAN-CLAUDE DERET
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 799,61	a	100 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	2 799,61	0,00	100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	2 799,61	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-100 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00624
LIBELLE : AMENAGEMENT PLACE DU 8 MAI
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		413 332,70	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 096,74	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	40 096,74	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	373 235,96	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	373 235,96	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		100 679,67	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	100 679,67	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	32 000,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2 567,07	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	66 112,60	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00734
LIBELLE : LOCAUX ASSOCIATIFS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00735
LIBELLE : AUDIT ET RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		543 476,99	a 36 158,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 373,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	35 373,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	183 947,50	681,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	5 262,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	178 418,54	681,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	266,96	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	324 156,49	35 477,00	0,00	0,00
2313	Constructions	303 456,49	35 477,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	20 700,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		168 129,20	c 67 071,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	168 129,20	67 071,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	15 887,45	37 071,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	14 738,75	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	107 503,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	30 913,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00736
LIBELLE : AMENAGEMENT ET VEGETALISATION DE LA COUR ECOLE ELEMENTAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00737
LIBELLE : TRAVAUX MAISON G DUBOIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		7 555,14	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 555,14	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	7 555,14	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00738
LIBELLE : PARVIS ESPACE JC DERET
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	10 000,00	b
			0,00		10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 00739
LIBELLE : ETUDE THERMIQUE ESPACE JC DERET
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	5 000,00	b
			0,00	5 000,00	5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 268 639,95	92 969,00	916 816,26	916 816,26	1 009 785,26
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	221 884,00	92 969,00	0,00	0,00	92 969,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	37 071,00	0,00	0,00	37 071,00
1322	Subv. non transf. Régions	14 738,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	63 400,00	33 400,00	0,00	0,00	33 400,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	22 498,00	0,00	0,00	22 498,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13362	Dotations de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	143 746,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotations de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		221 884,00	92 969,00	0,00	0,00	92 969,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	258 149,95	0,00	202 500,26	202 500,26	202 500,26
10222	FCTVA	225 149,00	0,00	167 500,00	167 500,00	167 500,00
10226	Taxe d'aménagement	33 000,95	0,00	35 000,26	35 000,26	35 000,26
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		258 149,95	0,00	202 500,26	202 500,26	202 500,26
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		480 033,95	92 969,00	202 500,26	202 500,26	295 469,26
021	Virement de la section de fonctionnement	1 668 324,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	120 282,00		114 316,00	114 316,00	114 316,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 267,00		2 478,00	2 478,00	2 478,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	835,00		2 843,00	2 843,00	2 843,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		2 906,00	2 906,00	2 906,00
2815731	Matériel roulant	11 795,00		13 943,00	13 943,00	13 943,00
281828	Autres matériels de transport	2 906,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	24 331,00		6 343,00	6 343,00	6 343,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	12 537,00		13 408,00	13 408,00	13 408,00
28188	Autres immo. corporelles	65 611,00		72 395,00	72 395,00	72 395,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 788 606,00		714 316,00	714 316,00	714 316,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 920 689,00	0,00	0,00	4 186 569,00	4 186 569,00	0,00	4 186 569,00	4 186 569,00
011	Charges à caractère général (3)	920 675,00	0,00	0,00	928 780,00	928 780,00	0,00	928 780,00	928 780,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 890 000,00	0,00		1 990 000,00	1 990 000,00		1 990 000,00	1 990 000,00
014	Atténuations de produits	30 172,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	268 070,00	0,00	0,00	269 159,00	269 159,00	0,00	269 159,00	269 159,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 108 917,00	0,00	0,00	3 198 939,00	3 198 939,00	0,00	3 198 939,00	3 198 939,00
66	Charges financières	20 666,00	0,00		71 689,00	71 689,00		71 689,00	71 689,00
67	Charges spécifiques (3)	2 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			200 125,00	200 125,00		200 125,00	200 125,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		23 166,00	0,00	0,00	273 314,00	273 314,00		273 314,00	273 314,00
Total des dépenses réelles		3 132 083,00	0,00	0,00	3 472 253,00	3 472 253,00	0,00	3 472 253,00	3 472 253,00
023	Virement à la section d'investissement	1 668 324,00			600 000,00	600 000,00		600 000,00	600 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	120 282,00			114 316,00	114 316,00		114 316,00	114 316,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 788 606,00			714 316,00	714 316,00		714 316,00	714 316,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 186 569,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 778 363,02	0,00	3 971 364,74	3 971 364,74	3 971 364,74
013	Atténuations de charges (2)	10 000,00	0,00	12 035,14	12 035,14	12 035,14
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	320 000,00	0,00	331 600,00	331 600,00	331 600,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	541 946,00	0,00	541 946,00	541 946,00	541 946,00
731	Fiscalité locale	2 411 400,00	0,00	2 585 100,00	2 585 100,00	2 585 100,00
74	Dotations et participations (2)	432 704,00	0,00	429 731,00	429 731,00	429 731,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	42 313,02	0,00	50 400,60	50 400,60	50 400,60
Total des recettes de gestion des services		3 758 363,02	0,00	3 950 812,74	3 950 812,74	3 950 812,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 758 363,02	0,00	3 950 812,74	3 950 812,74	3 950 812,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	20 000,00	0,00	20 552,00	20 552,00	20 552,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		20 000,00	0,00	20 552,00	20 552,00	20 552,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 432 638,26
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	5 404 003,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 920 689,00	0,00	0,00	4 186 569,00	4 186 569,00	0,00	4 186 569,00	4 186 569,00
011	Charges à caractère général (4)	920 675,00	0,00	0,00	928 780,00	928 780,00	0,00	928 780,00	928 780,00
60611	Eau et assainissement	21 000,00	0,00		22 390,00	22 390,00	0,00	22 390,00	22 390,00
60612	Energie - Electricité	200 000,00	0,00		155 400,00	155 400,00	0,00	155 400,00	155 400,00
60621	Combustibles	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	16 100,00	0,00		15 900,00	15 900,00	0,00	15 900,00	15 900,00
60623	Alimentation	131 000,00	0,00		136 320,00	136 320,00	0,00	136 320,00	136 320,00
60631	Fournitures d'entretien	19 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	14 000,00	0,00		19 700,00	19 700,00	0,00	19 700,00	19 700,00
60633	Fournitures de voirie	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	4 900,00	0,00		8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00
6064	Fournitures administratives	8 500,00	0,00		10 870,00	10 870,00	0,00	10 870,00	10 870,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	5 500,00	0,00		5 950,00	5 950,00	0,00	5 950,00	5 950,00
6067	Fournitures scolaires	12 854,00	0,00		13 220,00	13 220,00	0,00	13 220,00	13 220,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
611	Contrats de prestations de services	46 575,00	0,00		48 100,00	48 100,00	0,00	48 100,00	48 100,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		5 700,00	5 700,00	0,00	5 700,00	5 700,00
61358	Autres	10 515,00	0,00		5 600,00	5 600,00	0,00	5 600,00	5 600,00
61521	Entretien terrains	4 600,00	0,00		4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	18 600,00	0,00		55 600,00	55 600,00	0,00	55 600,00	55 600,00
615231	Entretien, réparations voiries	32 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	9 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
61551	Entretien matériel roulant	10 500,00	0,00		9 600,00	9 600,00	0,00	9 600,00	9 600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	22 250,00	0,00		26 500,00	26 500,00	0,00	26 500,00	26 500,00
6156	Maintenance	62 961,00	0,00		66 750,00	66 750,00	0,00	66 750,00	66 750,00
6161	Multirisques	13 800,00	0,00		29 600,00	29 600,00	0,00	29 600,00	29 600,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 300,00	0,00		2 550,00	2 550,00	0,00	2 550,00	2 550,00
6184	Versements à des organismes de formation	4 900,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	150,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6188	Autres frais divers	38 630,00	0,00		41 160,00	41 160,00	0,00	41 160,00	41 160,00
62268	Autres honoraires, conseils	17 330,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6231	Annonces et insertions	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	101 960,00	0,00		93 460,00	93 460,00	0,00	93 460,00	93 460,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	9 650,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
6237	Publications	0,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 100,00	0,00		5 750,00	5 750,00	0,00	5 750,00	5 750,00
6261	Frais d'affranchissement	5 600,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	15 780,00	0,00		12 220,00	12 220,00	0,00	12 220,00	12 220,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	11 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 090,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	5 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6353	Impôts indirects	1 100,00	0,00		1 150,00	1 150,00	0,00	1 150,00	1 150,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 130,00	0,00		140,00	140,00	0,00	140,00	140,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 890 000,00	0,00		1 990 000,00	1 990 000,00		1 990 000,00	1 990 000,00
6218	Autre personnel extérieur	23 371,00	0,00		23 387,00	23 387,00		23 387,00	23 387,00
6331	Versement mobilité	9 878,00	0,00		10 803,00	10 803,00		10 803,00	10 803,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 006,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	27 512,00	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 004,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	764 837,00	0,00		770 926,00	770 926,00		770 926,00	770 926,00
64112	SFT, indemnité de résidence	11 110,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
64113	NBI	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
64118	Autres indemnités	206 050,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
64131	Rémunérations	261 372,00	0,00		275 000,00	275 000,00		275 000,00	275 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	7 520,00	0,00		216 380,00	216 380,00		216 380,00	216 380,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	187 363,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	258 025,00	0,00		273 337,00	273 337,00		273 337,00	273 337,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 619,00	0,00		12 823,00	12 823,00		12 823,00	12 823,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	49 911,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 046,00	0,00		3 123,00	3 123,00		3 123,00	3 123,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	27 500,00	0,00		27 500,00	27 500,00		27 500,00	27 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	9 876,00	0,00		9 721,00	9 721,00		9 721,00	9 721,00
6488	Autres	17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
014	Atténuations de produits	30 172,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
739211	Attribution de compensation	19 172,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	268 070,00	0,00	0,00	269 159,00	269 159,00	0,00	269 159,00	269 159,00
65131	Bourses	2 480,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65138	Autres secours	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	78 015,00	0,00		79 606,00	79 606,00	0,00	79 606,00	79 606,00
65313	Cotisations de retraite	3 280,00	0,00		3 377,00	3 377,00	0,00	3 377,00	3 377,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6553	Service d'incendie	107 374,00	0,00		112 635,00	112 635,00	0,00	112 635,00	112 635,00
65568	Autres contributions	1 920,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	5 500,00	0,00		4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00	4 300,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00		1 920,00	1 920,00	0,00	1 920,00	1 920,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	38 300,00	0,00		39 361,00	39 361,00	0,00	39 361,00	39 361,00
65818	Autres	9 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65888	Autres	13 701,00	0,00		11 960,00	11 960,00	0,00	11 960,00	11 960,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 108 917,00	0,00	0,00	3 198 939,00	3 198 939,00	0,00	3 198 939,00	3 198 939,00
66	Charges financières	20 666,00	0,00		71 689,00	71 689,00		71 689,00	71 689,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 950,00	0,00		68 801,00	68 801,00		68 801,00	68 801,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 716,00	0,00		2 888,00	2 888,00		2 888,00	2 888,00
67	Charges spécifiques (4)	2 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			200 125,00	200 125,00		200 125,00	200 125,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			125,00	125,00		125,00	125,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		23 166,00	0,00	0,00	273 314,00	273 314,00		273 314,00	273 314,00
Total des dépenses réelles		3 132 083,00	0,00	0,00	3 472 253,00	3 472 253,00	0,00	3 472 253,00	3 472 253,00
023	Virement à la section d'investissement	1 668 324,00			600 000,00	600 000,00		600 000,00	600 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	120 282,00			114 316,00	114 316,00		114 316,00	114 316,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	120 282,00			114 316,00	114 316,00		114 316,00	114 316,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 788 606,00			714 316,00	714 316,00		714 316,00	714 316,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 888,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 778 363,02	0,00	3 971 364,74	3 971 364,74	3 971 364,74
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	12 035,14	12 035,14	12 035,14
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	0,00	12 035,14	12 035,14	12 035,14
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	320 000,00	0,00	331 600,00	331 600,00	331 600,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
70312	Redevances funéraires	1 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70323	Red. occupation dom. public	7 650,00	0,00	8 100,00	8 100,00	8 100,00
7062	Redevances services à caractère culturel	22 000,00	0,00	19 500,00	19 500,00	19 500,00
7066	Redevances services à caractère social	123 850,00	0,00	116 500,00	116 500,00	116 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	130 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	7 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	541 946,00	0,00	541 946,00	541 946,00	541 946,00
73211	Attribution de compensation	364 655,00	0,00	364 655,00	364 655,00	364 655,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	81 629,00	0,00	81 629,00	81 629,00	81 629,00
73221	FNGIR	39 937,00	0,00	39 937,00	39 937,00	39 937,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	55 725,00	0,00	55 725,00	55 725,00	55 725,00
731	Fiscalité locale	2 411 400,00	0,00	2 585 100,00	2 585 100,00	2 585 100,00
73111	Impôts directs locaux	2 150 000,00	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	65 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	76 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
73154	Droits de place	400,00	0,00	100,00	100,00	100,00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	120 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
74	Dotations et participations (3)	432 704,00	0,00	429 731,00	429 731,00	429 731,00
74111	Dotations forfaitaires des communes	230 980,00	0,00	230 304,00	230 304,00	230 304,00
741121	DSR des communes	44 357,00	0,00	44 357,00	44 357,00	44 357,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	19 219,00	0,00	7 570,00	7 570,00	7 570,00
7472	Participation régions	2 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7473	Participation départements	4 400,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
74748	Participation autres communes	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
747888	Autres	101 900,00	0,00	107 500,00	107 500,00	107 500,00
748312	D.C.R.T.P.	17 848,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	7 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	42 313,02	0,00	50 400,60	50 400,60	50 400,60
752	Revenus des immeubles	42 313,02	0,00	50 400,60	50 400,60	50 400,60
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 758 363,02	0,00	3 950 812,74	3 950 812,74	3 950 812,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 758 363,02	0,00	3 950 812,74	3 950 812,74	3 950 812,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	20 000,00		20 552,00	20 552,00	20 552,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00		552,00	552,00	552,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		20 000,00		20 552,00	20 552,00	20 552,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	362 889,00	0,00	133 300,00	30 800,00	828 112,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	227 589,00	0,00	0,00	0,00	4 463,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	675 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	30 300,00	0,00	8 300,00	20 800,00	27 649,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	95 000,00	0,00	125 000,00	10 000,00	121 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	1 002 500,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 002 500,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	4 000,00	15 000,00	0,00		1 374 101,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		232 052,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		685 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	0,00		102 049,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	4 000,00	0,00	0,00		355 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		1 002 500,26
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 002 500,26
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		322 889,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	227 589,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	15 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
RECETTES		1 002 500,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	202 500,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	362 889,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 589,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 300,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 002 500,26
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 500,26
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058		TOTAL DU CHAPITRE
				Autres		
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	133 300,00	0,00	0,00	0,00	133 300,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	8 300,00	0,00	0,00	0,00	8 300,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
DEPENSES		0,00	11 500,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 500,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	14 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 800,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	14 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 800,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		138 100,00	21 000,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	3 100,00	21 000,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	661 000,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		2 569,00	0,00	5 343,00	0,00	0,00	0,00	828 112,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	4 463,00	0,00	0,00	0,00	4 463,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	675 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	2 569,00	0,00	880,00	0,00	0,00	0,00	27 649,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211	7212	7213	7221	7222
					Actions prévention et sensibilisation	Collecte des déchets	Tri, valorisation, traitement déchets	Actions prévention et sensibilisation	Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
211	Terrains	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	2 697 814,00	0,00	140 085,00	275 315,00	281 967,00	3 652,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	319 888,00	0,00	27 450,00	259 715,00	246 575,00	3 652,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 990 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	103 612,00	0,00	112 635,00	15 600,00	35 392,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	71 689,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	200 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	3 519 312,74	0,00	5 000,00	160 000,00	250 500,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	12 035,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	14 600,00	0,00	5 000,00	160 000,00	136 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	541 946,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	2 585 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	315 231,00	0,00	0,00	0,00	114 500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	50 400,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	23 920,00	1 000,00	48 500,00	0,00		3 472 253,00
011	Charges à caractère général	0,00	22 000,00	1 000,00	48 500,00	0,00		928 780,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 990 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 920,00	0,00	0,00	0,00		269 159,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		71 689,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		200 125,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00		3 950 812,74
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		12 035,14
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00		331 600,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		541 946,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 585 100,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		429 731,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50 400,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		2 692 434,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 380,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	91 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	11 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	2 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	111 743,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	29 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	19 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	23 387,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	12 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	14 505,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	44 803,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	5 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 311 306,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	555 783,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	37 721,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	82 983,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	15 629,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	71 689,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	200 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 513 312,74	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	12 035,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	8 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 585 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
732	Fiscalité reversée	541 946,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	274 661,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	7 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	50 400,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 697 814,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 100,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 300,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 690,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 743,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 600,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 060,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 387,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 200,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 505,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 803,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 750,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 311 306,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	555 783,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 721,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 983,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 629,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 689,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 125,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 519 312,74
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 035,14
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 100,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 585 100,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	541 946,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 661,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 570,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 400,60

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058		TOTAL DU CHAPITRE
				Autres		
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	140 085,00	0,00	0,00	0,00	140 085,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	10 050,00	0,00	0,00	0,00	10 050,00
615	Entretien et réparations	0,00	13 200,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00
618	Divers	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
655	Contributions obligatoires	0,00	112 635,00	0,00	0,00	0,00	112 635,00
RECETTES		0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
708	Autres produits	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		0,00	13 910,00	40 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	5 670,00	17 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	930,00	1 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	2 270,00	9 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	150,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	750,00	60,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	640,00	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	3 500,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												258 Autres
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	220 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 315,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	202 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 950,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 950,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	16 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 765,00
618	Divers	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	950,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	810,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 290,00
628	Divers	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00
RECETTES		0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		56 984,00	100 407,00	362,00	11 687,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	25 350,00	225,00	0,00	9 265,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	973,00	772,00	362,00	2 022,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	3 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	91 650,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	3 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	30 061,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	54 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	19 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	34 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		12 988,00	22 875,00	0,00	0,00	28 450,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	4 710,00	22 750,00	0,00	0,00	7 200,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	2 122,00	125,00	0,00	0,00	1 250,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	825,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	5 331,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		24 502,00	0,00	23 712,00	0,00	0,00	0,00	281 967,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	11 630,00	0,00	3 510,00	0,00	0,00	0,00	84 640,00
613	Locations	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	5 960,00
615	Entretien et réparations	1 372,00	0,00	1 102,00	0,00	0,00	0,00	10 100,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
618	Divers	7 500,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	26 550,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 050,00
625	Déplacements et missions	1 300,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	5 450,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 425,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	200,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	400,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 061,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 331,00
RECETTES		145 000,00	0,00	51 500,00	0,00	0,00	0,00	250 500,00
706	Prestations de services	100 000,00	0,00	16 500,00	0,00	0,00	0,00	136 000,00
747	Participations	45 000,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	114 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		3 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	742,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 652,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 010,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	742,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		1 920,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	1 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 920,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 920,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		47 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	36 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 800,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 683 090,02									
1641 Emprunts en euros (total)					3 683 090,02									
10000538850	CREDIT AGRICOLE DE LOIR ET CHER	27/12/2019		28/02/2020	400 000,00	F		0,410	0,413		M	C		A-1
4832177	SA CAISSE D EPARGNE LOIRE CENTRE	23/01/2017		25/02/2017	400 000,00	F		1,210	1,210		M	C		A-1
8046262	CAISSE EPARGNE CENTRE VAL DE L	25/11/2011		29/02/2012	200 000,00	F		4,000	4,115		T	C		A-1
83337461423	CREDIT AGRICOLE DE LOIR ET CHER	22/12/2010		30/03/2011	483 090,02	F		3,050	2,962		T	C		A-1
833440049422	CREDIT AGRICOLE DE LOIR ET CHER	26/01/2012		09/10/2012	400 000,00	F		4,690	4,690		T	P		A-1
DB7851	CREDIT AGRICOLE DE LOIR ET CHER	28/12/2017		15/03/2018	500 000,00	F		1,070	1,070		M	C		A-1
H1728006-1/9964489	SA CAISSE D EPARGNE LOIRE CENTRE	15/12/2023		20/03/2024	1 300 000,00	F		4,200	4,269		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					44 624,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					44 624,00									
00000000019	C A F DE LOIR ET CHER	12/04/2016		15/03/2020	44 624,00	F		0,000	0,000		A	C		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 727 714,02									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 350 589,61					227 588,97	68 800,80	0,00	2 887,53
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 350 589,61					227 588,97	68 800,80	0,00	2 887,53
10000538850		0,00	A-1	295 555,66	11,00	F		0,413	26 666,64	1 161,67	0,00	9,19
4832177		0,00	A-1	217 777,96	8,08	F		1,210	26 666,64	2 487,23	0,00	38,54
8046262		0,00	A-1	40 000,16	2,83	F		4,115	13 333,32	1 422,97	0,00	98,86
83337461423		0,00	A-1	64 161,30	1,92	F		2,962	32 080,76	1 590,00	0,00	2,72
833440049422		0,00	A-1	127 539,13	3,50	F		4,690	31 860,60	5 426,68	0,00	1 022,11
DB7851		0,00	A-1	305 555,40	9,08	F		1,070	33 333,36	3 105,98	0,00	129,46
H1728006-1/9964489		0,00	A-1	1 300 000,00	14,92	F		4,269	63 647,65	53 606,27	0,00	1 586,65
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		26 774,40					4 462,40	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		26 774,40					4 462,40	0,00	0,00	0,00

ST GERVAIS LA FORET - Commune de Saint Gervais La Forêt - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
000000000019		0,00	A-1	26 774,40	5,17	F		0,000	4 462,40	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 377 364,01					232 051,37	68 800,80	0,00	2 887,53

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 377 364,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		17-12-2009
	Catégories de biens amortis		
L	Agencements et aménagements de bâtiments	20	17/12/2009
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	17/12/2009
L	Autres agencements et aménagements de terrain	20	17/12/2009
L	Autres matériels	2	17/12/2009
L	Autres mobiliers	6	17/12/2009
L	Bâtiments légers, abris	10	17/12/2009
L	Bien immeuble productif de revenus	40	17/12/2009
L	Coffre-fort	20	17/12/2009
L	Equipements de cuisine	10	17/12/2009
L	Equipements de garage et ateliers	10	17/12/2009
L	Equipements sportifs	10	17/12/2009
L	Frais de recherche et de développement	5	17/12/2009
L	Frais d'études et d'insertion non suivis de réalisation	5	17/12/2009
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	17/12/2009
L	Gros travaux sur bâtiment existant	20	17/12/2009
L	Installations de voirie	20	17/12/2009
L	Installations électriques et téléphoniques	20	17/12/2009
L	Installations et appareil de chauffage	10	17/12/2009
L	Logiciels	2	17/12/2009
L	Matériel audiovisuel	2	17/12/2009
L	Matériel de bureau électrique	6	17/12/2009
L	Matériel de garage et d'atelier	10	17/12/2009
L	Matériel de nettoyage	2	17/12/2009
L	Matériel de reprographie	2	17/12/2009
L	Matériel de travaux publics	2	17/12/2009
L	Matériel d'incendie	2	17/12/2009
L	Matériel informatique	2	17/12/2009
L	Matériel téléphonique	2	17/12/2009
L	Matériels classiques	8	17/12/2009
L	Mobilier de bureau	10	17/12/2009
L	Outils	2	17/12/2009

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Plantations	20	17/12/2009
L	Véhicules +3.5 T	6	17/12/2009
L	Véhicules -3.5 T	6	17/12/2009

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : CONVENTION VINEUIL RD 33			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	29 168,70	0,00	0,00	0,00
458101 Dépenses nouvelles (5)	29 168,70	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	29 168,70	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	29 168,70	0,00	0,00	0,00
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	29 168,70	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	29 168,70	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 950 812,74
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					39 360,57
65741	75	SUBVENTION	COLLEGE JOSEPH PAUL-BONCOUR	Etat	40,57
65748	32	SUBVENTION	ASS APE DES ECOLES DE ST GERVAIS LA FORET	Association	400,00
65748	33	SUBVENTION	ASS ASSOCIATION SPORTIVE SECTION FOOT BALL	Association	8 000,00
65748	34	SUBVENTION	ASS AMICALE SPORTIVE ET TOURISTIQUE SAPEURS POMPIERS DE BLOIS SUD	Association	650,00
65748	22	SUBVENTION	ASS Ensemble et Solidaires UNRPA	Association	600,00
65748	35	SUBVENTION	ASS AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	Association	600,00
65748	25	SUBVENTION	ASS PETANQUE GERVAISIENNE	Association	300,00
65748	36	SUBVENTION	ASS COOPERATIVE SCOLAIRE DE L ECOLE ELEMENTAIRE	Association	5 800,00
65748	3	SUBVENTION	ASS SECOURS CATHOLIQUE	Association	450,00
65748	31	SUBVENTION	ASS FNACA-SECTION ST GERVAIS MR NEVEUX JEAN	Association	600,00
65748	14	SUBVENTION	ASS BANQUE ALIMENTAIRE DE LOIR ET CHER	Association	500,00
65748	6	SUBVENTION	ASS LA TROUPE DE POCHE	Association	300,00
65748	12	SUBVENTION	ASS CALM COMMUNIQUER AVEC LES MAINS	Association	100,00
65748	18	SUBVENTION	ASS ANACR 41	Association	150,00
65748	65	SUBVENTION	ASS AZOTH DANCE THEATRE	Association	1 000,00
65748	2	SUBVENTION	ASS VIE LIBRE SECTION DE BLOIS	Association	200,00
65748	20	SUBVENTION	ASS ADMR DU SUD BLAISOIS	Association	500,00
65748	19	SUBVENTION	ASS AIEI ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR	Association	10 000,00
65748	23	SUBVENTION	ASS THEATRE DU CERCLE	Association	400,00
65748	28	SUBVENTION	ASS HANDBALL CLUB DU BLAISOIS H.C.B.	Association	500,00
65748	27	SUBVENTION	ASS LA CAVERNE D ALI BABA LUDOTHEQUE	Association	1 200,00
65748	24	SUBVENTION	ASS TENNIS CLUB DE SAINT GERVAIS LA FORET	Association	2 000,00
65748	69	SUBVENTION	ASS COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	Association	3 500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	29	SUBVENTION	ASS GV SPORT SANTE DU BLAISOIS	Association	300,00
65748	71	SUBVENTION	ASS PREVENTION ROUTIERE	Association	150,00
65748	4	SUBVENTION	ASS LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	500,00
65748	7	SUBVENTION	ASS JALMALV 41	Association	70,00
65748	10	SUBVENTION	ASS CIDF CEDIFF	Association	250,00
65748	30	SUBVENTION	ASS FNDIRP DU LOIR ET CHER	Association	300,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,90	5,60	19,50	10,80	0,00	10,80
ADJOINT TECHNIQUE	C	5,00	5,60	10,60	2,90	0,00	2,90
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	0,90	0,00	0,90	0,90	0,00	0,90
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,80	2,80	2,80	0,00	2,80
ATSEM DE 1ERE CLASSE	C	2,00	0,80	2,80	2,80	0,00	2,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		8,00	3,56	11,56	7,00	0,00	7,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	5,00	3,56	8,56	4,00	0,00	4,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	8,87	9,87
ADJOINT D'ANIMATION		0,00	0,00	0,00	0,00	4,30	4,30
ADJOINT TECHNIQUE		0,00	0,00	0,00	0,00	3,57	3,57
DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		38,90	9,96	48,86	35,60	8,87	44,47

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT D'ANIMATION		OTR		0,00	A	A
ADJOINT TECHNIQUE		OTR		0,00	A	A
REDACTEUR		OTR		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BLOIS	20/12/2002	TPU	0,00
SYNDICAT D'ENTRETIEN DU BASSIN DU BEUVRON	01/01/2018	SFP	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 393 419,74	1 393 419,74
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-380 547,00	-380 547,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 012 872,74	1 012 872,74

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	800 000,00	800 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 012 872,74	1 012 872,74
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 193 419,74	2 193 419,74

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	232 604,00	232 604,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	916 816,26	916 816,26
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	684 212,26	684 212,26

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		232 604,00	I 232 604,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		232 052,00	232 052,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	227 589,00	227 589,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	4 463,00	4 463,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		552,00	552,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	552,00	552,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00
TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2024

Présenté par Le Monsieur le Maire (1),

A Blois-Cedex, le 18/03/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Blois-Cedex, le 18/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BAILLY Françoise	
BARBOSA-BRINET Caroline	
BONY Catherine	
BOULAY Daniel	
BRUNET Christophe	
CHAPPUIS Jean-Noël	
CHAUMONT Laëtitia	
COROLLER Violaine	
COUV RAT Patrice	
DANGLE Sonia	
DUFAU Mireille	
FAILLAUFAIX Sylvie	
HERRAIZ Pierre	
IDZIM Jamal	
JALLAIS-GUILLET Isabelle	
LACOTTE Matthieu	
LEVAVASSEUR Pierre	
MARTEAU Patrick	
NOURRISSON Pascal	
NUNES Claudie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

OGEREAU Pascale	
SOURIAU Thierry	
SWORTFIGUER Arthur	

Certifié exécutoire par Le Monsieur le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Blois-Cedex, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE LES SOUSSIGNÉ(E)S :

La société PASS CULTURE, Société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 87 rue de la Boétie 75008 Paris, immatriculée au R.C.S Paris sous le numéro 853 318 459,

Représentée son Président, Monsieur Sébastien Cavalier,

Ci-après dénommée « **SAS pass Culture** »

D'UNE PART,

ET

La commune de Saint-Gervais-la-Forêt, immatriculé(e) sous le numéro 2114102121 dont le siège social est situé 15 rue des écoles – 41350 Saint-Gervais-la-Forêt.

Représentée par le maire, Jean-Noël CHAPPUIS dûment habilité à l'effet des présentes,

Ci-après dénommé(e) le « **Partenaire** »

D'AUTRE PART,

Ci-après dénommé(e)s individuellement une "Partie" et, collectivement, les "Parties"

IL EST PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Le pass Culture est un dispositif mis en place par le ministère de la Culture, porté par la SAS pass Culture, créée à cet effet. Il s'adresse aux jeunes à partir de 15 ans pour leur offrir, sur une application dédiée et géolocalisée, l'accès à toutes les offres culturelles accessibles autour de chez eux, en ouvrant à chacun d'entre eux un crédit. Il s'agit donc à la fois de lever le frein financier entre de nombreux jeunes et l'offre culturelle, et de permettre à chacun de construire son propre parcours à travers une plateforme éditorialisée qui recense les propositions d'acteurs culturels de tous les secteurs (cinéma, livre, spectacle vivant, musique, musées et expositions, cours et pratiques artistiques les plus variées, etc). L'application sans crédit est également ouverte à tous et permet à l'ensemble des utilisateurs de découvrir l'offre culturelle présente sur le pass Culture et notamment celle du Partenaire.

Conformément au décret n°2021-1453 du 6 novembre 2021, le pass Culture est étendu aux jeunes en âge d'être scolarisés au collège et au lycée en milieu scolaire à compter de janvier 2022 selon les conditions et modalités fixées par l'arrêté du 6 novembre 2021 portant application du décret n°2021-1453 relatif à l'extension du "pass Culture" aux jeunes en âge d'être scolarisés au collège et au lycée, et à l'arrêté du 20 septembre 2022 portant modification de l'arrêté du 6 novembre 2021 portant application du décret du 6 novembre 2021 relatif à l'extension du « pass Culture » aux jeunes en âge d'être scolarisés au collège et au lycée.

CECI AYANT ETE EXPOSE, IL EST ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention entre la SAS pass Culture et le Partenaire a pour objet d'établir les termes de leur partenariat. Celui-ci doit permettre aux détenteurs du pass Culture d'accéder aux offres culturelles relevant de la compétence du Partenaire.

Article 2 - Engagements des Parties

1) Les engagements du Partenaire

Le Partenaire relaie le dispositif pass Culture à travers les canaux de communication dont il dispose afin de garantir la bonne information à destination des utilisateurs du pass Culture et du grand public. Il promeut également le dispositif auprès de ses structures partenaires susceptibles de proposer des offres culturelles éligibles sur le pass Culture.

Les offres culturelles du Partenaire seront proposées sur le pass Culture dans le but d'y faciliter l'accès aux utilisateurs. Ces offres devront respecter le périmètre des domaines d'activités éligibles indiquées dans les conditions générales d'utilisation pour les utilisateurs professionnels (CGU) disponibles sur le site internet du pass Culture (<https://pass.culture.fr/cgu-professionnels/>). Pour proposer ces offres sur le pass Culture, le Partenaire ou l'acteur culturel sous la responsabilité du Partenaire devra créer un compte sur la plateforme pass Culture. En outre, le Partenaire peut proposer des activités d'éducation artistique et culturelle à destination des groupes scolaires (offres culturelles collectives), en conformité avec la réglementation applicable au pass Culture et les CGU, dès lors qu'il est préalablement référencé sur l'Application Dédiée À la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle (ADAGE) éditée par le Ministère de l'Éducation Nationale, conformément à l'arrêté du 20 septembre 2022 portant modification de l'arrêté du 6 novembre 2021 portant application du décret du 6 novembre 2021 relatif à l'extension du pass Culture aux jeunes en âge d'être scolarisés au collège et au lycée.

Afin de garantir le remboursement par la SAS pass Culture des offres réservées, le Partenaire

désigne un responsable financier, habilité à renseigner et à modifier l'IBAN du Partenaire et de ses établissements. Le responsable financier est identifié à l'aide de la fiche délégation de gestion financière remplie et signée par le représentant du Partenaire et transmise à la SAS pass Culture ou par un document interne justifiant de cette délégation.

Les informations bancaires et la délégation de gestion financière seront transmises à la SAS pass Culture par le Partenaire ou la structure culturelle qui lui est rattachée, sous sa responsabilité, via une démarche sécurisée et confidentielle sur le site Démarches Simplifiées. D'autres documents complémentaires pourront également être demandés à cette occasion.

Le Partenaire s'engage à respecter les conditions générales d'utilisation du pass Culture applicables pour les utilisateurs professionnels.

2) Les engagements de la SAS pass Culture

La SAS pass Culture référence les offres culturelles proposées par le Partenaire sur l'application pass Culture dès lors qu'elles satisfont aux conditions stipulées ci-avant. Les offres culturelles du Partenaire pourront également être intégrées à des campagnes de communication menées par la SAS pass Culture.

Les offres culturelles du Partenaire réservées à travers le pass Culture feront l'objet d'un remboursement par la SAS pass Culture dans les conditions prévues par les conditions générales d'utilisation pour les utilisateurs professionnels. Ainsi, le montant des réservations sera reversé au Partenaire par la SAS pass Culture selon le barème de remboursement figurant dans les conditions générales d'utilisation disponibles sur le site internet du pass Culture. Ce barème s'applique au niveau de chaque établissement du Partenaire, un établissement s'entendant au sens d'un lieu avec son propre n° de SIRET.

Le remboursement des offres validées par le Partenaire se fait par virement bancaire sur le ou les comptes renseignés par le Partenaire.

Article 3 - Application des conditions générales d'utilisation

La présente convention n'a pas vocation à se substituer aux dispositions inscrites dans les conditions générales d'utilisation pour les utilisateurs professionnels.

Les conditions générales d'utilisation sont susceptibles d'évoluer au cours de la convention. En cas de modification des CGU, les nouvelles dispositions s'appliqueront de plein droit à la présente convention à compter de leur entrée en vigueur.

Toute modification des CGU est communiquée aux acteurs culturels par courrier électronique 7 (SEPT) jours avant leur entrée en vigueur. En cas de désaccord sur ces modifications, le Partenaire pourra fermer son compte dans un délai d'un mois à compter de la publication de ces modifications sur le site pass.culture.fr, et après la clôture des derniers remboursements. A défaut, le Partenaire sera réputé avoir accepté les CGU modifiées.

Article 4 – Protection des données personnelles

Dans le cadre de ce contrat, le Partenaire peut être amené à utiliser des données personnelles des utilisateurs du pass Culture.

Ces données personnelles sont transmises au Partenaire par la SAS pass Culture dans le seul but de garantir aux utilisateurs du pass Culture l'accès à l'offre culturelle qui aura fait l'objet d'une réservation. Elles ne pourront en aucun cas être utilisées à d'autres fins, notamment de communications commerciales ou promotionnelles.

Dans le cadre du présent contrat, les Parties s'engagent au respect strict du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) – « RGPD », et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés - « Loi informatique et libertés ».

Les Parties ne pourront être tenues responsables du manquement aux dispositions exposées ci-dessus par l'une ou l'autre Partie.

Article 5 - Durée du partenariat - Résiliation

La convention est valable pour un an à compter de la date de signature et est renouvelable par tacite reconduction.

Les Parties peuvent convenir de mettre fin à la convention, d'un commun accord. Elles peuvent également y mettre un terme dans les conditions prévues dans les conditions générales d'utilisation pour les utilisateurs professionnels. La résiliation de la convention entraîne de plein droit la résiliation des services associés.

Article 6 - Litiges

Les litiges relatifs à l'exécution, la non-exécution et/ou l'interprétation des présentes seront régis par la loi française.

En cas de différend portant sur la validité, l'interprétation et/ou l'exécution du contrat, les Parties s'engagent, préalablement à toute procédure judiciaire, à tenter de résoudre ce différend à l'amiable.

En cas d'échec de la tentative de solution amiable, les Parties se référeront aux tribunaux compétents pour statuer sur tout litige à propos du contrat, notamment de la formation, de l'exécution, de l'interprétation, de la résiliation ou de la résolution du contrat.

[Fait en deux exemplaires,]

POUR LE PARTENAIRE : Fait à , le
(Signature du représentant)

NOM FONCTION

POUR la SAS pass Culture :

(Signature du représentant)

Pour le Président de la SAS pass Culture et
par délégation

Hélène AMBLES
Directrice du développement



Convention de partenariat autour du Salon du livre jeunesse de Saint Gervais la Forêt

Entre les soussignés,

La commune de Vineuil, représentée par Monsieur FROMET, maire, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal N°2020/17 en date du 25 mai 2020, procédant à l'élection du Maire ; de la délibération N°2020/22 du 25 mai 2020 portant délégation au Maire de certaines attributions du conseil municipal au Maire et de la délibération N°2022/101 du 12 décembre 2022 portant modification des alinéas 15° et 21° de la délégation au Maire, en application des dispositifs de l'article L.2122-22 et suivants du CGCT en matière d'urbanisme

La commune de Saint Gervais la Forêt, représentée par Monsieur CHAPPUIS maire, agissant pour le compte de celle-ci par délibération 42/2020 en date du 22/06/2020 [27/2024 de la séance du 18/03/2024](#)

Vu le souhait de la commune de Vineuil de faire rayonner la démarche de sensibilisation à la littérature jeunesse portée par le Salon du livre jeunesse de Saint Gervais la Forêt,

Vu la présentation des bilans des éditions passées du salon par les élus de St Gervais à ceux de Vineuil,

Considérant que les deux communes souhaitent poursuivre leur partenariat autour de cette démarche culturelle

Il a été convenu ce qui suit :

Le partenariat établi par les deux collectivités afin de créer des collaborations qui favorisent l'accès des Vinoliens aux propositions artistiques du Salon du livre jeunesse est prolongé en 2024.

Article 1 : modalités d'organisation

L'équipe de la bibliothèque de Vineuil, sous la houlette de la direction de la vie culturelle de la commune de Vineuil, travaille avec l'équipe du Salon du livre jeunesse pour définir les propositions artistiques accueillies sur la commune.

Article 2 : valorisation du partenariat

La commune de St Gervais la Forêt s'engage à valoriser le partenariat dans les différents supports de communication du Salon du livre jeunesse, ainsi que dans le cadre de la conférence de presse organisée en amont du Salon du livre jeunesse.

La commune de Vineuil s'engage à valoriser le partenariat sur ses différents supports de communication.

Article 3 : assurance

La commune de Vineuil reconnaît avoir souscrit une police d'assurances couvrant les dommages relatifs à l'accueil dans ses locaux d'une exposition figurant au programme du Salon.

Article 4 : participation financière

La commune de Vineuil versera la somme forfaitaire de 5000 euros pour l'année 2024.

Cette contribution sera versée en une fois sur appel de la commune de St Gervais la Forêt.

Article 5 : durée de la convention

La convention est passée pour une durée d'un an à compter du 20 décembre 2023. Elle pourra être prolongée à l'issue du bilan réalisé à l'issue de l'édition 2024 du Salon du livre jeunesse.

Article 6 : fin de la convention

La présente convention peut être dénoncée :

1) par la commune de Saint Gervais : si les conditions d'organisation du Salon du livre jeunesse ne s'avéraient plus réunies.

2) par la commune de Vineuil : si les conditions du partenariat n'étaient pas réalisées.

Article 7 : litiges

Le tribunal Administratif d'Orléans est compétent pour juger des litiges pouvant survenir dans l'application de cette convention.

Fait à Vineuil, le 18 DEC. 2023



Le Maire de Vineuil,
François FROMET

Le Maire de Saint-Gervais-la-Forêt,
Jean-Noël CHAPPUIS



Délires de lire



Salon du livre jeunesse Saint-Gervais-la-Forêt Edition 2024

Convention de partenariat avec l'Association BD BOUM

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

L'ASSOCIATION BD BOUM

Adresse : 3 rue des Jacobins - BP 70239

Code postal : 41006 Ville : Blois Cedex

Représentée par Monsieur Jean-Charles ENRIQUEZ, Président,

Ci-après dénommée BD BOUM d'une part,

ET

L'ORGANISATEUR

LA VILLE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Code APE : 8411Z

N° SIRET : 214 102 121 00016

Représentée par Monsieur Jean-Noël CHAPPUIS, en qualité de maire, dûment habilité en vertu de la délibération du conseil municipal n° 28/2024 du 18 mars 2024,

Ci-après dénommé L'ORGANISATEUR d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET

L'Association BD BOUM et la commune de Saint-Gervais-la-Forêt, organisatrice du salon du livre jeunesse « DELIRES DE LIRE, s'associent pour proposer des actions communes dans le cadre du salon du livre jeunesse Délires de Lire 2024.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DE BD BOUM

BD BOUM s'engage à :

- accueillir, dans les locaux de la Maison de la BD à Blois, l'exposition d'Etienne Friess pendant la période s'étalant du 26 mars au 10 avril 2024 ;
- s'engage à assurer les œuvres de l'exposition de Etienne Friess à partir du 26 mars 2024 du moment de la prise en charge des œuvres jusqu'au 10 mars 2024, de clou à clou ;
- Mettre à disposition une salle pour accueillir les classes qui viendront visiter les expositions ;
- Prêter et à assurer l'habillage de 45 panneaux pour les expositions organisées à Saint-Gervais-la-Forêt dans le cadre du salon (voir devis en annexe d'un montant de 650 €) ;
- Faire apparaître le logo « Délires de Lire » sur le programme de présentation des expositions à la Maison de la BD.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DE L'ORGANISATEUR

L'ORGANISATEUR s'engage à :

- organiser le transport des œuvres de l'exposition d' Etienne Friess ;
- aller chercher et rapporter les panneaux d'exposition au lieu de stockage ;
- régler la facture de 650 € correspondant à la location et au montage des panneaux d'exposition ;

- Faire apparaître les logos de BD BOUM et de la Maison de la BD sur les supports de communications (affiches, programmes).

ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS COMMUNS DE BD BOUM ET DE L'ORGANISATEUR

Afin de respecter leurs engagements respectifs, BD BOUM et L'ORGANISATEUR conviennent de s'échanger l'ensemble des informations nécessaires à la mise en place des actions.

Pour BD BOUM, le référent est Bruno GENINI, directeur ;

Pour l'ORGANISATEUR, les référents sont Pascal NOURRISSON, conseiller municipal et Pascale JOSSERAND, membre du comité d'organisation, responsable des expositions.

ARTICLE 5 : ASSURANCES

BD BOUM est tenu d'assurer contre tous les risques les objets lui appartenant.

L'ORGANISATEUR déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à la tenue de l'intervention dans son lieu.

ARTICLE 6 : RESOLUTION DES LITIGES

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du tribunal compétent, mais seulement après épuisement des voies amiables de conciliation et d'arbitrage.

Fait en deux exemplaires à Blois, le

Jean-Charles ENRIQUEZ
Président de BD BOUM

Jean-Noël CHAPPUIS
Maire de Saint-Gervais-la-Forêt



Délires de lire

Salon du livre jeunesse 2024

Saint-Gervais-la-Forêt

Annexe délibération 2024-29 – CM 18/03/2024

Convention de partenariat avec l'Espace culturel Leclerc « Porté Côté »

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

L'ESPACE CULTUREL LECLERC

Adresse : 12, rue Porte Côté

Code postal : 41000 Ville : Blois

Représenté par M. Cédric Joubert

Ci-après dénommée ESPACE CULTUREL LECLERC d'une part,

ET

L'ORGANISATEUR

LA VILLE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Code APE : 8411Z

Représentée par Monsieur Jean-Noël CHAPPUIS, en qualité de maire, dûment habilité en vertu de la délibération du conseil municipal n° .../2024 du 18 mars 2024,

Ci-après dénommé L'ORGANISATEUR d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET

L'ESPACE CULTUREL LECLERC et la commune de Saint-Gervais-la-Forêt, organisatrice du salon du livre jeunesse « DELIRES DE LIRE, s'associent pour proposer des actions communes dans le cadre du salon du livre jeunesse Délires de Lire 2024.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DE L'ESPACE CULTUREL LECLERC

L'ESPACE CULTUREL LECLERC s'engage à :

- accueillir, dans ses locaux, rue Porte Côté à Blois, l'exposition « *Les aventures fantastiques de Sacré-Cœur* » réalisée par Laurent AUDOUIN, pendant la période s'étalant du 19 mars au 11 avril 2024 ;
- assurer les œuvres de l'exposition à partir du 19 mars 2024, du moment de la prise en charge des œuvres, jusqu'au 11 avril 2024, de clou à clou.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DE L'ORGANISATEUR

L'ORGANISATEUR s'engage à :

- organiser le transport des œuvres de l'exposition ;

ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS COMMUNS DE L'ESPACE CULTUREL LECLERC ET DE L'ORGANISATEUR

Afin de respecter leurs engagements respectifs, L'ESPACE CULTUREL LECLERC et L'ORGANISATEUR conviennent de s'échanger l'ensemble des informations nécessaires à la mise en place des actions.

ARTICLE 5 : ASSURANCES

L'ESPACE CULTUREL LECLERC est tenu d'assurer contre tous les risques les objets lui appartenant.

L'ORGANISATEUR déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à la tenue de l'intervention dans son lieu.

ARTICLE 6 : RESOLUTION DES LITIGES

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du tribunal compétent, mais seulement après épuisement des voies amiables de conciliation et d'arbitrage.

Fait en deux exemplaires à Blois, le

Cédric JOUBERT
L'ESPACE CULTUREL LECLERC

Jean-Noël CHAPPUIS
Maire de Saint-Gervais-la-Forêt



Convention de partenariat dans le cadre du salon « Délires de lire » Edition 2024

Entre les soussignés :

La commune de Saint-Gervais-La-Forêt

15, rue des Ecoles

41 350 SAINT-GERVAIS-LA-FORET

ci-dessous dénommée la Commune

représentée par Monsieur Jean-Noël CHAPPUIS, en qualité de Maire, en vertu de la délibération 2024-30 du conseil municipal du 18 mars 2024,

La Ligue de l'Enseignement du Loir-et-Cher, coordination départementale de Lire et faire lire

10, allée Jean Amrouche - BP 11003

41 010 BLOIS CEDEX

Tél: 02 54 43 01 61

ci-dessous dénommée la Ligue 41.

représentée par Patrick BESNARD, en qualité de Président

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET

La Commune et la Ligue 41 s'associent pour proposer des actions culturelles dans le cadre du salon du livre jeunesse Délires de Lire 2024 :

1. Diffusion de spectacle vivant jeune public
2. Dotation de livres pour les écoles en préparation de 6 rencontres d'auteurs
3. Organisation de rencontres d'auteurs dans les classes
4. Organisation de séances de lecture par les bénévoles de Lire et faire lire
5. Invitation à une conférence d'auteur pour les bénévoles de Lire et faire Lire
6. Animation d'un stand Lire et faire lire

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU LOIR-ET-CHER

La Ligue 41, soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre-Val de Loire, du Conseil régional Centre-Val de Loire, et du Conseil départemental du Loir-et-Cher dans le cadre d'opération Passerelles des Arts, s'engage à :

a. Diffusion de spectacle vivant

Samedi 13 avril et dimanche 14 avril 2024 :

- Organiser deux représentations par jour de spectacle vivant jeune public à l'Espace Jean-Claude Deret de Saint-Gervais-La-Forêt.
 - o « Ouatou », de la Compagnie Graine de Lune (28)
 - o « Contes de monstres » par la Compagnie Troll (37)

- Organiser un spectacle en fixe ou en multi représentations sur le site du salon sur les deux jours
 - o « Le Crobamaton » par la compagnie Artisia (36)

b. Organisation administrative et technique

- Assumer toutes les obligations contractuelles en qualité d'organisateur de spectacle et de rencontre d'auteur : sécurité, assurances, droits d'auteurs, etc,
- Régler la facture éditée par les producteurs de spectacles et les auteurs,
- Mettre à disposition au minimum un salarié pour toute la durée de la mise en place du spectacle et des représentations, en accompagnement des compagnies,
- Engager un intermittent technicien pour les représentations à l'espace JC Deret,
- Editer une facture forfaitaire d'un montant de **2500 €** (Deux mille cinq cent euros) à l'attention de la commune correspondant à la prise en charge financière de l'accueil des spectacles (cachet, frais annexes : transport, droits d'auteurs). Le devis est en annexe.

c. Dotation de livres en préparation de 6 rencontres d'auteur

- Acquérir six lots de livres correspondant à un budget de 100€ par école affiliée à la Ligue de l'enseignement 41 et sélectionnée par la Commune,
- Organiser le dépôt de ces lots de livres dans les écoles concernées.

d. Organisation de séances de lecture par les bénévoles de Lire et faire lire

- Mettre à disposition des bénévoles de Lire et faire lire pouvant assurer des séances de lecture-plaisir aux créneaux suivants :
Samedi 25 mars 2023 de 10h30 à 11h, de 11h30 à 12h, de 14h30 à 15h et de 16h30 à 17h
Dimanche 26 mars 2023 de 10h30 à 11h, de 11h30 à 12h, de 14h30 à 15h et de 16h30 à 17h,
- Encourager ses bénévoles dans leur choix de lectures à aborder des ouvrages liés à la thématique du salon créés par les auteurs et illustrateurs présents sur le salon.

e. Invitation à une conférence d'auteur pour les bénévoles de Lire et faire Lire

- Diffuser l'invitation à la conférence d'auteur pour les bénévoles Lire et Faire lire et les accompagner sur place, qui aura lieu en mars ou avril 2024.

f. Animation d'un stand Ligue de l'enseignement - Lire et faire lire

- Mettre à disposition des représentants de Lire et faire lire un stand ayant pour objectif de faire découvrir l'association Lire et faire lire et la Ligue de l'enseignement, le samedi 13 avril de 10h à 18h et le dimanche 14 avril de 10h à 17h.
- Prendre à sa charge les outils/supports de communication liés à l'animation du stand (flyers, affiches, etc.)

ARTICLE 3: ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORET

La commune de Saint-Gervais-La-Forêt, organisatrice de l'évènement « Délires de lire – Salon du livre jeunesse édition 2024 », s'engage à :

a. Diffusion de spectacle vivant

- Mettre à disposition les lieux la veille et le jour des spectacles,
- Mettre à disposition un agent SSIAP présent sur le Salon le temps des représentations à l'espace Jean-Claude Deret,
- Effectuer l'aménagement des lieux selon les modalités envisagées avec la Ligue 41,
- Régler la facture forfaitaire d'un montant de **2500 €** (Deux mille deux cent cinquante euros) éditée par la Ligue 41 correspondant à la prise en charge financière de l'accueil des spectacles à hauteur de 50%. Le devis est en annexe.

b. Dotation de livres en préparation de 6 rencontres d'auteur

- Sélectionner six écoles affiliées à la Ligue de l'enseignement 41 participant aux rencontres d'auteurs,
- Communiquer à ces écoles le contact de la Déléguée culturelle de la Ligue 41 afin que chacune puisse lui adresser **avant le 3 février 2024** une liste de livres à acquérir pour la préparation de leur rencontre d'auteur, dans la limite de 100€ par école,

c. Organisation de rencontres d'auteurs dans les classes

- Sélectionner des écoles affiliées à la Ligue de l'enseignement 41 en zone rurale participant aux rencontres d'auteurs,
- Prendre en charge directement le coût des 6 interventions,
- Editer une facture de **1000€** (mille euros) à la Ligue 41 correspondant à ces interventions.

d. Organisation de séances de lecture par les bénévoles de Lire et faire lire

- Mettre à disposition un espace de lecture calme pouvant accueillir dans de bonnes conditions (petites chaises, tapis) les enfants, les parents et les bénévoles de Lire et faire lire lors des séances de lecture-plaisir aux créneaux suivants :
 - o Samedi 13 avril 2023 de 10h30 à 11h, de 11h30 à 12h, de 14h30 à 15h et de 16h30 à 17h,
 - o Dimanche 14 avril 2023 de 10h30 à 11h, de 11h30 à 12h, de 14h30 à 15h et de 16h30 à 17h.

e. Invitation à une conférence d'auteur pour les bénévoles de Lire et faire Lire

- Proposer une invitation à la conférence d'auteur pour les bénévoles Lire et Faire lire.

f. Animation d'un stand Ligue de l'enseignement - Lire et faire lire

- Mettre à disposition un stand à la Ligue de l'enseignement et à Lire et faire lire durant le salon du livre installé dans la salle d'évolution de la commune destiné à faire découvrir

l'association Lire et faire lire et la Ligue de l'Enseignement le samedi 13 avril de 10h à 18h et le dimanche 14 avril de 10h à 17h.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENTS COMMUNS DE LA LIGUE 41 ET DE LA COMMUNE

Afin de respecter leurs engagements respectifs, la Ligue 41 et la commune conviennent de s'échanger l'ensemble des informations nécessaires à la mise en place des actions.

Pour la Ligue 41, le référent est M. Charles Jouteux.

Pour la Commune, les référents sont Mme Catherine Bony et Mme Isabelle Jallais-Guillet.

ARTICLE 5 : DISPOSITIONS PARTICULIERES QUANT AUX ACTIONS LIEES A LIRE ET FAIRE LIRE

Le 10 septembre 2014, La Ligue 41 et la commune ont signé une convention ayant pour objet le lancement de l'opération Lire et Faire lire, programme périscolaire tendant à développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants par l'intervention de retraités bénévoles dans les écoles.

Pour mener à bien ce projet, la Ligue 41 est en co-portage avec l'UDAF41 depuis septembre 2017 ce qui implique potentiellement sa présence sur le stand Lire et Faire Lire.

La présente convention s'appuie sur celle citée ci-dessus concernant les questions d'assurance et de responsabilité des bénévoles.

ARTICLE 6 : MENTIONS OBLIGATOIRES ET COMMUNICATION

La Ligue 41 s'engage à valoriser et promouvoir le salon dans son réseau et auprès de ses bénévoles.

Elle s'engage également à valoriser le partenariat par mention écrite et/ou des logos de la commune et du salon dans ses rapports et bilans annuels 2024.

La Commune s'engage à faire apparaître les logos de la Ligue 41 et de Lire et faire lire dans les documents promotionnels du salon.

Elle s'engage également, dans les supports promotionnels liés au spectacle et aux rencontres d'auteur, à apposer la formule suivante : « En partenariat avec la Ligue de l'enseignement du Loir-et-Cher dans le cadre de Passerelles des Arts, programme d'action culturelle soutenu par la Région Centre-Val de Loire, la DRAC Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loir-et-Cher. »

ARTICLE 7 : LITIGES

En cas de litige, et après épuisement des voies amiables de médiation et de conciliation, tout litige lié à l'exécution de la présente convention sera soumis au Tribunal administratif de Blois.

ARTICLE 8 : COVID-19

Dans l'éventualité d'une nouvelle évolution de l'épidémie qui serait décrétée par le gouvernement et les autorités sanitaires, la commune de Saint-Gervais-La-Forêt, organisateur de l'événement, s'engage à honorer le contrat à hauteur de 50% des frais concernant la diffusion du spectacle, soit **1250€ (mille deux cinquante euros)** sur présentation d'une facture. La ligue 41 s'étant engagée à payer aux compagnies, 50% du contrat de cession en cas d'annulation dû à la crise sanitaire.

La commune de Saint-Gervais-La-Forêt mettra en place un protocole sanitaire pour l'accueil des spectateurs et l'installation dans la salle. Par ailleurs, les compagnies accueillies comme la ligue 41 s'engagent à respecter le protocole sanitaire du lieu d'accueil qui leur sera précisé lors de leur arrivée sur place et à signaler tout cas de contamination dans les plus brefs délais à la commune de Saint-Gervais-La-Forêt.

Annexe 1 : *Devis des spectacles et des rencontres mentionnés à l'article 1 et 3.*

Annexe 2 : *Budget prévisionnel de l'action*

Fait à Saint-Gervais-La-Forêt en deux exemplaires originaux le :

Monsieur Jean-Noël CHAPPUIS
Maire de Saint-Gervais-La-Forêt

Monsieur Patrick BESNARD
Président de la Ligue de
l'enseignement du Loir-et-Cher

Asso. Ligue de l'enseignement 41

10 allée Jean Amrouche
 BP 11003
 41000 BLOIS
 Tél : 0254430161
 Fax : 0254439920



MAIRIE DE SAINT GERVAIS LA FORET
 15 Rue des Ecoles
 41350 ST GERVAIS LA FORET

Devis

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement
DE240006	21/02/2024	CL00157	22/03/2024	Virement SEPA comptant

Code	Description	Qté	P.U. TTC	Montant TTC
	OUATOU			
AR00068	Le 13 Avril 2024	2,00	1 066,00	2 132,00
AR00068	Le 14 Avril 2024	1,00	1 066,00	1 066,00
AR00068	Frais de déplacements, défraiements et droits d'auteurs	1,00	1 466,00	1 466,00
	CONTES DE MONSTRES			
AR00068	Le 13 Avril 2024	1,00	791,00	791,00
AR00068	Le 14 Avril 2024	1,00	791,00	791,00
AR00068	Frais de déplacements, défraiements et droits d'auteurs	1,00	682,00	682,00
	LE CROBAMATON			
AR00068	Le 13 Avril 2024	1,00	575,00	575,00
AR00068	Le 14 Avril 2024	1,00	575,00	575,00
AR00068	Frais de déplacements, défraiements et droits d'auteurs	1,00	360,00	360,00
AR00068	TOTAL SPECTACLE : 8 438.00 € Prise en charge Ligue de l'Enseignement : 5 938,00 €	-1,00	5 938,00	-5 938,00
	RENCONTRES D'AUTEURS			
AR00073	Présence d'auteurs dans les classes	2,00	500,00	1 000,00
AR00072	Achat Livre pour les classes	6,00	100,00	600,00
AR00073	TOTAL RENCONTRE D'AUTEUR : 1 600,00 € Prise en charge Ligue de l'Enseignement : 1 600,00 €	-1,00	1 600,00	-1 600,00
AR00070	LECTURES BENEVOLES LIRE ET FAIRE LIRE Les 13 et 14 Avril 2024 Gratuit	4,00	0,00	0,00
	TVA non applicable art. 293b du CGI			

Code	Description	Qté	P.U. TTC	Montant TTC

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Coordonnées bancaires société :

Banque : Caisse d'épargne

RIB : 14505000020810128156406

IBAN : FR7614505000020810128156406

BIC : CEPFRPP450

Total TTC	2 500,00
Acomptes	0,00
Net à payer	2 500,00 €

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)

Budget Prévisionnel 2024 Spectacle Vivant - Salon du Livre de St Gervais La Forêt

<i>Dépenses</i>			<i>Recettes</i>		
<i>Spectacles</i>	Coûts de cession	6 432,00 €	<i>Mairie de St Gervais La Forêt</i>	Spectacle Vivant	2 500,00 €
	Droits d'auteurs	633,84 €	<i>DLP</i>	Cession Ouatou Samedi matin	900,00 €
	Frais de déplacement	495,00 €		TOTAL	3 400,00 €
	Hébergement	700,00 €	<i>Subventions Passerelles des Arts</i>	DRAC	1 450,00 €
	Repas	540,00 €		Région Centre	2 900,00 €
	TOTAL	8 800,84 €		CD41	290,00 €
				CPO	1 160,00 €
			TOTAL	5 800,00 €	
<i>Charges de personnels</i>	Salaires et cotisations technicien	400,00 €			
TOTAL dépenses		9 200,84 €	TOTAL Recettes		9 200,00 €

CONTRAT DE MISE A DISPOSITION D'ŒUVRES ORIGINALES D'UN ARTISTE À UNE STRUCTURE EXPOSANTE

Entre :

Structure : Mairie de Saint-Gervais-la-Forêt

Représentée par : Le Maire

Monsieur Jean-Noël CHAPPUIS

Habilité par la délibération 2024-31 du conseil municipal du 18/03/2024

Domicilié au : 15 rue des écoles – CS 63405 Saint-Gervais-la-Forêt – 41034 BLOIS CEDEX

Ci-après dénommé l'exposant d'une part,

Et l'exposé :

Monsieur Laurent AUDOUIN

Qualité : illustrateur

Domicilié : 43 boulevard Anatole France – 86 000 Poitiers

N°SIRET : 43169196300026

Ci-après dénommé l'artiste, d'autre part.

Il est préalablement rappelé ce qui suit :

La **MAIRIE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT** organisant des expositions temporaires à l'Espace Culturel Leclerc (12 rue Porte Côté – 41000 BLOIS) et au **salon du livre jeunesse** (41350 Saint-Gervais-la-Forêt), a souhaité se rapprocher de l'artiste Laurent AUDOUIN afin de poser les conditions de mise à disposition concernant une exposition de ses œuvres originales.

Les parties se sont rapprochées et il est ainsi convenu ce qui suit :

Article 1 objet

Dans le cadre d'une exposition organisée par ses soins, l'exposant se voit confier des œuvres originales par l'artiste,

- Du 19 mars 2024 (date du transport des œuvres)
- Au 20 avril 2024 (date du trajet de retour)

(Si la date est dépassée, l'exposant s'engage à en informer immédiatement l'artiste en lui communiquant une nouvelle date précise qui fera l'objet d'une annexe au présent contrat)

À l'Espace Culturel Leclerc – 12 rue Porte Côté – 41000 BLOIS

puis sur le salon du livre jeunesse de Saint-Gervais-la- Forêt (lieux de l'exposition)

Article 2

L'artiste conserve la pleine propriété de ses originaux. Le présent contrat est strictement limité à l'exposition publique de ces originaux dans les conditions prévues au paragraphe 1. Aucune reproduction, sous quelque forme que ce soit (photographie, photocopie, etc. ...) n'est autorisée sans un accord préalable de l'artiste.

Article 3

La liste des originaux confiée par l'artiste à l'exposant fait obligatoirement l'objet d'une liste annexée au présent contrat. (liste indiquant les titres, dates, dimensions, matériaux, techniques et prix de vente des œuvres).

Article 4

L'exposant s'engage à respecter toutes les précautions d'usage pour conserver en parfait état les œuvres confiées. En cas de dommage survenu à l'une ou l'autre des œuvres au cours de la mise à disposition, la **MAIRIE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT** s'engage à avertir l'artiste sans délai et par tout moyen.

Les modalités de restauration, et notamment le choix du restaurateur, seront arrêtées en lien avec l'artiste.

Article 5

Les œuvres et pièces originales mises à disposition seront garanties par un contrat d'assurance souscrit par la **MAIRIE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT** et couvrant tout événement pouvant porter atteinte à leur qualité ou à leur valeur. Le montant total déclaré de l'exposition faisant l'objet du présent contrat s'élève à 5600 € répartie ainsi :

- 150 euros par machine
- 130 euros par originaux sous cadre
- 100 euros par bâche

Article 6

L'exposant fournira une attestation d'assurance garantissant les engagements pris

Article 7

La présente exposition est mise à disposition de l'exposant pour la somme de 1100 € TTC.

Le règlement se fera par mandat administratif sur présentation d'une facture ou note d'honoraires. La structure prend en charge le transport des œuvres originales et la couverture des risques qui s'y rapportent.

Article 8

L'exposant s'engage, par ailleurs, à assurer toute la communication et la promotion de l'exposition auprès du tout public.

Fait à Saint-Gervais-La-Forêt en double exemplaire pour servir et valoir que de droit,
le

L'artiste

Pour la structure

CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICE

Annexe 2024-32 - CM du 18/03/2024

LES SOUSSIGNES

d'une part

La société **GBP PRODUCTION**,
société à responsabilité limitée au capital de sept mille sept cent soixante-quinze euros,
dont le siège social est à
400 avenue P. Vignon 42540 SAINT JUST LA PENDUE
Tél : 04.77.63.51.99. Fax : 04.77.63.28.11 Tél portable : 06.12.51.29.09
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROANNE sous le numéro B 332 086 586, représentée
par Monsieur Alain GARMIER,
agissant en qualité de gérant de ladite société, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,
ci-après dénommée " le prestataire "

d'autre part,

Mairie de Saint Gervais la Forêt
Représentée par Monsieur le maire Jean-Noël Chappuis, habilité par la délibération 2024-32 du conseil municipal du
18/03/2024
Sise 15 rue des Ecoles 41350 SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT
Téléphone : 0687084734
Mail : catherine.bony@stgervais41.fr
ci-après dénommé " le client "

ONT CONVENU ET ARRETE CE QUI SUI

1- OBJET DU CONTRAT

- * Manifestation : 9^e Edition du Salon du livre de jeunesse de Saint Gervais la Forêt
- * Lieu : salle d'évolution Saint Gervais la Forêt
- * Date : **jeudi 11 avril au dimanche 14 avril 2024**

étant précisé que :

- * la mise en place sera réalisée le : **mardi 9 avril 2024**
- * le démontage sera réalisé : lundi 15 avril 2024
- * la prestation inclus : pose du matériel pour la mise en place du salon

2- CONDITIONS PARTICULIERES

Les parties prévoient les conditions particulières suivantes :

2 - 1 Matériel :

Le prestataire fournit le matériel et accessoires suivants :

- * **Fourniture pose et dépose cloison mélanine 1 m ou 0,5 m bardage avec lestage au sol**
quantité 70 x 17 € = 1190 € H.T.
- * **Raidisseur et/ou poteau le ml a dispo**
quantité 130 x 3,80 € = 494 € H.T.
- * **frais de transport (forfait)**
quantité 800 x 1,90 € = 1520 € H.T.

CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICE

3- CONDITIONS FINANCIERES

3 - 1 Honoraires

En rémunération de ses prestations, le prestataire percevra des honoraires fixés à

* Fourniture pose et dépose cloison mélanine 1 m ou 0,5 m bardage avec lestage au sol
quantité 70 x 17 € = 1190 € H.T.

* Raidisseur et/ou poteau le ml a dispo
quantité 130 x 3,80 € = 494 € H.T.

* frais de transport (forfait)
quantité 800 x 1,90 € = 1520 € H.T.

3204 € H.T. TVA 20 % 640.80 € 3844.80 € TTC

en état du matériel posé sera établi en fin de chantier seul le matériel posé sera facturé

3 - 2 Rémunération spécifique

a. Les prestations spécifiques liées à la manifestation sont facturées de la façon suivante :

Agglopolys Finances 9 Place Saint Louis 41012 Blois cedex

Représenté par Madame Angélique GENTY responsable administrative des bibliothèques d'Agglopolys

3 - 3 Modalités de paiement

Le solde à réception de facture : 3 844.80 €

4 - CONDITIONS GENERALES

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales figurant en annexe au contrat, qu'il déclare accepter et respecter dans leur intégralité sans aucune réserve.

5 - ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties font élection de domicile respectivement :

* L'organisateur en son siège à SAINT JUST LA PENDUE 42540 (Loire) 400 avenue Philibert Vignon

* Le client à Saint Gervais la Forêt

En cas de litige, compétence est reconnue aux tribunaux de ROANNE.

Fait à SAINT JUST LA PENDUE,
le
en deux exemplaires.

le prestataire
GBP PRODUCTION

le client

PS:

Veillez s'il vous plaît nous retourner un exemplaire de contrat signé et tamponné avec la mention "Lu et Approuvé". Le signataire doit préciser son nom et sa qualité. Un exemplaire vous sera renvoyé signé dès réception. Chaque feuille et notamment les conditions générales de vente doivent être paraphées, tout contrat non retourné sous huit jours, sera considéré comme nul et les options de réservation ne seront pas maintenues.

CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICE

CONDITIONS GENERALES

1- APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales sont systématiquement annexées au contrat de prestations de services et/ ou de location de matériel. En conséquence, le fait de signer le contrat implique l'adhésion entière et sans réserve du client à ces conditions générales, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, émis par GBP PRODUCTION, qui n'ont qu'une valeur indicative. Le fait que GBP PRODUCTION ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

2 - COMMANDE

Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit. GBP PRODUCTION n'est liée par les commandes prises par ses représentants ou employés que sous réserve d'une confirmation écrite et signée. Toute modification ou résolution de commande demandée par le client ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard vingt et un jours avant la date prévue au contrat. Si GBP PRODUCTION n'accepte pas la modification ou la résolution, les acomptes versés ne seront pas restitués.

3 - EDITION

Les défauts d'impressions quelconques et notamment ceux qui n'altèrent ni le sens, ni le contenu du message publicitaire, ne peuvent motiver un refus de paiement, même partiel, ou donner droit à une réédition aux frais de GBP PRODUCTION ou à une indemnisation sous quelque forme que ce soit. Tout retard, suspension, annulation, perte ou destruction dans la publication, l'impression, la distribution, ne peuvent motiver un refus de paiement ou une quelconque indemnisation. Le nombre de publications distribuées est précisé purement à titre indicatif.

Le client reconnaît qu'il est l'auteur unique et exclusif du texte et du graphisme. Il prend donc l'entière responsabilité du contenu des publicités

qu'il demande à GBP PRODUCTION de faire apparaître. En conséquence il décharge GBP PRODUCTION de toutes responsabilités et en tant que de besoin, la garantira de toutes les condamnations qui pourraient être prononcées à son encontre. En aucun cas, GBP PRODUCTION ne pourra être tenue à des dommages et intérêts du fait d'erreurs ou d'omissions dans la composition des espaces publicitaires. L'établissement d'une maquette est fait, à la demande du client, après un accord écrit prévoyant les conditions et modalités financières de cette commande.

4- LOCATION DE MATERIEL - CONDITIONS PARTICULIERES

4 - 1 Matériel pris par le client dans les locaux GBP PRODUCTION

Le matériel doit être reconnu par le client tant à la prise en charge que lors de sa restitution.

4 - 2 Matériel livré par GBP PRODUCTION

* Dans le cas où GBP PRODUCTION est chargée d'effectuer le transport, il appartient au client d'être présent ou représenté sur le lieu de la manifestation, tant à la livraison qu'au moment du retrait, afin de constater la quantité et la qualité du matériel livré et rendu. En cas d'absence de ce dernier, aucune réclamation ne pourra être tenue; tous manquants, avaries, destructions seront remis à la charge du client.

* En cas d'intempéries ou incidents imprévisibles rendant impossible l'acheminement ou la mise en place du matériel et de ce fait l'exécution du contrat, les acomptes seront restitués par GBP PRODUCTION sans donner lieu à dommages et intérêts. Aucun retard dans les livraisons ne pourra donner lieu à indemnité. Tout déplacement supplémentaire, pour la livraison de matériel ou reprise, est à la charge du client.

4 - 3 Autres conditions

* Si le client venait à constater une défectuosité du matériel livré, il devra en aviser GBP PRODUCTION avant la date d'utilisation. Faute pour le client d'avoir présenté des réclamations justifiées

sur l'état du matériel loué et sur les quantités, il sera réputé l'avoir pris en bon état général, avec obligation de le rendre tel en fin de location. Les éventuels frais de réparation ou remplacement lui seront facturés.

* Le matériel est loué pour une journée sauf accord préalable différent: la location est due que ce matériel ait été utilisé ou non. Tout retard dans la restitution entraînera un supplément de location.

* Tout matériel rendu avec étiquette, collant, etc... ou détérioré, fera l'objet d'une facturation supplémentaire pour remise en état.

* Le matériel livré s'entend non installé, sauf tente, parquet, podium, revêtement, éclairage, sonorisation, cloisons et aménagements spécifiques. Néanmoins, ceux-ci peuvent être livrés par GBP PRODUCTION et installés par le client lui-même.

* GBP PRODUCTION décline toute responsabilité concernant les documents, objets, échantillons, matériels laissés par le client dans le matériel loué et ceci même au cas où le démontage et retour du matériel-client est effectué par GBP PRODUCTION.

* Aucune modification ou transformation ne pourra être apportée au matériel sauf accord écrit préalable.

* En cas de force majeure ou d'indisponibilité impérative de délai, GBP PRODUCTION se réserve expressément le droit de fournir tout matériel à même d'assurer le même usage. Faute par le client de refuser ce matériel de remplacement au moment de la mise à disposition, soit en partie, soit en totalité, il sera réputé l'accepter et souscrire aux obligations qui en découlent.

* Le client est informé que le matériel loué est conçu pour être installé dans des lieux couverts, à l'abri des infiltrations d'eaux et sur un sol stabilisé. Dans le cas d'une installation en extérieur, sous un chapiteau, bâtiment provisoire ou autre, dont la conception et le montage n'ont pas été réalisés par GBP PRODUCTION, le locataire est seul tenu responsable des sinistres qui peuvent intervenir (dégâts des eaux notamment). En ce qui concerne plus précisément les installations non fixes que GBP PRODUCTION pourrait donner en location (chapiteaux, etc...), il est expressément prévu qu'elles soient conçues et installées en tenant compte d'un contexte météorologique normal. GBP PRODUCTION ne peut être tenue responsable de tous dommages qui viendraient à être causés aux personnes ou matériel abrités par ces installations, lorsque la solidité de celles-ci se serait avérée défailante du fait qu'une tempête de pluies diluviennes, de chutes de neige importantes, etc...

4 - 4 Assurances

GBP PRODUCTION est assurée contre tout risque responsabilité civile. Il appartient au client de souscrire sa propre assurance pour garantir en sa qualité de locataire sa responsabilité tant à l'égard du public, du matériel et du personnel de GBP PRODUCTION. Le client devra notamment fournir au minimum quinze jours avant la manifestation, l'attestation d'assurance claire, certifiant que le matériel loué est bien assuré en cas de vol, dégradation, incendie, inondation, etc... La valeur du matériel devra être spécifiée sur cette attestation. Le matériel est sous l'entière responsabilité du client jusqu'à la date de retrait ou de montage et de restitution.

5 - REGLEMENTS

Tous les règlements sont effectuées à l'ordre de GBP PRODUCTION. Un acompte de 30% est dû à la commande. Le solde est réglé à l'enlèvement du matériel.

Toute somme non payée à son échéance, sera majorée d'un intérêt de retard de 1,5% par mois. De plus, en cas de retard de paiement supérieur à plus de quinze jours, GBP PRODUCTION se réserve le droit de résilier sans mise à demeure, toute commande en cours et ce sans aucune indemnité. Toute facture recouvrée par service contentieux ou par voie judiciaire sera majorée, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du Code Civil, d'une indemnité fixée forfaitairement à 15%.

6 - LITIGES

Tous les litiges pouvant découler de l'existence, de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou des suites des présentes conditions générales, seront soumis aux Tribunaux de ROANNE.



LA LOGISTIQUE DE VOTRE EVENEMENT

400 Avenue Philibert Vignon - 42540 St Just la Pendue

Tél : 0477635199 - Email : info@gbp-production.com

www.gbp-production.com Licence Spect N° 2-115725

PROPOSITION N° DE7934

Date : 18/10/2023 - Page 1/2

Dates et lieu

Date de sortie **10/04/2024** Date de l'événement : 11/04/23

Date de retour **15/04/2024**

Durée **6,0 Journées (Calendaire)**

Site

Client

AGGLOPOLYS FINANCES

9 place Saint Louis

41012 Blois cedex

Tél :

Objet

9ème Salon du livre jeunesse de St Gervais la Forêt

Réf.	Désignation	Qte	PUHT	Total HT
	Devis établi selon votre salon 2023 - en attente de votre nouveau plan	1,00	0,00 €	0,00 €
3102500	FOURN. POSE ET DEPOSE CLOISON MELAMINEE 1M ou 0,5 m BARDAGE AVEC LESTAGE SOL	70,00	17,00 €	1 190,00 €
1201600	RAIDISSEUR ET/OU POTEAU LE ML A DISPO	130,00	3,80 €	494,00 €
8100300	Participation frais de transport	800,00	1,90 €	1 520,00 €

En fin d'installation, les panneaux réellement mis en place seront comptabilisés et facturés

Le poste transport est sujet à modification permanente; le tarif indiqué est valable 1 semaine et pourra être réactualisé selon la fluctuation importante constatée sur les carburants

Total HT : 3 204,00 €

Tva : 640,80 €

Durée de validité : 1 Mois

Total TTC : 3 844,80 €

Notes

Le bon pour accord implique l'approbation des conditions générales de location et prestation en pièce jointe.

Signature du client

RESERVE DE PROPRIETE

Par application de la loi N° 80.335 du 12/05/1980 le vendeur se réserve expressément la propriété du matériel ci-dessus désigné jusqu'au paiement complet et effectif de son prix en principal et en intérêts.

Conditions générales de location et prestation

CONDITIONS GENERALES

1- APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales sont systématiquement annexées au contrat de prestations de services et/ ou de location de matériel. En conséquence, le fait de signer le contrat implique l'adhésion entière et sans réserve du client à ces conditions générales, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, émis par GBP PRODUCTION, qui n'ont qu'une valeur indicative. Le fait que GBP PRODUCTION ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

2 - COMMANDE

Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit. GBP PRODUCTION n'est liée par les commandes prises par ses représentants ou employés que sous réserve d'une confirmation écrite et signée. Toute modification ou résolution de commande demandée par le client ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard vingt et un jours avant la date prévue au contrat. Si GBP PRODUCTION n'accepte pas la modification ou la résolution, les acomptes versés ne seront pas restitués.

3 - EDITION

Les défauts d'impressions quelconques et notamment ceux qui n'altèrent ni le sens, ni le contenu du message publicitaire, ne peuvent motiver un refus de paiement, même partiel, ou donner droit à une réédition aux frais de GBP PRODUCTION ou à une indemnisation sous quelque forme que ce soit. Tout retard, suspension, annulation, perte ou destruction dans la publication, l'impression, la distribution, ne peuvent motiver un refus de paiement ou une quelconque indemnisation. Le nombre de publications distribuées est précisé purement à titre indicatif.

Le client reconnaît qu'il est l'auteur unique et exclusif du texte et du graphisme. Il prend donc l'entière responsabilité du contenu des publicités qu'il demande à GBP PRODUCTION de faire apparaître. En conséquence il décharge GBP PRODUCTION de toutes responsabilités et en tant que de besoin, la garantira de toutes les condamnations qui pourraient être prononcées à son encontre. En aucun cas, GBP PRODUCTION ne pourra être tenue à des dommages et intérêts du fait d'erreurs ou d'omissions dans la composition des espaces publicitaires. L'établissement d'une maquette est fait, à la demande du client, après un accord écrit prévoyant les conditions et modalités financières de cette commande.

4- LOCATION DE MATERIEL - CONDITIONS PARTICULIERES

4 - 1 Matériel pris par le client dans les locaux GBP PRODUCTION

Le matériel doit être reconnu par le client tant à la prise en charge que lors de sa restitution.

4 - 2 Matériel livré par GBP PRODUCTION

* Dans le cas où GBP PRODUCTION est chargée d'effectuer le transport, il appartient au client d'être présent ou représenté sur le lieu de la manifestation, tant à la livraison qu'au moment du retrait, afin de constater la quantité et la qualité du matériel livré et rendu. En cas d'absence de ce dernier, aucune réclamation ne pourra être tenue; tous manquants, avaries, destructions seront remis à la charge du client.

* En cas d'intempéries ou incidents imprévisibles rendant impossible l'acheminement ou la mise en place du matériel et de ce fait l'exécution du contrat, les acomptes seront restitués par GBP PRODUCTION sans donner lieu à dommages et intérêts. Aucun retard dans les livraisons ne pourra donner lieu à indemnité. Tout déplacement supplémentaire, pour la livraison de matériel ou reprise, est à la charge du client.

4 - 3 Autres conditions

* Si le client venait à constater une défectuosité du matériel livré, il devra en aviser GBP PRODUCTION avant la date d'utilisation. Faute pour le client d'avoir présenté des réclamations justifiées sur l'état du matériel loué et sur les quantités, il sera réputé l'avoir pris en bon état général, avec obligation de le rendre tel en fin de location. Les éventuels frais de réparation ou remplacement lui seront facturés.

* Le matériel est loué pour une journée sauf accord préalable différent: la location est due que ce matériel ait été utilisé ou non. Tout retard dans la restitution entraînera un supplément de location.

* Tout matériel rendu avec étiquette, collant, etc... ou détérioré, fera l'objet d'une facturation supplémentaire pour remise en état.

* Le matériel livré s'entend non installé, sauf tente, parquet, podium, revêtement, éclairage, sonorisation, cloisons et aménagements spécifiques. Néanmoins, ceux-ci peuvent être livrés par GBP PRODUCTION et installés par le client lui-même.

* En ce qui concerne le matériel loué avec prestation GBP pour les installations extérieures il est expressément convenu qu'une solution de repli à l'abri est prévue par le client en cas d'intempéries. Dans le cas contraire ce dernier ne pourra en aucun cas prétendre à une révision du devis initial établi, si pour des raisons météorologiques, la prestation ne devait se faire partiellement ou en totalité. Il est conseillé au client de souscrire une assurance annulation pour intempéries.

* GBP PRODUCTION décline toute responsabilité concernant les documents, objets, échantillons, matériels laissés par le client dans le matériel loué et ceci même au cas où le démontage et retour du matériel-client est effectué par GBP PRODUCTION.

* Aucune modification ou transformation ne pourra être apportée au matériel sauf accord écrit préalable.

* En cas de force majeure ou d'indisponibilité impérative de délai, GBP PRODUCTION se réserve expressément le droit de fournir tout matériel à même d'assurer le même usage. Faute par le client de refuser ce matériel de remplacement au moment de la mise à disposition, soit en partie, soit en totalité, il sera réputé l'accepter et souscrire aux obligations qui en découlent.

* Le client est informé que le matériel loué est conçu pour être installé dans des lieux couverts, à l'abri des infiltrations d'eaux et sur un sol stabilisé. Dans le cas d'une installation en extérieur, sous un chapiteau, bâtiment provisoire ou autre, dont la conception et le montage n'ont pas été réalisés par GBP PRODUCTION, le locataire est seul tenu responsable des sinistres qui peuvent en intervenir (dégâts des eaux notamment). En ce qui concerne plus précisément les installations non fixes que GBP PRODUCTION pourrait donner en location (chapiteaux, etc...), il est expressément prévu qu'elles soient conçues et installées en tenant compte d'un contexte météorologique normal. GBP PRODUCTION ne peut être tenue responsable de tous dommages qui viendraient à être causés aux personnes ou matériel abrités par ces installations, lorsque la solidité de celles-ci se serait avérée défectueuse du fait qu'une tempête de pluies diluviennes, de chutes de neige importantes, etc...

4 - 4 Assurances

GBP PRODUCTION est assurée contre tout risque responsabilité civile. Il appartient au client de souscrire sa propre assurance pour garantir en sa qualité de locataire sa responsabilité tant à l'égard du public, du matériel et du personnel de GBP PRODUCTION. Le client devra notamment fournir au minimum quinze jours avant la manifestation, l'attestation d'assurance claire, certifiant que le matériel loué est bien assuré en cas de vol, dégradation, incendie, inondation, etc... La valeur du matériel devra être spécifiée sur cette attestation. Le matériel est sous l'entière responsabilité du client jusqu'à la date de retrait ou de montage et de restitution.

5 - REGLEMENTS

Tous les règlements sont effectués à l'ordre de GBP PRODUCTION. Un acompte de 30% est dû à la commande. Le solde est réglé à l'enlèvement du matériel.

Toute somme non payée à son échéance, sera majorée d'un intérêt de retard de 1,5% par mois. De plus, en cas de retard de paiement supérieur à plus de quinze jours, GBP PRODUCTION se réserve le droit de résilier sans mise à demeure, toute commande en cours et ce sans aucune indemnité. Toute facture recouvrée par service contentieux ou par voie judiciaire sera majorée, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du Code Civil, d'une indemnité fixée forfaitairement à 15%.

6 - LITIGES

Tous les litiges pouvant découler de l'existence, de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou des suites des présentes conditions générales, seront soumis aux Tribunaux de ROANNE.

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La société **GLENAT EDITIONS**, SA au capital de 5 000 000 euros, siège social 37, rue Servan, 38000 GRENOBLE représentées par Monsieur Benoit Pollet, en sa qualité de Directeur Général, élisant domicile audit siège

Ci-après dénommée « **Le Propriétaire** » d'une part.

ET

Ci-après dénommé « **L'organisateur** » :

Mairie de Saint-Gervais-la-Forêt, 15 rue des écoles, 41350 Saint Gervais la Foret
Représentée par monsieur le maire, Jean-Noël CHAPPUIS, habilité par délibération 2024-33 du conseil municipal du 18 mars 2024,

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE QUE :

Le Propriétaire est titulaire des droits relatifs à l'exposition de Roland Garrigue et à ce titre, a conçu, réalisé et exploité une exposition itinérante intitulée « **RATATINER L'EXPO !** », qui est constituée des éléments suivants :

15 baches basées sur la série des *Comment ratatiner*.

Ci-après « **l'Exposition** »

L'organisateur, la communauté d'agglomération Saint Gervais la Foret, dans le cadre de ses activités, s'est montré intéressé par l'Exposition et l'opportunité de l'accueillir à la **Bibliothèque de Vineuil - 41350**

Les Parties se sont ainsi rencontrées afin de convenir des modalités et des conditions financières relatives à la location de l'Exposition au Locataire.

AINSI, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET

En tant que de besoin, il est précisé que pendant toute la durée des présentes, l'Exposition demeurera la propriété du Propriétaire. Il est donc formellement interdit au Locataire de céder, sous-louer, donner en gage ou en nantissement à des tiers tout ou partie de l'Exposition, ou d'en disposer de façon quelconque.

ARTICLE 2 : DATES ET LIEUX D'EXPOSITION

L'Exposition est mise en location auprès du Locataire pour être présentée à la **Bibliothèque de Vineuil – 41350** du **26/03/2024** au **13/04/2024**

Compte tenu des périodes de montage et démontage, le Locataire est autorisé à prendre possession des éléments de l'Exposition à compter du **20/03/24** et pourra les conserver dans ses murs jusqu'au **15/04/24** au plus tard.

Toute demande de décalage ou de prolongation des dates de présentation de l'Exposition par le Locataire devra faire l'objet d'un accord préalable et écrit de la part du Propriétaire qui se réserve le droit d'en négocier les conditions. Le cas échéant, les Parties signeront un avenant aux présentes.

En cas d'annulation de la présentation de l'Exposition par le Locataire, les présentes seront considérées nulles et non-avenues sous réserve, le cas échéant, du respect par le Locataire de ses obligations eu égard au transport, à la prise en charge, à la restitution et à l'assurance des éléments de l'Exposition. Le Propriétaire ne pourra alors prétendre à aucune indemnisation.

ARTICLE 3 : LIVRAISON – PRISE DE POSSESSION

3.1 Responsabilité

L'exposition sera directement livrée dans son lieu d'exposition et l'organisateur prendra à sa charge et sous son entière responsabilité le transport du retour jusqu'au lieu indiqué par le Propriétaire dans le cadre de la restitution des éléments de l'Exposition, ainsi que de tout dommage pouvant être causé à l'Œuvre dans le cadre de ces transports.

Le Locataire s'engage à prendre en charge lui-même le transport de retour par le biais d'un ses véhicules et de ses agents. Le locataire ne passera pas par un transporteur professionnel. Le locataire restituera l'exposition à l'adresse suivante : **Editions Glénat – 24 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 92100 Boulogne Billancourt.**

3.2 Constats contradictoires

Lors de la prise de possession des éléments de l'Exposition, les Parties établiront un constat contradictoire faisant l'inventaire, le descriptif et la vérification de l'état des éléments de l'Exposition. Un constat contradictoire sera également établi lors de la restitution des éléments de l'Exposition.

ARTICLE 4 : DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat entrera en vigueur et liera les Parties à compter de sa date de signature et prendra fin au jour de la restitution intégrale de l'Exposition par le Locataire et après réalisation et signature du constat contradictoire de restitution de l'Exposition.

ARTICLE 5 : CONDITIONS FINANCIERES

A titre exceptionnel, la présente location de l'Exposition est accordée à titre gracieux par le Propriétaire.

ARTICLE 6 : OBLIGATIONS DU LOCATAIRE

6.1 Respect de l'Exposition

Le Locataire s'engage à ne pas porter atteinte à l'intégrité de l'Exposition ainsi qu'à la réputation du Propriétaire et/ou des ayants droits attachés à l'Exposition (auteurs, concepteurs, etc.). A ce titre, le Locataire s'engage à respecter les instructions du Propriétaire dans le cadre de la mise en place de l'Exposition.

Le Locataire prend également l'engagement de ne rajouter aucun texte ou commentaire ou élément graphique sans l'accord préalable et écrit du Propriétaire.

Le Locataire mettra tout en œuvre afin de ne porter aucun dommage aux éléments de l'Exposition et s'engage à user de tous les moyens possibles afin de préserver la sécurité et la qualité de l'Exposition (mise en place dans un lieu sain, manipulation avec précaution, lieu sécurisé, gardiennage, etc.). Le Locataire s'engage notamment à déballer et emballer les éléments de l'Exposition avec toutes les précautions nécessaires pour assurer le respect de leur intégrité et dans les règles de l'art.

Tout dommage occasionné sur les éléments composant l'Exposition durant la période de location sera à la charge du Locataire. A ce titre, le Locataire s'engage à informer sans délai le Propriétaire de tout élément dégradé ou volé ou perdu pendant toute la durée de détention des éléments de l'Exposition par le Locataire (y compris pendant le transport).

La remise en état, ou le remplacement, le cas échéant, des éléments détériorés ou perdus ou volés, seront, au choix du Propriétaire effectués sous sa responsabilité ou celle du Locataire, mais en tout état de cause, aux frais du Locataire.

6.2 Communication / publicité

Le Locataire s'engage à faire la promotion de l'Exposition à ses propres frais étant entendu que tout élément de communication (affiches, dépliants, tracts...) et annonce par le biais de média (presse écrite, audiovisuelle, radio, etc.) devront faire l'objet d'une validation préalable et écrite de la part du Propriétaire.

A ce titre, le Locataire devra obligatoirement faire figurer les mentions obligatoires sur l'ensemble des documents promotionnels et/ou de communication réalisés sous sa responsabilité à savoir les mentions suivantes :

© 2022, Editions Glénat

6.3 Toute modification de l'Exposition, de son contenu ou de sa destination, devra faire l'objet d'un accord préalable et écrit de la part du Propriétaire.

6.4 Le Locataire s'engage à accueillir l'Exposition dans des locaux destinés à l'organisation de ce type d'événement, dans des conditions garantissant la sécurité du public et de l'Exposition et s'engage à faire son affaire de l'obtention de toutes les autorisations, notamment administratives, nécessaires à ce type d'événement et à l'accueil du public, le Propriétaire étant déchargé de toute responsabilité à cet égard.

ARTICLE 7 : OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DU PROPRIETAIRE

Le Propriétaire concède aux fins des présentes au Locataire le droit de représenter publiquement l'Exposition au lieu et pour la durée tels que prévus à l'article 2 ci-avant.

Si nécessaire, le Propriétaire fournira des éléments iconographiques nécessaires à la communication de l'Exposition (photo libre de droit, affiches etc...)

ARTICLE 8 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Propriétaire reste titulaire des droits intellectuels relatifs à l'Exposition. Cependant, pendant toute la durée des présentes, le Propriétaire cède au Locataire les droits de représentation publique et/ou privée des éléments de l'Exposition ainsi que les droits de reproduction et de représentation de l'Exposition sur les supports de communication du Locataire (brochure, catalogue, affiches, presse, site internet, etc.). A cet effet, le Propriétaire autorise le Locataire à procéder à la numérisation, au stockage et téléchargement ainsi qu'à l'enregistrement des éléments de l'Exposition.

Nonobstant ce qui précède, il est entendu que, sauf autorisation expresse du Propriétaire, toute reproduction (photographie ou autre) par le public des éléments de l'Exposition est strictement interdite.

ARTICLE 9 : ASSURANCES

Le Locataire s'engage à souscrire les assurances nécessaires (dommages aux biens, transport, tous risques exposition, etc.) auprès d'une compagnie notoirement solvable pour une valeur d'assurance globale de : **500 €** afin de couvrir tout dommage causé aux éléments composants l'Exposition (perte, vol, détérioration...) qui sera en vigueur à compter de la prise en possession des éléments de l'Exposition par le Locataire et jusqu'à restitution au Propriétaire (assurance de « clou à clou », de l'enlèvement au retour des œuvres).

Une attestation d'assurance devra obligatoirement être fournie au Propriétaire dans les plus brefs délais à compter de la signature des présentes, et en tout état de cause, avant toute prise de possession de l'Exposition.

ARTICLE 10 : CONFIDENTIALITE

Chaque Partie s'engage à garder, de la façon la plus stricte, une discrétion et une confidentialité les plus absolues concernant les conditions et termes du présent contrat, ainsi que toutes les informations, entretiens, documents, dossiers, savoir-faire et autres éléments, qu'il aura pu recueillir et/ou avoir connaissance au titre des présentes, et à ne pas les divulguer à des tiers.

Cet engagement de confidentialité restera valable pendant une durée de 5 (cinq) ans à compter de l'échéance (à son terme ou par anticipation) du présent contrat. Chaque Partie garantit le respect de cet engagement de confidentialité par ses salariés et ses éventuels sous-traitants.

Chaque Partie reconnaît expressément qu'en cas de non-respect du présent engagement de confidentialité sa responsabilité pourra être engagée par l'autre Partie qui serait alors en droit d'invoquer, par voie judiciaire, la réparation du préjudice subit et à en demander réparation sous forme de dommages et intérêts.

ARTICLE 11 : DIVERS

11.1 Intuitu personae

Le présent contrat est constitué en raison de la personnalité de chacune des Parties et les sociétés appartenant au même groupe. Il est donc interdit à l'une ou l'autre des Parties de céder, transférer ou transmettre les droits et obligations qui en sont issus à un tiers sans l'accord préalable de l'autre Partie.

11.2 Force majeure

Aucune des Parties ne pourra être tenue responsable du retard ou de l'impossibilité d'exécuter l'une quelconque de ses obligations dans le cadre de ce contrat dans la mesure où ce retard ou cette impossibilité est le résultat d'un événement présentant les caractères de la force majeure. Si, par suite d'un tel événement, l'exécution demeurerait impossible pendant une durée d'un (1) mois, la partie lésée aurait le droit de résilier tout ou partie du contrat de partenariat, sans toutefois voir sa responsabilité engagée, par simple notification écrite adressée à l'autre partie.

11.3 Résiliation

Faute par l'une ou l'autre des Parties d'exécuter les obligations souscrites au présent contrat, ce dernier pourra être résilié aux torts de la partie défaillante, sous la réserve expresse que préalablement à la saisine du tribunal compétent, l'autre partie ait adressé à la partie défaillante une lettre recommandée avec accusé de réception la mettant en demeure d'exécuter ses obligations, et que cette mise en demeure soit restée sans effet pendant 15 (quinze) jours ouvrés à compter de la réception du courrier précité.

11.4 Validité de l'accord

Le présent contrat exprime l'intégralité des accords et conventions conclues entre les Parties. Il annule et remplace tous les autres accords verbaux ou écrits de quelque nature que ce soit qui aurait pu intervenir entre les Parties.

Toute clause des présentes qui viendrait à être déclarée nulle ou illicite par la juridiction compétente serait privée d'effet, mais sa nullité ne saurait porter atteinte aux autres stipulations, ni affecter la validité du contrat dans son ensemble ou ses effets juridiques.

ARTICLE 12 : Loi applicable et juridiction compétente

Le présent contrat est soumis au droit français. Les Parties conviennent de ce que tout différend relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera, à défaut d'un accord amiable, porté devant les juridictions compétentes.

Fait à Boulogne Billancourt, en deux exemplaires originaux, le

LE PROPRIETAIRE
Glénat Editions

LE LOCATAIRE
Jean-Noël Chappuis, Maire de Saint
Gervais la Forêt

**Convention d'adhésion
à la mission de Médiation Préalable Obligatoire (MPO)
du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher**

Entre les soussignés

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, sis 3 rue Franciade, 41260 La Chaussée-Saint-Victor, représenté par Monsieur Eric MARTELLIERE, Président, agissant en vertu de la délibération n°38.2020 du 4 décembre 2020, ci-après désigné : « le Centre de Gestion », d'une part,

Et

la commune de Saint-Gervais-la-Forêt représentée par Monsieur le maire, Jean-Noël CHAPPUIS, dûment habilité par délibération n° 2024-34 du conseil municipal du 18 mars 2024 ci-après dénommé « la collectivité », d'autre part.

En vertu des dispositions législatives et réglementaires suivantes :

VU le Code de justice administrative (CJA) et notamment ses articles L.213-11 et suivants et R.213-10 et suivants,

VU l'article 25-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion institués par la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée,

VU la Loi n°2021-1729 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire,

VU le décret n° 2022-433 du 25 mars 2022 relatif à la procédure de médiation préalable obligatoire applicable à certains litiges de la Fonction Publique et à certains litiges sociaux,

VU la Charte éthique des médiateurs dans les litiges administratifs du 17 décembre 2017 du Conseil d'Etat,

VU la délibération n°36-2022 du 15 septembre 2022 du Conseil d'Administration du CDG41 portant approbation du Schéma régional de Coordination, de Mutualisation et de Spécialisation des Centres de Gestion de la Région Centre-Val de Loire,

VU la délibération n°19 -2023 du 15 juin 2023 du Conseil d'administration du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher (CDG41) portant approbation de l'avenant de mutualisation à l'échelle régionale de la mission de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) à compter du 1^{er} juillet 2023,

VU la délibération n°20-2023 du 15 juin 2023 du Conseil d'Administration du CDG41 portant sur la convention de déport entre Centres de gestion de la région Centre-Val de Loire pour la période courant du 1^{er} juillet au 30 juin 2027,

VU la délibération n°21-2023 du 15 juin 2023 du Conseil d'Administration du CDG41 portant sur les termes de la convention-type d'adhésion à la mission de MPO entre le CDG41 et toute collectivité territoriale ou établissement public du département,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Préambule

Il est exposé que la médiation est un dispositif novateur qui a vocation à rapprocher les parties dans le cadre d'une procédure amiable, plus rapide et moins coûteuse qu'un contentieux engagé devant le juge administratif, et, à désengorger les juridictions administratives.

Dans ce cadre, la Loi n°2021-1729 du 22 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire a légitimé les Centres de gestion pour assurer des médiations dans les domaines relevant de leurs compétences.

Le nouvel article 25-2 non abrogé de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 permet ainsi aux Centres de gestion de proposer par convention, à la demande des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, une mission de médiation préalable obligatoire (MPO) prévue à l'article L. 213-11 du Code de Justice Administrative (CJA).

Les modalités d'exercice de cette nouvelle compétence peuvent faire l'objet d'une convention entre Centres de gestion sur le fondement du schéma régional ou interrégional de coordination, de mutualisation et de spécialisation mentionné à l'article L. 452-11 du Code Général de la Fonction Publique (CGFP).

S'agissant de la Région Centre-Val de Loire, les Centres de gestion ont convenu à la fois de retenir une gestion mutualisée à l'échelon régional, et, de se répartir l'exercice de cette compétence en élaborant **un mécanisme de déport**.

A ce titre, pour garantir l'impartialité et l'indépendance du médiateur, le Centre de gestion du Loir-et-Cher a conclu pour 5 ans à compter du 1^{er} juillet 2023 une convention de déport systématique pour toutes les médiations préalables obligatoires sollicitées par un agent, une collectivité ou un établissement du département du Loir-et-Cher au profit du médiateur du Centre de gestion de l'Indre-et-Loire (CDG37). Dans tous les cas, cette mutualisation est transparente pour les collectivités et leurs agents, qui n'auront pour seul interlocuteur que le Centre de gestion du Loir-et-Cher.

En adhérant à cette mission, *la collectivité territoriale* prend acte que les recours formés par les agents contre des décisions individuelles dont la liste est déterminée par l'article 2 du décret n° 2022-433 du 25 mars 2022 et qui concernent la situation de ses agents sont obligatoirement précédés d'une médiation préalable.

Article 1 : Nature

La présente convention permet au centre de gestion de Loir-et-Cher d'assurer par convention, à la demande des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, une mission de médiation préalable obligatoire (MPO).

Article 2 : Objet

La présente convention :

- définit les conditions générales d'adhésion de la collectivité à la mission de médiation préalable obligatoire (MPO)
- précise que la médiation régie s'entend de tout processus structuré, quelle qu'en soit la dénomination, par lequel les parties à un litige tentent de parvenir à un accord en vue de la résolution amiable de leurs différends, avec l'aide du Centre de Gestion désigné comme médiateur, en l'occurrence, le CDG37, en qualité de personne morale
- l'accord auquel parviennent les parties ne peut cependant porter atteinte à des droits dont elles n'ont pas la libre disposition.

Article 3 : Durée

La présente convention prend effet au plus tôt le 1^{er} juillet 2023 et prendra fin le 30 juin 2027. En cas de report des élections municipales de 2026, ou en raison de tout évènement exceptionnel ou cas de force majeure, le Centre de gestion pourra décider de proroger la présente convention d'une année.

Elle prend effet à compter de la signature par la dernière des parties.

Article 4 : Déport

Conformément à la convention de déport signée entre tous les Centres de gestion de la Région Centre-Val-de-Loire, toutes les demandes de médiations préalables obligatoires sollicitées par un agent, une collectivité ou un établissement du département du Loir-et-Cher seront déposées auprès du Président du Centre de gestion du Loir-et-Cher, puis instruites par un médiateur rattaché à l'un des 5 autres Centres de gestion de la Région Centre Val-de-Loire, en l'occurrence le Centre de gestion de déport qui sera celui de l'Indre-et-Loire.

Ce mécanisme garantit ainsi l'impartialité, la neutralité et l'objectivité du médiateur à l'égard des parties à la médiation.

Article 5 : Confidentialité

Sauf accord contraire des parties, la médiation est soumise au principe de confidentialité.

Les constatations du médiateur et les déclarations recueillies au cours de la médiation ne peuvent être divulguées aux tiers ni invoquées ou produites dans le cadre d'une instance juridictionnelle ou arbitrale sans l'accord des parties.

Il est fait exception au principe de confidentialité dans les cas suivants :

- En présence de raisons impérieuses d'ordre public ou de motifs liés à la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant ou à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne
- Lorsque la révélation de l'existence ou la divulgation du contenu de l'accord issu de la médiation est nécessaire pour sa mise en œuvre.

Article 6 : Désignation du médiateur

La personne physique désignée par le Centre de Gestion pour assurer la mission de médiation doit posséder, par l'exercice présent ou passé d'une activité, la qualification requise eu égard à la nature du litige. Elle doit en outre justifier, selon le cas, d'une formation ou d'une expérience adaptée à la pratique de la médiation.

Elle s'engage expressément à se conformer à la charte éthique des médiateurs des centres de gestion établie par le Conseil d'Etat, jointe en annexe à la présente convention, et notamment à accomplir sa mission avec impartialité, compétence et diligence.

Article 7 : Rôle et compétence du médiateur

Le médiateur organise la médiation (lieux, dates et heures) dans des conditions favorisant un dialogue et la recherche d'un accord. Son rôle consiste à accompagner les parties dans la recherche d'un accord.

Il adhère à la charte des médiateurs susvisée.

Article 8 : Domaine d'application de la médiation préalable obligatoire

La procédure de médiation préalable obligatoire est applicable aux recours formés par les agents publics à l'encontre des décisions administratives suivantes :

La liste des litiges ouverts à la médiation préalable obligatoire (MPO) est la suivante :

1° Décisions administratives individuelles défavorables relatives à l'un des éléments de rémunération mentionnés à l'article L. 712-1 du code général de la fonction publique ;

2° Refus de détachement ou de placement en disponibilité et, pour les agents contractuels, refus de congés non rémunérés prévus aux articles 20, 22, 23 et 33-2 du décret du 17 janvier 1986 et 15, 17, 18 et 35-2 du décret du 15 février 1988 ;

3° Décisions administratives individuelles défavorables relatives à la réintégration à l'issue d'un détachement, d'un placement en disponibilité ou d'un congé parental ou relatives au réemploi d'un agent contractuel à l'issue d'un congé non rémunéré ;

4° Décisions administratives individuelles défavorables relatives au classement de l'agent à l'issue d'un avancement de grade ou d'un changement de corps ou cadre d'emploi obtenu par promotion interne ;

5° Décisions administratives individuelles défavorables relatives à la formation professionnelle tout au long de la vie ;

6° Décisions administratives individuelles défavorables relatives aux mesures appropriées prises par les employeurs publics à l'égard des travailleurs handicapés en application des articles L. 131-8 et L. 131-10 du code général de la fonction publique ;

7° Décisions administratives individuelles défavorables concernant l'aménagement des conditions de travail des fonctionnaires qui ne sont plus en mesure d'exercer leurs fonctions dans les conditions prévues par les décrets du 30 novembre 1984 et du 30 septembre 1985.

Article 9 : Conditions d'exercice de la médiation

► La saisine du médiateur

La décision administrative à l'origine de la médiation doit comporter expressément la médiation préalable obligatoire dans l'indication des délais et voies de recours (adresse du Centre de Gestion et/ou adresse de messagerie de saisine). À défaut, le délai de recours contentieux ne court pas à l'encontre de cette décision.

Lorsqu'intervient une décision de rejet explicite de la demande de retrait ou de réformation, celle-ci mentionne l'obligation de saisir par écrit le médiateur. Dans le cas contraire, le délai de recours contentieux ne court pas. La saisine du médiateur est accompagnée d'une copie de la demande ayant fait naître la décision contestée.

Lorsqu'intervient une décision implicite de rejet de la demande de retrait ou de réformation, l'agent intéressé peut saisir le médiateur dans le délai de recours contentieux en accompagnant sa lettre de saisine d'une copie de la demande ayant fait naître la décision.

Si le tribunal administratif est saisi dans le délai de recours d'une requête dirigée contre une décision entrant dans le champ de la médiation préalable obligatoire qui n'a pas été précédée d'un recours préalable à la médiation, le président de la formation de jugement rejette la requête par ordonnance et transmet le dossier au médiateur compétent.

Lorsque qu'un agent entend contester une décision explicite entrant dans le champ de l'article 8 de la présente convention, il saisit, dans le délai de deux mois du recours contentieux le Centre de Gestion (article R. 421-1 du CJA).

La saisine du médiateur interrompt le délai de recours contentieux et suspend les délais de prescription, qui recommencent à courir à compter de la date à laquelle soit l'une des parties ou les deux, soit le médiateur déclarent, de façon non équivoque et par tout moyen permettant d'en attester la connaissance par l'ensemble des parties, que la médiation est terminée.

Le médiateur est saisi par l'agent par courriel adressé à : mediation@cdg41.org

La saisine du médiateur comprend :

- Le formulaire de saisine de l'intéressé,
- et lorsque la décision contestée est explicite : une copie de cette décision / lorsqu'elle est implicite : une copie de la demande ayant fait naître cette décision.

► **L'accord des parties sur le principe de la médiation**

Le médiateur s'assure, avant le début de la médiation, que les parties ont pris connaissance et ont accepté les principes d'un processus contradictoire et amiable ainsi que les obligations de confidentialité qui leur incombent.

Les parties sont informées des effets de la médiation et peuvent s'entendre sur la suspension des effets de la décision litigieuse dans l'attente de l'issue de la médiation.

A défaut d'accord de l'une des parties sur le principe de la médiation, la médiation prend fin. Le médiateur en informe alors par tout moyen l'ensemble des parties.

► **L'instruction de la médiation par le médiateur du centre de gestion**

Le médiateur analyse et confronte les arguments des parties. Il n'est ni juge ni partie.

Le médiateur détermine la forme et la modalité des rencontres : il peut s'agir d'entretiens individuels avec l'une puis l'autre des parties et/ou de rencontres plénières avec les deux parties ensemble.

Les parties peuvent agir seules, se faire représenter ou être assistées par un tiers de leur choix à tous les stades de la médiation.

► **La fin de la médiation**

La médiation repose sur le libre consentement et la volonté des parties : l'employeur comme l'agent peut décider à tout moment de mettre fin à la médiation (article R. 213-3-1 CJA). Le médiateur peut également décider de mettre fin à la médiation s'il estime que les conditions ne sont pas ou plus réunies pour le bon déroulement du processus.

A l'issue du processus de médiation, 3 solutions sont possibles :

- Un accord écrit est conclu par les parties : le médiateur s'assure que l'accord est respectueux des règles d'ordre public ; les parties s'engagent à respecter cet accord. L'une des parties ou les deux peuvent faire homologuer cet accord par le juge administratif lui donnant ainsi force exécutoire (article L. 213-4 du CJA).
- L'une ou l'autre des parties se désiste du processus de médiation : dans ce cas, le délai de recours contentieux recommence à courir à la date de la déclaration de l'une ou l'autre des parties mettant fin à la médiation (articles L. 213-13 CJA et art. R. 213-11 du CJA). Le médiateur en informe alors par tout moyen l'ensemble des parties. Cette hypothèse ne représente pas forcément un échec dans la mesure où la médiation aura tout de même permis aux parties de s'exprimer entre elles et de rétablir une relation.
- La fin d'office de la médiation, prononcée par le médiateur dans les cas suivants :
 - Un rapport de force déséquilibré,
 - La ou les violations de règles pénales ou d'ordre public,
 - Des éléments empêchant de garantir l'impartialité et la neutralité du médiateur,
 - L'ignorance juridique grave d'une partie utilisée sciemment par une autre,
 - Le manque de diligence des parties.

Lorsque la médiation prend fin, un acte de fin de médiation, dénommé « procès-verbal de fin de médiation », signé par le médiateur, est notifié aux parties. Cet acte ne constitue pas pour autant une décision administrative, et ne peut donc faire l'objet d'un recours.

Il est rappelé que le médiateur n'a pas d'obligation de résultat : il doit garantir le bon déroulement du processus de médiation.

► **Le déroulement et la fin du processus de médiation**

Lorsque les parties ne sont pas parvenues à un accord, le juge peut être saisi d'un recours dans les conditions prévues par les textes en vigueur (articles R. 413 et suivants du CJA).

Article 10 : Les conditions financières

La mission de médiation préalable obligatoire (MPO) conduite par le Centre de gestion entre dans le cadre des dispositions visées dans le préambule prévues de l'article L.452-30 du Code général de la fonction publique et de l'article 25-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

A ce titre, le coût de ce service sera pris en charge par la collectivité ou l'établissement ayant saisi le médiateur.

Cette mission est financée par un tarif identique sur le territoire régional. Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loir-et-Cher fixe annuellement pour la prestation détaillée aux articles 7 à 9, les montants de la prestation réalisée par le médiateur. Ces montants sont révisables annuellement par délibération du Conseil d'administration (en général en novembre de l'année N pour une application au 1^{er} janvier de l'année N+1).

Ils sont consultables sur le site internet du Centre de Gestion de Gestion. Le centre de gestion informera la collectivité ou l'établissement de toute révision des tarifs.

Il est convenu que la publication sur le site internet du CDG 41 et la notification des tarifs dispensent de l'établissement d'avenant à la présente convention.

A la date de signature de la convention, les tarifs sont fixés à :

- 400 € par médiation pour les collectivités affiliées
- 500 € pour les collectivités non affiliées.

Si le temps passé pour la préparation, les entretiens individuels avec les parties et les réunions plénières a duré plus de 8 heures, le Centre de gestion appliquera un coût horaire supplémentaire de 50 euros.

Facturation par le Centre de gestion :

- la facturation de la prestation s'effectuera après réalisation de la mission de médiation, sur la base du tarif adopté par le conseil d'administration du Centre de gestion au titre de l'année au cours de laquelle la mission sera demandée.
- la prestation sera facturée intégralement à compter de la signature par les parties de l'acte d'entrée en médiation, même lorsqu'il est mis fin à la médiation à la demande d'une des parties
- Le Centre de gestion de Loir-et-Cher adressera à la collectivité ou l'établissement un titre de recettes du montant de la prestation selon le principe du *service fait* accompagné d'un état de prise en charge financière.

Mandatement par la collectivité ou l'établissement :

- mandatement dans le délai réglementaire en vigueur
- inscription à son budget des crédits nécessaires au règlement des sommes dues au Centre de gestion au titre de la présente convention
- transmission des mandats à l'ordre de:

Comptable Public
Service de Gestion Comptable (SGC)
Médiation Préalable Obligatoire
120 Boulevard Kennedy
41106 VENDÔME CEDEX

RIB : 30001 00208 E4160000000 73

IBAN : FR58 3000 1002 08E4 1600 0000 073

BIC : BDFEFRPPCCT

Article 11 : Information des juridictions administratives

Le Centre de gestion informe le Tribunal Administratif d'Orléans de la signature de la présente convention par la collectivité ou l'établissement public. Il en fera de même en cas de résiliation de la présente convention.

Article 12 : Responsabilités

La mission du médiateur consiste en une assistance, destinée à accompagner l'agent et la collectivité ou l'établissement qui restent seuls compétents pour agir et décider des mesures à mettre en œuvre pour régler leurs différends. Le médiateur est astreint à une obligation de moyens mais pas de résultat.

Article 13 : Protection des données personnelles

Conformément à l'article 28.8 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 dénommé « *le règlement européen sur la protection des données* », les parties, en leur qualité de responsables conjoints du traitement, s'engagent à :

- Traiter les données uniquement pour la ou les seule(s) finalité(s) qui fait/ont l'objet de la présente convention
- Traiter les données conformément aux instructions documentées fournies par le Centre de gestion
- Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel en vertu de la présente convention se conforment à leur obligation de discrétion et de secret professionnel d'agent public conformément aux articles L.121-6 et L.121-7 du Code général de la fonction publique,
- Informer de leurs droits les agents concernés par les prestations décrites dans la convention au moment de la collecte de leurs données personnelles
- Permettre aux agents d'exercer leurs droits auprès du médiateur du Centre de gestion
- S'informer de toute violation de données à caractère personnel dans un délai maximum de 24 heures après en avoir pris connaissance et par courriel avec accusé de réception.
- Communiquer le nom et les coordonnées de son délégué à la protection des données,

Article 14 : Avenant

Toute modification relative aux articles de la présente convention fera l'objet d'un avenant signé des deux parties.

Article 15 : Résiliation

La présente convention pourra être résiliée à tout moment, après que la partie à l'initiative de cette mesure ait pris soin d'organiser une rencontre avec l'autre partie pour en échanger.

La décision de résiliation par l'une des parties sera portée à la connaissance de l'autre, par lettre recommandée avec avis de réception sous réserve de respecter un délai de préavis de trois mois.

Hormis la résiliation à l'échéance, les parties peuvent procéder à la résiliation anticipée de la convention, moyennant un délai de préavis d'1 mois :

- ▶ En cas de manquement à l'une des obligations de la convention par l'une des parties, l'autre partie peut mettre fin à la présente convention.
- ▶ En cas de désaccord sur les évolutions des tarifs appliqués.

La résiliation engendrera de fait la fin de l'application de la médiation préalable obligatoire dans la collectivité (ou l'établissement) signataire.

Article 16 : Litiges et compétence juridictionnelle

La conclusion de la présente convention peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

Dans l'hypothèse où un différend lié à l'exécution et à l'interprétation de la présente convention naîtrait entre les parties, ces dernières s'engagent, préalablement à tout recours juridictionnel, à se rapprocher pour tenter de le régler à l'amiable.

A défaut d'accord amiable, les litiges relatifs à l'exécution et à l'interprétation des présentes seront portés devant le tribunal administratif d'Orléans.

Fait en 2 exemplaires,

Le ... (date)

Le *maire*

Jean-Noël CHAPPUIS

Le ... (date)

Le Président du CDG41

Eric MARTELLIERE

Séance du 24/07/2023

Intitulé grade au 01/01/2017	Situation statutaire	Quotité de travail	ETP	Origine	Situation	Service
POSTES PERMANENTS						
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Catégorie A						
Attaché Principal	Titulaire - carrière double	TC	1	Création CM du 21/03/2016 délib39/16	Occupé	DGS
Directrice générale des services	Titulaire - poste fonctionnel	TC	1	Créé par délib n°136/09 du 17/12/09	Occupé	
Catégorie B						
Rédacteur principal de 1ère classe	Titulaire	TC	1	créé par délib n° /2024 du 18/03/2024	création	Adjointe DSG
Rédacteur principal de 1ère classe	Titulaire	TC	1	Créé par délib. n°12/09 du 27/03/08	Occupé	Comptabilité
Rédacteur principal de 1ère classe	Titulaire	TC	1	Créé par délib. n°90/2018 du 03/09/2018	occupé	Services techniques
Rédacteur principal de 2ème classe	Titulaire	TC	1	Créé par délib. n°49/2019 du 25/03/2019	occupé	Services techniques
Rédacteur principal de 2ème classe	Titulaire	TC	1	Créé par délib n°152/2011 du 12/12/2011	occupé	Adjointe DSG
Rédacteur territorial	Titulaire	TC	1	Créé par délib n° 21/2018 du 19/02/2018	vacant	fermeture après avis CST
Catégorie C						
Adjoint adm. principal de 1ère cl	titulaire	TC	1	Création délib n° /2024 du 18/03/2024	création	RH
Adjoint adm. principal de 1ère cl	titulaire	TC	1	Création délib n°40/2020 du 02/03/2020	occupé	Etat civil
adjoint adm ppal de 2ème classe	titulaire	TC	1	créé délib 94/2016 du 10/10/2016	occupé	RH
Adjoint administratif	titulaire	TC	1	Créé par délib n°102 /2019 du 30/09/2019	Occupé	communication
Adjoint administratif	titulaire	TC	1	Créé par délib 122 du 03/11/2014 augmentation à 35/35h CM du 19/02/2018 délib 21/2018. Modifié 28/35h CM du 11/06/2019 délib 68/2019 augmentation à 35/35h CM du 12/12/2022 délib 121/2022	occupé	comptabilité
Adjoint administratif	titulaire	TC	1	Créé délib n°37/2022 du 21/03/2022	occupé	élections/urba/EJCD
Adjoint administratif	titulaire	TC	1	Créé délib n° 48/2022 du 09/05/2023	occupé	accueil/état civil
FILIERE SECURITE						
Catégorie C						
Brigadier chef ppal de police municipale	Titulaire	TC	1	créé délib 112/2012 du 09/12/2013	occupé	Police Municipale
Brigadier chef ppal de police municipale	Titulaire	TC	1	créé délib 1122012 du 09/12/2013	occupé	Police Municipale
FILIERE TECHNIQUE						
Catégorie B						
Technicien principal de 1ère classe	Titulaire	TC	1	Créé par délib. n°152/11 du 12/12/2011	occupé	urbanisme
Technicien ppal de 2ème classe	Titulaire	TC	1	Création délib n°55 du 04/05/2017	Occupé	Restaurant scolaire
Catégorie C						
agent de maitrise principal	titulaire	TC	1	créé par délib n° 33 du 20/03/2023	occupé	Restaurant scolaire
agent de maitrise	Titulaire	TC	1	Créé par délib n° 73 du 21/07/2014	Vacant	fermeture après avis CST
agent de maitrise	Titulaire	TC	1	Créé par délib. n° 128/2020 du 14/12/2020	Occupé	Services techniques
Adjoint tech. principal de 1ère cl	Titulaire	TNC 31,5/35	0,9	Créé par délib. n°18/07 du 24/01/07	Occupé	Restaurant scolaire
Adjoint tech.principal de 2ème cl	Titulaire	TC	1	créé par délib. N° 97/2022 du 17/10/2022	occupé	services techniques
Adjoint techn.ppal de 2ème cl	titulaire	TC	1	créé par délib n°33 du 20/03/2023	occupé	Restaurant scolaire
Adjoint techn.ppal de 2ème cl	titulaire	TC	1	créé par délib n°33 du 20/03/2023	occupé	services techniques
adjoint technique	Titulaire	TC	1	Créé par délib. n°16/07 du 24/01/07	vacant	services techniques
adjoint technique	Titulaire	TC	1	Créé par délib. n°26/04 du 12/12/04	Occupé	Services techniques
adjoint technique	titulaire	TC	1	Créé par délib. n°18/2013 du 04/03/13	vacant	fermeture après avis CST
adjoint technique	Titulaire	TC	1	créé par délib. 94/2016 du 10/10/2016	occupé	Restaurant scolaire
adjoint technique	Titulaire	TC	1	Créé par délib. n°83/2012 du 23/07/12	vacant	fermeture après avis CST
adjoint technique	Contractuel	TNC 23.80/3	0,68	Créé par délib. N° 10 /2021 du 25/01/2021	Occupé	Service entretien

adjoint technique	titulaire	TNC 28/35	0,8	Créé par délib. n°83/2012 du 23/07/12	vacant	Service entretien
adjoint technique	Contractuel	TNC 29.75/3	0,85	Créé par délib n° 85/2019 du 26/08/2019 Modifié de 0.90 à 0.85 délib n° 83 /2022 du 12/09/22	occupé	Service entretien
adjoint technique	Contractuel	TNC 32.2/35	0,92	Créé par délib n°73/2014 du 10/06/2014 (0,78) Modifié délib n° 85/2019 du 26/08/2019 Modifié de 0.75 à 0.92 délib n° 83/2022 du 12/09/22	occupé	Service entretien
adjoint technique	titulaire	TNC 31.5/35	0,9	Créé par délib n°73/2014 du 10/06/2014 (90%) Modifié par la délib n°90/2018 du 03/09/2018 Modifié de 0.85 à 0.90 délib n° 83/2022 du 12/09/22	occupé	Service entretien
adjoint technique	Contractuel	TNC 15.75/3	0,45	Créé par délib n°128/2020 du 14/12/2020	occupé	service entretien RS

FILIERE ANIMATION

Catégorie B

Animateur principal de 1er classe	Titulaire	TC	1	Créé par délib. n°152/11 du 12/12/2011	Occupé	Animation
-----------------------------------	-----------	----	---	--	--------	-----------

Catégorie C

adjoint d'animation ppal 2ème classe	titulaire	TC	1	créé par délib n°33 du 20/03/2023	occupé	animation
adjoint d'animation	titulaire	TC	1	créé CM du 14/12/2020 délib n° 128/2020 modifié délib n° CM du 24/07/2023 ETP 0.91 à 1	Occupé	Animation
adjoint d'animation	titulaire	TC	1	créé CM du 03/09/2018 délib n°90/2018	vacant	fermeture après avis CST
adjoint d'animation	titulaire	TC	1	créé CM du 03/09/2018 délib n°90/2019 modifié délib n° CM du 24/07/2023 ETP 0.97 à 1	occupé	Animation
adjoint d'animation	Titulaire	TC	1	Créé par délib n° 12 /2016 du 28/01/2016 modifié délib n° CM du 24/07/2023 ETP 0.82 à 1	Occupé	Animation
adjoint d'animation	Contractuel	TNC 29.75/3	0,85	Créé par délib n° 85/2019 du 26/08/2019 modification délib n°88/2020 du 21/09/2020 modifié délib n° CM du 24/07/2023 ETP 0.80 à 0.85	Occupé	Animation
adjoint d'animation	Contractuel	TNC 25,55/3	0,73	Créé par délib n° 85/2019 du 26/08/2019 (0,58) modification délib n°88/2020 du 21/09/2020	Occupé	Animation
adjoint d'animation	Contractuel	TC	1	Créé par délib n° 85/2019 du 26/08/2019 modifié délib n° CM du 24/07/2023 ETP 0.80 à 1	Occupé	Animation
adjoint d'animation	Contractuel	TNC 28.7/35	0,82	Créé par délib n° 85/2019 du 26/08/2019 modifié délib n° CM du 24/07/2023 ETP 0.77 à 0.82	Occupé	Animation
adjoint d'animation	Contractuel	TNC 31,5/35	0,9	Créé par délib n°102/2019 du 30/09/2019	Occupé	école maternelle
adjoint d'animation	Contractuel	TNC 9,1/35	0,26	Créé par délib n° 88/2020 du 21/09/2020 Modifié : grade d'adjoint technique à adjoint d'animation délib n° 83/2022 du 12/09/2022	vacant	2ème service maternel

FILIERE SOCIALE

Catégorie A

Educateur de jeunes enfants ppal	Titulaire	TNC 27,18/3	0	Créé au CM du 09/12/2013 n°112/2013	SURNOMBRE vacant	fermeture après avis CST
----------------------------------	-----------	-------------	---	-------------------------------------	------------------	--------------------------

Catégorie C

ATSEM principal de 1ère classe	Titulaire	TC	1	Création délib n°55 du 04/05/2017	Occupé	ATSEM
ATSEM principal de 1ère classe	Titulaire	TC	1	Création délib n°55 du 04/05/2017	Occupé	ATSEM
ATSEM principal de 1ère classe	Titulaire	TNC 28h	0,8	Création délib n°55 du 04/05/2017 modification délib n°72 du 25/06/2018	Occupé	ATSEM

Total ETP - Postes permanents

48,86

Dont total ETP des créations/modifications de postes

2,00

total ETP des suppressions de postes / Vacants

7,06

Total ETP postes occupés

41,80

POSTES NON PERMANENTS - OCCASIONNELS (non comptabilisé dans le tableau des effectifs)

Apprenti BAC PRO aménagements paysagers	Contrat de droit privé	TC	1	Créé par délib. n°86/2019 du 26/08/2019	Services techniques
Adjoint d'animation	contractuel saison	TC	2	Créé par délib. n° /2023 du 20/03/2023	service jeunesse et sport - vacances scolaires
adjoint technique	contractuel saison	TC	7	Créé par délib. n° /2023 du 20/03/2023	Services techniques - Jobs d'été